

Annexes

Table des matières

Annexe 1 - Guide d'entretien semi-directif à destination des directeurs dans l'enseignement ordinaire fondamental.....	3
Annexe 2 - Guide d'entretien semi-directif à destination des enseignants de 3 ^{ième} primaire dans l'enseignement fondamental.....	7
Annexe 3 - Guide d'entretien semi-directif à destination des directions de l'enseignement spécialisé (type 8)	11
Annexe 4 - Guide d'entretien semi-directif à destination des équipes pédagogique de l'enseignement spécialisé (type 8).....	15
Annexe 5 - Guide d'entretien semi-directif à destination de l'équipe paramédicale de l'enseignement spécialisé (type 8).....	19
Annexe 6 — Entretien réalisé avec la directrice d'un établissement de la commune de Walcourt présentant un niveau socio-économique plus favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 1)....	23
Annexe 7 — Entretien réalisé avec une enseignante d'une classe de 3 ^e et 4 ^e primaire d'un établissement de la commune de Walcourt présentant un niveau socio-économique plus favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 2).....	30
Annexe 8 — Entretien réalisé avec une enseignante d'une classe de 5 ^e et 6 ^e primaire d'un établissement de la commune de Walcourt présentant un niveau socio-économique plus favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 2).....	40
Annexe 9 — Entretien réalisé avec le directeur d'un établissement présentant un niveau socio-économique moins favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 1)	46
Annexe 10 — Entretien réalisé avec une enseignante d'une classe de 3 ^e primaire d'un établissement présentant un niveau socio-économique moins favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 2)	52
Annexe 11 — Entretien réalisé avec une enseignante d'une classe de 4 ^e primaire d'un établissement de la commune Sambreville présentant un niveau socio-économique moins favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 2).....	61
Annexe 12 — Entretien réalisé avec le directeur d'un établissement de l'enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d'entretien - Annexe 3).....	69
Annexe 13 — Entretien réalisé avec une MEI (Maître d'Enseignement Individualisé) d'un établissement de l'enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d'entretien - Annexe 4)	79

Annexe 14 — Entretien réalisé avec une MEI (Maître d’Enseignement Individualisé) d’un établissement de l’enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d’entretien - Annexe 4)87

Annexe 15 — Entretien réalisé avec une logopède de l’équipe médicale de l’enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d’entretien - Annexe 5) 95

Annexe 11 Bis – CRS – Dossier élève en difficulté

Annexe 14 Bis – Farde jaune – Remédiation MEI

Annexe 1 - Guide d'entretien semi-directif à destination des directeurs dans l'enseignement ordinaire fondamental

Dans le cadre de mon master en politiques économiques et sociales, je réalise un mémoire qui porte sur les représentations sociales des acteurs institutionnels en matière d'hétérogénéité, de handicap et plus particulièrement face aux élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage.

Nous le savons, aujourd'hui les enseignants font face à une population d'élève de plus en plus hétérogène et présentant des besoins spécifiques. La Pacte pour un Enseignement d'Excellence prône, notamment, l'inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Mon mémoire se focalise principalement sur la question de la prise en charge des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et dysgraphie) dans l'enseignement ordinaire fondamental, ainsi que sur la mise en place des aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques.

Présentation générale	Pouvez-vous vous présenter de façon générale ?
	• Quelles études et formations avez-vous suivies ?
	• Pouvez-vous m'expliquer votre parcours professionnel ?
	• Quelle fonction occupez-vous actuellement ?
	• Comment vous sentez-vous dans votre fonction ?
Gestion de la diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles Une gestion idéale	Avez-vous remarqué une évolution en matière de diversité des populations scolaires ainsi que dans la gestion des élèves en général ? La loi anti-discrimination du 10 mai 2007 tente de lutter contre certaines formes de discrimination. Elle reprend 13 critères protégés, dont le handicap, l'origine sociale ...
	• Avez-vous remarqué une évolution en matière de gestion du handicap et qu'en pensez-vous ?
	• Êtes-vous plutôt favorable ou défavorable à la mixité des groupes classes ? Ou préférez-vous l'homogénéité des groupes classes ?
	• Selon vous quelle est la gestion idéale de cette hétérogénéité ? Quelle est la scolarisation idéale pour des élèves en situation de handicap ? Ainsi que pour les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?
Gestion de la diversité au niveau de l'établissement	Au sein de votre établissement ?
	• Quelle est la politique/la position de l'établissement en matière de gestion de la diversité (mixité/hétérogénéité) d'une manière générale ? Ainsi qu'en matière d'inclusion des élèves en situation de handicap ? Et en ce qui concerne les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?

	• Votre établissement est-il accessible aux élèves en situation de handicap ou aux élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
	• Mettez-vous des choses en place afin d'aider ou de former les enseignants à l'accompagnement des élèves en situation de handicap ou porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?
Gestion de la diversité au niveau des classes	Et concrètement au sein de vos classes ?
	• Avez-vous des élèves en situation de handicap dans vos classes ?
	• Avez-vous des élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage dans vos classes ?
	• Savez-vous si vos enseignants ont participé ou non au diagnostic de ces troubles spécifiques de l'apprentissage chez le/les élève(s) concerné(s) ?
	• Pensez-vous que vos enseignants sont en mesure de repérer les troubles spécifiques de l'apprentissage ?
	• Dans le cas d'un élève présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, avez-vous eu des contacts avec les parents à ce sujet ? Travaillez-vous avec les parents ?
	• Dans le cas où l'élève serait pris en charge par un professionnel du corps médical, êtes-vous en contact avec ce professionnel ? Travaillez-vous avec les professionnels ?
Aménagements raisonnables	Concernant le décret du 7 décembre 2017 portant sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant la mise en place d'aménagements raisonnables, pouvez-vous me dire ce que vous connaissez de ce décret ?
	• Quel est votre ressenti par rapport à ces aménagements raisonnables ?

	• De façon pratique, mettez-vous en place des aménagements raisonnables pour les élèves ayant des besoins spécifiques dans votre établissement ?
	• Comment procèdent vos enseignants pour la mise en place de ces aménagements raisonnables ? En concertation avec un professionnel du corps médical ? Sous les consignes des parents ?
Dispositif d'inclusion	Pouvez-vous m'expliquer comment vous percevez ce processus d'inclusion d'élève en situation de handicap et plus particulièrement d'élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage dans votre établissement ?
	• Pensez-vous que ces élèves doivent effectivement être maintenus dans l'enseignement fondamental ? Ou au contraire, pensez-vous que ces élèves doivent être réorientés vers l'enseignement spécialisé de type 8 ?
	Avez-vous des points de précisions ou des éléments à ajouter aux questions ou aux divers éléments qui ont été abordés lors de cet entretien ?

Annexe 2 - Guide d'entretien semi-directif à destination des enseignants de 3^{ème} primaire dans l'enseignement fondamental

Dans le cadre de mon master en politiques économiques et sociales, je réalise un mémoire qui porte sur les représentations sociales des acteurs institutionnels en matière d'hétérogénéité, de handicap et plus particulièrement face aux élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage.

Nous le savons, aujourd'hui les enseignants font face à une population d'élève de plus en plus hétérogène et présentant des besoins spécifiques. La Pacte pour un Enseignement d'Excellence prône, notamment, l'inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Mon mémoire se focalise principalement sur la question de la prise en charge des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et dysgraphie) dans l'enseignement ordinaire fondamental, ainsi que sur la mise en place des aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques.

Présentation générale	Pouvez-vous vous présenter de façon générale ?
	• Quelles études et formations avez-vous suivies ?
	• Pouvez-vous m'expliquer votre parcours professionnel ?
	• Quelle fonction occupez-vous actuellement ?
	• Comment vous sentez-vous dans votre fonction ?
Gestion de la diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles Une gestion idéale	Avez-vous remarqué une évolution en matière de diversité des populations scolaires ainsi que dans la gestion des élèves en général ? La loi anti-discrimination du 10 mai 2007 tente de lutter contre certaines formes de discrimination. Elle reprend 13 critères protégés, dont le handicap, l'origine sociale...
	• Avez-vous remarqué une évolution en matière de gestion du handicap et qu'en pensez-vous ?
	• Êtes-vous plutôt favorable ou défavorable à la mixité des groupes classes ? Ou préférez-vous l'homogénéité des groupes classes ?
	• Selon vous quelle est la gestion idéale de cette hétérogénéité ? Quelle est la scolarisation idéale pour des élèves en situation de handicap ? Ainsi que pour les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?
Gestion de la diversité au niveau de l'école	Au sein de votre école ?
	• Quelle est la politique/la position de l'établissement en matière de gestion de la diversité (mixité/hétérogénéité) d'une manière générale ? Ainsi qu'en matière d'inclusion des élèves en situation de handicap ? Et en ce qui concerne les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?

	• Votre école est-elle accessible aux élèves en situation de handicap ou aux élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
	• Êtes-vous soutenu en tant qu'enseignant dans cet accompagnement des élèves en situation de handicap ou présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
	• Que pensez-vous de cette prise en considération ou absence de prise en considération ?
Gestion de la diversité au niveau de la classe	Et concrètement au sein de votre classe ?
	• Avez-vous des élèves en situation de handicap dans votre classe ?
	• Avez-vous des élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage dans votre classe ?
	• Avez-vous participé ou non au diagnostic de ces troubles spécifiques de l'apprentissage chez le/les élève(s) concerné(s) ?
	• Avez-vous été formé au repérage des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
	• Comment vous sentez-vous face à la gestion de cette hétérogénéité ? Quelles difficultés/facilités est-ce que cela présente ?
	• Dans le cas d'un élève présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, avez-vous eu des contacts avec les parents à ce sujet ? Travaillez-vous avec les parents ?
	• Dans le cas où l'élève serait pris en charge par un professionnel du corps médical, êtes-vous en contact avec ce professionnel ? Travaillez-vous avec les professionnels ?
Aménagements raisonnables	Concernant le décret du 7 décembre 2017 portant sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant la mise en place d'aménagements raisonnables, pouvez-vous me dire ce que vous connaissez de ce décret ?

	• Quel est votre ressenti par rapport à ces aménagements raisonnables ?
	• De façon pratique, mettez-vous en place des aménagements raisonnables pour les élèves ayant des besoins spécifiques dans votre classe ?
	• Comment faites-vous pour la mise en place de ces aménagements raisonnables ? En concertation avec un professionnel du corps médical ? Sous les consignes des parents ?
Dispositif d'inclusion	Pouvez-vous m'expliquer comment vous percevez ce processus d'inclusion d'élève en situation de handicap et plus particulièrement d'élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage dans votre classe ?
	• Pensez-vous que ces élèves doivent effectivement être maintenus dans l'enseignement fondamental ? Ou au contraire, pensez-vous que ces élèves doivent être réorientés vers l'enseignement spécialisé de type 8 ?
	Avez-vous des points de précisions ou des éléments à ajouter aux questions ou aux divers éléments qui ont été abordés lors de cet entretien ?

Annexe 3 - Guide d'entretien semi-directif à destination des directions de l'enseignement spécialisé (type 8)

Dans le cadre de mon master en politiques économiques et sociales, je réalise un mémoire qui porte sur les représentations sociales des acteurs institutionnels en matière d'hétérogénéité, de handicap et plus particulièrement face aux élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage.

Nous le savons, aujourd'hui les enseignants font face à une population d'élève de plus en plus hétérogène et présentant des besoins spécifiques. La Pacte pour un Enseignement d'Excellence prône, notamment, l'inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Mon mémoire se focalise principalement sur la question de la prise en charge des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et dysgraphie) dans l'enseignement ordinaire fondamental, ainsi que sur la mise en place des aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques.

Présentation générale	Pouvez-vous vous présenter de façon générale ?
	• Quelles études et formations avez-vous suivies ?
	• Pouvez-vous m'expliquer votre parcours professionnel ?
	• Quelle fonction occupez-vous actuellement ?
	• Comment vous sentez-vous dans votre fonction ?
Gestion de la diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles Une gestion idéale	Avez-vous remarqué une évolution en matière de diversité des populations scolaires ainsi que dans la gestion des élèves en général ? La loi anti-discrimination du 10 mai 2007 tente de lutter contre certaines formes de discrimination. Elle reprend 13 critères protégés, dont le handicap, l'origine sociale ...
	• Avez-vous remarqué une évolution en matière de gestion du handicap et qu'en pensez-vous ?
	• Vos classes comptent-elles beaucoup d'élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage (type 8) ? Avez-vous constaté une évolution du nombre d'élèves inscrits dans le type 8 au cours de ces dernières années ?
Gestion de la diversité au niveau de l'école	Au sein de votre école ?
	• Quels sont les types de catégories d'élèves que vous accueillez au sein de votre école ?
	• Comment sont constituées vos classes ? Par type ? Ou regroupez-vous plusieurs types ?
	• Avez-vous des élèves qui bénéficient de l'intégration dans l'enseignement fondamental ordinaire ? Comment se passent les intégrations ? Pensez-vous que ces élèves pourront poursuivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire fondamental ?

Gestion de la diversité au niveau de la classe	Et concrètement au sein de vos classes ?
	• Comment fonctionnez-vous d'un point de vue accompagnement des élèves ?
	• Dans le cas d'un élève présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, type 8, quels sont vos contacts avec les parents ? Travaillez-vous avec les parents ?
	• Les élèves sont-ils pris en charge uniquement par les professionnels de l'école ou bien certains élèves sont-ils également suivis par des professionnels extérieurs ? Dans ce cas, êtes-vous en contact avec ces professionnels ?
Aménagements raisonnables	Concernant le décret du 7 décembre 2017 portant sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant la mise en place d'aménagements raisonnables, pouvez-vous me dire ce que vous connaissez de ce décret ?
	• Quel est votre ressenti par rapport à ces aménagements raisonnables ?
	• Que pensez-vous de la mise en place d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
Dispositif d'inclusion	Pouvez-vous m'expliquer comment vous percevez ce processus d'inclusion des élèves porteurs de troubles spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
	• Pensez-vous qu'il est effectivement possible de maintenir ces élèves dans l'enseignement ordinaire fondamental grâce, notamment, à la mise en place d'aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques ?

	Ou au contraire, pensez-vous que ces élèves doivent être réorientés vers l'enseignement spécialisé de type 8 ?
	Avez-vous des points de précisions ou des éléments à ajouter aux questions ou aux divers éléments qui ont été abordés lors de cet entretien ?

Annexe 4 - Guide d'entretien semi-directif à destination des équipes pédagogique de l'enseignement spécialisé (type 8)

Dans le cadre de mon master en politiques économiques et sociales, je réalise un mémoire qui porte sur les représentations sociales des acteurs institutionnels en matière d'hétérogénéité, de handicap et plus particulièrement face aux élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage.

Nous le savons, aujourd'hui les enseignants font face à une population d'élève de plus en plus hétérogène et présentant des besoins spécifiques. La Pacte pour un Enseignement d'Excellence prône, notamment, l'inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Mon mémoire se focalise principalement sur la question de la prise en charge des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et dysgraphie) dans l'enseignement ordinaire fondamental, ainsi que sur la mise en place des aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques.

Présentation générale	Pouvez-vous vous présenter de façon générale ?
	• Quelles études et formations avez-vous suivies ?
	• Pouvez-vous m'expliquer votre parcours professionnel ?
	• Quelle fonction occupez-vous actuellement ?
	• Comment vous sentez-vous dans votre fonction ?
Gestion de la diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles Une gestion idéale	Avez-vous remarqué une évolution en matière de diversité des populations scolaires ainsi que dans la gestion des élèves en général ? La loi anti-discrimination du 10 mai 2007 tente de lutter contre certaines formes de discrimination. Elle reprend 13 critères protégés, dont le handicap, l'origine sociale ...
	• Avez-vous remarqué une évolution en matière de gestion du handicap et qu'en pensez-vous ?
	• Vos classes comptent-elles beaucoup d'élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage (type 8) ? Avez-vous constaté une évolution du nombre d'élèves inscrits dans le type 8 au cours de ces dernières années ?
Gestion de la diversité au niveau de l'école	Au sein de votre école ?
	• Quels sont les types de catégories d'élèves que vous accueillez au sein de votre école ?
	• Comment sont constituées vos classes ? Par type ? Ou regroupez-vous plusieurs types ?
	• Avez-vous des élèves qui bénéficient de l'intégration dans l'enseignement fondamental ordinaire ? Comment se passent les intégrations ? Pensez-vous que ces élèves pourront poursuivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire fondamental ?

Gestion de la diversité au niveau de la classe	Et concrètement au sein de vos classes ?
	• Comment fonctionnez-vous d'un point de vue accompagnement des élèves ?
	• Dans le cas d'un élève présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, type 8, quels sont vos contacts avec les parents ? Travaillez-vous avec les parents ?
	• Les élèves sont-ils pris en charge uniquement par les professionnels de l'école ou bien certains élèves sont-ils également suivis par des professionnels extérieurs ? Dans ce cas, êtes-vous en contact avec ces professionnels ?
Aménagements raisonnables	Concernant le décret du 7 décembre 2017 portant sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant la mise en place d'aménagements raisonnables, pouvez-vous me dire ce que vous connaissez de ce décret ?
	• Quel est votre ressenti par rapport à ces aménagements raisonnables ?
	• Que pensez-vous de la mise en place d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
Dispositif d'inclusion	Pouvez-vous m'expliquer comment vous percevez ce processus d'inclusion des élèves porteurs de troubles spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
	• Pensez-vous qu'il est effectivement possible de maintenir ces élèves dans l'enseignement ordinaire fondamental grâce, notamment, à la mise en place d'aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques ?

	Ou au contraire, pensez-vous que ces élèves doivent être réorientés vers l'enseignement spécialisé de type 8 ?
	Avez-vous des points de précisions ou des éléments à ajouter aux questions ou aux divers éléments qui ont été abordés lors de cet entretien ?

Annexe 5 - Guide d'entretien semi-directif à destination de l'équipe paramédicale de l'enseignement spécialisé (type 8)

Dans le cadre de mon master en politiques économiques et sociales, je réalise un mémoire qui porte sur les représentations sociales des acteurs institutionnels en matière d'hétérogénéité, de handicap et plus particulièrement face aux élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage.

Nous le savons, aujourd'hui les enseignants font face à une population d'élève de plus en plus hétérogène et présentant des besoins spécifiques. La Pacte pour un Enseignement d'Excellence prône, notamment, l'inclusion des élèves ayant des besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Mon mémoire se focalise principalement sur la question de la prise en charge des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie et dysgraphie) dans l'enseignement ordinaire fondamental, ainsi que sur la mise en place des aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques.

Présentation générale	Pouvez-vous vous présenter de façon générale ?
	• Quelles études et formations avez-vous suivies ?
	• Pouvez-vous m'expliquer votre parcours professionnel ?
	• Quelle fonction occupez-vous actuellement ?
	• Comment vous sentez-vous dans votre fonction ?
Gestion de la diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles Une gestion idéale	Avez-vous remarqué une évolution en matière de diversité des populations scolaires ainsi que dans la gestion des élèves en général ? La loi anti-discrimination du 10 mai 2007 tente de lutter contre certaines formes de discrimination. Elle reprend 13 critères protégés, dont le handicap, l'origine sociale ...
	• Avez-vous remarqué une évolution en matière de gestion du handicap et qu'en pensez-vous ?
	• Vos classes comptent-elles beaucoup d'élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage (type 8) ? Avez-vous constaté une évolution du nombre d'élèves inscrits dans le type 8 au cours de ces dernières années ?
Gestion de la diversité au niveau de l'école	Au sein de votre école ?
	• Quels sont les types de catégories d'élèves que vous accueillez au sein de votre école ?
	• Comment sont constituées vos classes ? Par type ? Ou regroupez-vous plusieurs types ?
	• Avez-vous des élèves qui bénéficient de l'intégration dans l'enseignement fondamental ordinaire ? Comment se passent les intégrations ? Pensez-vous que ces élèves pourront poursuivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire fondamental ?

Gestion de la diversité au niveau de la classe	Et concrètement au sein de vos classes ?
	• Comment fonctionnez-vous d'un point de vue accompagnement des élèves ?
	• Dans le cas d'un élève présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, type 8, quels sont vos contacts avec les parents ? Travaillez-vous avec les parents ?
	• Les élèves sont-ils pris en charge uniquement par les professionnels de l'école ou bien certains élèves sont-ils également suivis par des professionnels extérieurs ? Dans ce cas, êtes-vous en contact avec ces professionnels ?
Aménagements raisonnables	Concernant le décret du 7 décembre 2017 portant sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant la mise en place d'aménagements raisonnables, pouvez-vous me dire ce que vous connaissez de ce décret ?
	• Quel est votre ressenti par rapport à ces aménagements raisonnables ?
	• Que pensez-vous de la mise en place d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
Dispositif d'inclusion	Pouvez-vous m'expliquer comment vous percevez ce processus d'inclusion des élèves porteurs de troubles spécifiques dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
	• Pensez-vous qu'il est effectivement possible de maintenir ces élèves dans l'enseignement ordinaire fondamental grâce, notamment, à la mise en place d'aménagements raisonnables répondant à leurs besoins spécifiques ?

	Ou au contraire, pensez-vous que ces élèves doivent être réorientés vers l'enseignement spécialisé de type 8 ?
	Avez-vous des points de précisions ou des éléments à ajouter aux questions ou aux divers éléments qui ont été abordés lors de cet entretien ?

Annexe 6 — Entretien réalisé avec la directrice d'un établissement de la commune de Walcourt présentant un niveau socio-économique plus favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 1)

Entretien réalisé le 27/03/2020 en vidéoconférence via Messenger.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.
- Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 25 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable et gestionnaire des marchés publics pour une Haute-Ecole. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Celui-ci porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies ?

- Donc, je me prénomme Céline Durand, j'ai 55 ans. J'ai été directrice l'année passée dans une école communale de Viroinval. Cette année-ci, j'ai repris la fonction de direction au sein de Walcourt. C'est donc ma première année à Walcourt. Au niveau de mes formations, j'ai un parcours un peu spécifique. Donc, j'ai fait l'école normale, je suis institutrice maternelle. J'ai ensuite fait la psychomotricité relationnelle et donc j'ai un post-graduat en psychomotricité relationnelle, option thérapeutique. J'ai ensuite fait la FOPA, j'ai donc en licence en sciences de l'éducation. J'ai d'abord travaillé comme instit maternelle, j'ai travaillé comme psychomotricienne, j'ai travaillé au CAP à Namur et dans certaines Haute-Ecole pour faire des remplacements. Et puis j'ai suivi les formations de direction au sein de l'IFC et du CECP pour pouvoir être directrice à l'heure actuelle.
- À l'heure actuelle, comment vous sentez-vous dans votre fonction de direction ?
- Je me sens bien. Je sens que mon parcours est à la fois diversifié et à la fois, je trouve, intéressant parce que ça me permet de comprendre ce que c'est que les besoins spécifiques. Par rapport aux élèves à besoins spécifiques, je trouve que c'est intéressant parce que j'ai travaillé comme psychomotricienne relationnelle dans des institutions comme « La bulle » qui est un planning familial sur Thuin et dans des institutions avec des enfants avec des difficultés. Je sais ce que c'est que la diversité et que la situation d'un enfant en individuel et qui doit se retrouver face à un enseignement classique dans lequel il est perdu. Ma formation de la FOPA me permet de

prendre du recul théorique et c'est ce que je voulais avoir pour me permettre d'appréhender des situations particulières. Je me sens bien, je sens que, oui, en effet, il y a tout le côté administratif de la direction, mais aussi tout le côté de l'accompagnement des enfants et toutes les exigences que l'on a, les protocoles... que l'on doit remplir pour pouvoir mettre en place des aménagements raisonnables pour les enfants. Ça ne me fait pas peur, je m'y sens bien et ça me permet de prendre justement cette distance.

- D'accord, votre parcours vous aide beaucoup dans votre fonction au quotidien. De façon plus générale, en ce qui concerne la gestion de la diversité en Fédération Wallonie-Bruxelles, à la suite de la loi anti-discrimination de 2007 qui lutte contre certaines formes de discrimination envers certains critères protégés tels que le handicap ou l'origine sociale, avez-vous remarqué une évolution en matière de gestion de cette diversité et du handicap au cours de ces dernières années au niveau de la scolarité des enfants ?
- Oui, alors oui. Donc, j'ai 55 ans et par rapport à ce que j'ai connu en sortant de l'école normale, on nous parlait de différenciation et de travailler de manière générale, individuelle ou non par rapport aux enfants, parce qu'en maternelle on a évidemment d'énormes différences d'apprentissages. Mais, je sens que là, aujourd'hui, c'est vraiment une exigence et qu'il y a vraiment une différenciation qui doit se faire au sein de la classe. Mais, par rapport à cette gestion de l'autre dans cette différence, j'ai envie de dire, que là, aujourd'hui, ce « racisme », je vais dire ça comme ça, on y est vraiment attentif. On est attentif à la violence au sein de l'école et dans les classes et donc cette violence doit être réfléchie et travaillée. Cette violence-là souvent, c'est parce qu'on n'accepte pas cette différence et qu'on n'accepte pas le handicap et que les enfants le marquent, font des exclusions et des choses comme ça. Et donc, il y a tout un travail, toute une démarche que je n'avais pas quand je suis sortie de l'école normale. On parlait vraiment de travailler dans sa classe. Je n'ai jamais eu de notion de globalité, de travail d'école, de ce qui se passe dans la cour de récréation... Alors que, ce sont des moments fondamentaux, ce sont des moments importants ou justement on doit côtoyer tout le monde et ça se fait dans la classe, mais ça peut avoir des répercussions dans la vie à l'école et dans la vie sociale de manière générale.
- Si je comprends bien, vous êtes donc effectivement plutôt favorable à la mixité scolaire ?
- Oui, quand même oui, effectivement !
- Et selon vous, quelle est la gestion idéale de cette hétérogénéité ? Pour vous, quelle est la place idéale pour les enfants présentant un handicap ou des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Alors, c'est vraiment une question très difficile parce que, j'aurai envie de dire que moi, dans le fond de moi-même, oui j'ai envie de cette hétérogénéité. Mais attention à l'enfant qui ne va

pas pouvoir s'épanouir au sein d'une structure plus « classique » avec des enfants de tout-venant. Ça, c'est riche, c'est riche pour tout le monde, pour l'ensemble des enfants, pour l'enfant « normal » et l'enfant « différent ». C'est comme ça qu'on évolue et qu'on devient citoyen et qu'on remplit notre objectif d'amener les enfants à être citoyens, citoyen responsable. Être un citoyen responsable, c'est accepter la différence et accepter la différence, c'est accepter l'autre dans ce qu'il est et comme il est, et voilà qu'il a un apprentissage différent, qu'il est autrement...

Mais, c'est aussi toute la difficulté énorme de gestion des enfants. Nous, on est dans des structures où, en classe, on a 20 enfants devant soi. Et quand on a un enfant qui a des troubles du comportement, l'accueil au sein de l'école avec des petits enfants de 5 ans issus de famille plus « bourgeoise », qui doivent entendre des gros mots qu'il ramène dans sa famille, c'est difficile. Dans le cas où l'enfant est violent avec les autres, on doit expliquer aux parents de l'enfant qui s'est fait taper dessus qu'on essaie de gérer, mais que l'enfant est différent... C'est vraiment très très difficile parce qu'on n'a pas les moyens pour pouvoir accompagner ces enfants avec ces difficultés. On se retrouve dans des situations où il y a de la violence, qui amène de la violence. On est après catalogué comme école difficile. Alors évidemment, on va avoir plus d'enfants différents, parce que nous, on les accepte. Moi je vais dire « je suis ouverte, donc oui, venez dans mon école ». Mais alors, on est catalogué. On va dire que dans mon école les enfants ne réussissent pas bien. Mais non ! Et les enseignants ne travaillent pas bien. Mais non ! C'est parfois lourd à porter. Et donc, c'est bien plus facile d'avoir une petite école d'élite où l'on dit « Tu suis, tu suis. Tu ne suis pas, tu vas dans une autre école ».

Il y a aussi toute la difficulté relationnelle avec les parents. J'ai un petit enfant autiste dans une de mes implantations pour lequel on met des aménagements en place... C'est difficile de dire aux parents que leur enfant est autiste. Mais nous, on a des difficultés avec lui, on leur dit, mais eux ils ont du mal à entendre ça. Il faut bien trouver un bouc émissaire à ça. Alors, on leur dit que nous, on a nos 20 enfants devant nous, qu'on met des choses en place, mais que le gamin il a encore du mal. Et la loi aujourd'hui, qu'est-ce qu'elle nous dit ? Elle nous dit de l'inscrire dans le spécialisé pour avoir quelqu'un 4 h par semaine pour l'accompagnement, mais c'est très peu. Qu'est-ce qu'on fait pendant les 24 autres heures avec l'enfant ? C'est vraiment compliqué. On peut avoir un autiste, un enfant avec des troubles du comportement, un dyspraxique qui doit travailler avec une tablette.

On n'est pas comme dans le spécialisé avec 6 ou 10 enfants devant soi. La structure aujourd'hui de l'école n'est pas encore adaptée que pour pouvoir avoir toute cette approche, alors que je suis pour évidemment.

J'ai ici une classe dans une des implantations, il y avait 22 enfants en début d'année, il y en a 5 qui partent parce que j'ai un enfant difficile dans la classe avec des problèmes de comportement. Les parents ne veulent pas de ça. Je les comprends. Mais cet enfant, il est régulièrement dans mon bureau parce que l'enseignante ne s'en sort plus. Mais moi, je dois faire quoi, je n'ai pas envie de le renvoyer. Il est en home, qu'est-ce qu'il se passe si je le renvoie, il est dans le home et quoi ?

Dans l'enseignement traditionnel, on a nos 20 enfants devant nous. Donc c'est compliqué. On dit qu'il faut faire de la différenciation, qu'il faut faire du travail différent pour chaque enfant, mais ce n'est pas simple.

- Donc, si je comprends bien, c'est que votre position c'est que vous êtes pour cette mixité et cette hétérogénéité, mais que c'est vraiment difficile à gérer au quotidien dans l'enseignement ordinaire fondamental, en comparaison avec l'enseignement spécialisé où la structure est différente avec des classes adaptées et des groupes réduits. Vous êtes confrontée à une gestion plus complexe de cette mixité qui peut parfois vous porter préjudice par rapport à des familles pour lesquels les enfants ne présentent pas de difficulté, mais sont confrontés à des enfants plus difficiles.
- Oui, tout à fait. Et moi, je n'ai pas envie d'avoir des enseignantes au bout du rouleau, parce qu'il faut porter tout ça. En tant que directrice, j'ai parfois envie de secouer mes enseignantes. Mais en même temps, je ne fais pas ça parce que je les comprends. Mais l'enseignante elle est quand même mal évidemment parce qu'elle a l'impression qu'elle ne fait pas son travail... On est en pénurie d'enseignants, et moi je n'ai pas envie de me retrouver sans enseignante devant ma classe. C'est pour ça que parfois, je me dis que si j'ai des enfants avec des difficultés, je vais réfléchir à deux fois avant de les accueillir.
- D'accord, mais est-ce que vous pensez que c'est valable pour tous les types de handicaps ? Vous pensez qu'il y a des différences plus faciles à gérer que d'autres ? Si l'on prend le cas des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, est-ce que vous rencontrez moins de soucis avec ces enfants ?
- Oui, parce que là c'est des questions matérielles. C'est agrandir une feuille, travailler sur des tablettes, des choses comme ça. C'est plus facile parce qu'ils ne vont pas perturber la classe par leur comportement. Les enfants qui ont des troubles du comportement, c'est énorme !
- Oui, donc la nature du handicap joue beaucoup dans la prise en charge des enfants ayant des besoins spécifiques.
- Oui, le petit garçon qui est autiste, il ne bouge pas. Mais alors, l'enseignante doit tout le temps être près de lui pour le faire travailler. Donc, c'est compliqué parce que c'est une question de

temps. Les dyspraxiques, les dysphasiques, les dyslexiques... à la limite, ça va encore, on adapte la matière. Mais c'est quand même lourd. On a aussi des enfants qui s'en servent comme excuse parce que ça leur demande beaucoup d'énergie « moi, je suis dyspraxique, je ne sais pas écrire ». La question c'est : jusqu'où doit-on aller ? Nous, on n'est pas formé, pas spécialisé là-dedans.

- En parlant de formation, est-ce que vos enseignants ont la possibilité de suivre des formations sur la gestion de la diversité, du handicap et des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- On a 5 jours par an... Cela représente cinq jours durant lesquels l'enseignant sort de sa classe et où donc les enfants sont dispatchés dans les autres classes. Donc voilà, ça, ce n'est déjà pas évident. On a mis en place des formations, en tout cas par rapport aux enfants qui ont des troubles de l'apprentissage. On a mis en place des formations collectives lors des journées collectives. Mais c'est très peu. C'est souvent de la bonne volonté de l'enseignant qui doit se former après ses heures. Alors, vous allez me dire « vous ne faites que 20 h par semaine donc vous avez le temps, vous pouvez le faire pendant vos weekends », mais ce n'est pas logique.
- Vous pensez alors qu'il serait plus judicieux que la formation initiale des enseignants tienne compte de la gestion de la diversité, du handicap et des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Ça, c'est la moindre des choses, ça, c'est sûr. Mais ce n'est pas le cas. Il n'y a pas ou très peu. L'idéal, ça serait que les logopèdes viennent dans nos classes et fassent des propositions. Parce que oui, avoir une formation là-dessus et avoir des connaissances ça me semble primordial. Mais il faut qu'après, on puisse avoir un suivi dans les classes, que les logopèdes, les neuropsychiatres viennent dans les classes travailler avec l'enseignante pour l'enfant de manière spécifique pour savoir ce qu'il faut mettre en place par enfant. Il faut qu'il y ait ce partenariat et qu'on ne laisse pas l'enseignant isolé dans sa classe.
- Oui, tout à fait. Alors, je voulais également vous demander, concernant un élève qui présente des troubles spécifiques de l'apprentissage, est-ce l'enseignant qui a pu alerter les parents des soucis rencontrés par l'élève ? Ou, est-ce que ce sont les parents qui se sont rendu compte que leur enfant avait des difficultés ?
- Bien souvent, ça commence dès la maternelle. L'enseignant maternel voit les choses, elle interpelle et guide vers une logopède. Souvent, c'est comme ça que ça se passe. Puis c'est le logo qui dit s'il est dyslexique, dyspraxique ou dys... Parfois, ça arrive que les parents voient qu'il y a des difficultés d'apprentissage, mais le plus souvent c'est l'enseignant qui renvoie vers une logopède.
- Dans tous les cas, pensez-vous que vos enseignants sont capables de repérer les difficultés, les troubles et donc d'orienter les parents vers les professionnels de la santé ?

- Elles ne savent pas mettre des mots, mais elles se rendent bien compte qu'il y a un problème et à ce moment-là elles orientent les parents.
- Et, comment ça se passe au niveau de la collaboration avec les parents quand vous les alertez du fait que leur enfant présente des difficultés ? Est-ce que les parents semblent entendre et comprendre que leur enfant peut présenter des difficultés ?
- Ça dépend... ça dépend évidemment. À partir du moment où l'on vous dit que votre enfant a un problème, il faut pouvoir le recevoir. On rêve tous d'avoir un enfant parfait, sans souci. Il arrive que les parents n'acceptent pas, même quand le diagnostic a été posé par le médical. Il arrive que les parents ne puissent pas entendre et on se retrouve face à un mur. Et dans ce cas, c'est l'enseignant le bouc émissaire. On est démuni. Quand ce n'est pas trop compliqué, les parents peuvent accepter et collaborer. Mais quand c'est trop compliqué... C'est la loi qui dit qu'il faut faire des aménagements raisonnables, mais ils doivent être raisonnables et possibles à faire pour l'enseignant. Les parents ils ne voient que leur enfant et donc ils ne comprennent pas toujours la proportion par rapport aux 20 enfants de la classe. On n'est pas des psys ni des logopèdes donc ce n'est pas facile. De là à dire qu'il n'y aura plus d'enseignement spécialisé, ce n'est pas facile. Il faut qu'on nous donne les moyens, avec des classes de 20 élèves c'est compliqué.
- Est-ce que vous collaborez avec les professionnels de la santé pour savoir ce qu'il faut mettre en place pour aider au mieux l'élève présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Toujours, oui. C'est fondamental. On a des contacts réguliers, c'est très important.
- En ce qui concerne les aménagements raisonnables, mettez-vous des aménagements en place ? Comment est-ce que ça se passe ?
- Moi je fonctionne comme ça, je vois avec le logopède ou le neuropsychologue quels sont les aménagements à mettre en place par l'enseignante. Voilà ce qu'elle fait, est-ce que c'est OK ou pas OK ? Et donc je fais valider. On doit parfois se justifier auprès des parents des aménagements qu'on met en place, c'est pour ça que je fais justifier par le logo ou le neuropsychologue. Mais à l'impossible, nul n'est tenu. Parfois, on nous renvoie la patate chaude et on n'a pas l'aide du logo ou autres. Les professionnels de la santé, logo, neuropsychologue et tout ça, devraient arriver avec un plan de ce qu'il faut mettre en place. Le dyslexique d'un enfant n'est pas le même que celui d'un autre enfant.
- Donc, si je comprends bien, vous jugez cette collaboration entre enseignants et professionnels de la santé primordiale, mais pas toujours suffisante ou adéquate ?
- Oui voilà, mais je les comprends aussi, ils ont leur boulot, c'est lourd. Si on a 20 enfants, on a des proportions de plus en plus importantes d'enfants qui sont dys. En fait, on a autant de

professionnels de la santé que d'enfants présentant des troubles. On n'a pas de logopède attitrée à l'école, donc si on a 5 ou 10 enfants avec des troubles, on doit faire avec les 5 ou 10 logopèdes, qui sont toutes différentes. Ce n'est pas simple de jouer avec tout ça. Que dans le spécialisé, ils ont leur logopède attitrée. On ne peut pas les influencer pour dire « Va voir unetelle ou unetelle ».

- Donc, d'un point de vue organisationnel, ça ne vous facilite pas la tâche pour la mise en place d'une collaboration efficace. Pour terminer, je voudrais avoir votre impression sur le processus d'inclusion et savoir si, selon vous, les élèves présentant plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage ont bien leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ou si vous pensez qu'ils doivent être réorientés vers l'enseignement spécialisé ?
- Oui, je trouve qu'ils ont effectivement leur place dans l'enseignement fondamental, mais je vous le dis, c'est surtout une question de moyens. Si on peut avoir les moyens moi je suis OK. Mais si on n'a pas les moyens, il faut arrêter de jouer à ça parce que ce n'est pas bien. Ce n'est pas bien pour l'enseignant et pour les enfants. Si l'enseignant doit passer son temps avec l'enfant qui a des troubles, ce n'est pas très logique par rapport aux autres élèves. Voilà, c'est ce que je voulais dire.
- D'accord, je comprends bien. En ce qui me concerne, j'ai fait le tour des questions que je souhaitais vous poser. Maintenant, est-ce que vous avez des questions, remarques ou bien quelque chose à ajouter ?
- Non, rien de spécial.
- D'accord, merci beaucoup de m'avoir accordé de votre temps en cette période particulière ! Concernant votre enseignante de 3/4, est-ce que vous savez quand elle est disponible ?
- Pas de soucis. Je vais lui renvoyer un mail pour qu'elle vous recontacte. Elle a justement des élèves avec des troubles donc c'est pour ça que je pense que c'est bien.
- Super, merci ! Bonne journée !
- Bon travail et bonne journée à vous aussi !

Annexe 7 — Entretien réalisé avec une enseignante d'une classe de 3e et 4e primaire d'un établissement de la commune de Walcourt présentant un niveau socio-économique plus favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 2)

Entretien réalisé le 31/03/2020 en vidéoconférence via Messenger.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.
- Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 25 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable et gestionnaire des marchés publics pour une Haute-Ecole. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental.

Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.

- Je m'appelle Marie Mathot, j'ai 22 ans, bientôt 23 ans, et je suis instit depuis bientôt deux ans. J'ai juste fait un Bac de 3 ans pour être enseignante primaire. J'ai trouvé une place dans cette école de Walcourt en 3^e et 4^e cette année, et l'an passé j'étais en 2^e aussi à Walcourt.
- Actuellement, vous avez donc une classe montante. Comment vous sentez-vous au quotidien dans votre profession ainsi que dans la gestion de cette classe ?
- Ce n'est pas facile tous les jours parce qu'il y a deux niveaux. Quand on est jeune et qu'on sort de l'école, on n'est pas prêt, pas du tout prêt à être sur le terrain. Quand on te dit fin juin que tu auras une 3-4 pour l'année prochaine, « Super, d'accord. Qu'est-ce qu'il faut voir ? Qu'est-ce qu'il faut faire ? » C'est assez stressant et à ça, on ajoute les parents et les inquiétudes qu'ils ont. On est jeune, est-ce qu'on est capable d'enseigner autant qu'une plus vieille, donc voilà. Et à ça on ajoute les enfants « à problème », enfin « à problème », les enfants qui ont des troubles spécifiques et donc il faut des aménagements pour eux, plus le travail au quotidien. Ce n'est pas toujours facile, mais voilà, je m'en sors plus ou moins.
- Donc, vous trouvez tout doucement votre place en fait.
- Oui, c'est ça. Ça ira mieux dans 5 ans si je reste en 3-4 quoi.
- Ensuite, j'ai une question pour laquelle, professionnellement parlant, vous n'aurez peut-être pas assez de recul. En 2007, on a adopté une loi anti-discrimination qui tente de lutter contre la

discrimination envers certains critères protégés comme le handicap ou l'origine sociale. Est-ce que vous, au cours de ces 2 dernières années, vous avez pu remarquer une évolution au niveau de la scolarisation des élèves qui ont un handicap ?

- Heu oui. Je trouve que si, on fait plus attention. Moi quand j'étais en primaire, on n'entendait pas parler de ça, pourtant je suis jeune. Non, non, on n'en parlait pas du tout et ce n'était pas quelque chose de connu. Maintenant, dans les classes, il y a au minimum 3 enfants, et encore, je suis gentille, à besoins spécifiques.
- Est-ce que vous êtes plutôt pour la mixité des groupes classes ? Ou alors plutôt pour une homogénéité des groupes classes ?
- Je pense que ce n'est pas possible d'avoir une classe où tout le monde travaille bien, tout le monde est sur le même niveau. C'est toujours enrichissant parce qu'un enfant qui est porteur de troubles, d'un handicap ou d'un trouble spécifique, il a ses propres qualités que les autres n'auront jamais. Une hyper sensibilité, ça a ses points positifs et négatifs. En fait, c'est toujours difficile à faire comprendre aux enfants qui n'ont pas de trouble. Mais on est quand même dans une société comme ça. Alors, se retrouver avec juste une élite en classe, ça n'aura aucun sens pour la société d'après.
- Donc, pour vous, c'est enrichissant d'avoir cette mixité justement. Comme vous le savez, j'ai déjà réalisé l'entretien avec votre directrice, donc je sais un peu comment ça se passe, mais je souhaite avoir votre point de vue par rapport à ça. Donc quelle est la position de l'école en matière de gestion de la diversité, de l'inclusion des élèves en situation de handicap et des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- On est fortement ouvert, j'essaie d'aller vers une classe flexible. Avec plus ou moins toutes mes collègues, on met en place les aménagements qu'il faut. La directrice nous soutient à fond là-dessus. Elle est pour que les enfants porteurs de handicaps viennent chez nous. Maintenant aussi limiter, parce que souvent alors les parents ne sont pas toujours faciles à gérer quand on est des handicaps un peu plus gros. Mais, voilà, il faut essayer de trouver un juste milieu et l'on va vers ça avec le Pacte d'Excellence. On est une jeune équipe si on peut dire, et l'on a tous plus ou moins le même avis là-dessus, donc voilà.
- L'école est assez ouverte à cette diversité et vous mettez en place les aménagements nécessaires pour que les enfants puissent évoluer et se sentir à leur place.
- Oui, c'est ça, vous avez très bien résumé !
- Est-ce que vous, en tant qu'enseignante vous vous sentez accompagnée et soutenue justement dans cette prise en charge des élèves handicapés ou à besoins spécifiques ?

- Au niveau de mes collègues et de la direction, oui. Ce sont les premières à venir, on discute beaucoup autour de ça. La directrice, elle nous soutient. Elle est venue dans ma classe parce que ça n'allait pas du tout. On est super ouvertes, toutes. Ça a l'air un peu idéaliste, mais c'est vraiment le cas.
- Vous vous soutenez mutuellement, vous avez le soutien de votre directrice et ça vous permet d'évoluer dans le bon sens.
- Parfois, ça arrive que personne n'ait de solution ou de réponse. Mais on sait en parler sans qu'une ne dise : « Ho, mais tu ne sais pas t'en occuper, tu ne sais pas le faire ». On est tous dans le même bateau.
- Au sein de votre classe, vous avez des élèves qui présentent des handicaps ?
- Des handicaps, non, mais des troubles spécifiques, ça oui.
- Vous avez beaucoup d'élèves qui présentent des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Heu, attendez. Je dois en avoir 7 ou 8, sur une classe de 20.
- Ha oui, ça représente beaucoup d'élèves. Est-ce que vous avez participé au diagnostic des troubles spécifiques de ces enfants ? Ou, est-ce que le diagnostic avait déjà été établi ?
- Les tests avaient été faits avant pour la plupart. Il n'y en a qu'un qui a refait des tests, mais il y en avait déjà eu auparavant. Donc là, j'ai eu mon mot à dire, mais via la maman. Je n'ai pas vraiment participé.
- Est-ce que vous avez été formée au repérage des signes avant-coureurs de certains troubles ?
- Disons que je les ai vus, je les ai étudiés en long et en large. Après, c'est vrai que quand on va en stage, moi j'ai toujours eu un bon feeling par rapport à ça. Mais, formé là-dessus, non. Je trouve qu'on n'a pas été formé là-dessus. Il y a tellement de sous-spécificités, de sous-cas. J'ai deux enfants qui ont des troubles de l'attention, mais un avec hyperactivité, l'autre sans. Lui, il est plutôt là-dedans, lui non, donc les aménagements sont différents. Donc finalement, il y a trop de facettes.
- Donc, vous avez plutôt eu une approche théorique lors de votre formation, mais pas pratique et peut-être pas assez large en fait.
- Pas assez large, mais après, je ne peux pas leur en vouloir. Comment nous montrer comment voir que les enfants ont des troubles ? Je pense qu'on est toujours en train d'étudier là-dessus et chacun son boulot. Nous, on peut détecter, pensez, mais après il faut aller chez quelqu'un d'autre. Moi je ne suis pas le médecin, j'ai déjà assez avec le fait d'enseigner, chacun son boulot.
- Comment vous sentez-vous au quotidien justement par rapport à ses élèves qui présentent des troubles spécifiques de l'apprentissage ? Est-ce que c'est une gestion qui peut devenir « facile » ou est-ce que c'est un obstacle tous les jours ?

- Heu, ça dépend en fait, ça dépend quel enfant, ça dépend quel trouble. Il y a des enfants pour lesquelles on se dit : « on verra bien comment ça se passe » et pour d'autre, voilà. J'en ai une qui a un trouble de l'audition, voilà, je fais attention, mais d'un autre côté, on vit avec tous les jours, c'est la même petite fille, il n'y a jamais de changement. Tandis que, certain, quand il y a de l'hypersensibilité, il peut arriver un matin en pleurant parce qu'il a dû laisser aller sa petite sœur en maternelle. À chaque jour ses difficultés, mais ça dépend des troubles de chacun. Mais ils sont relativement « gentils », donc ce ne sont pas des enfants qui ont un fond méchant. Après, je pense qu'aucun enfant n'est méchant, mais je n'ai pas de trouble du comportement, donc ça va ! Ils ne se lancent pas des chaises dans ma classe.
- Tout va bien ! En ce qui concerne les enfants qui ont des troubles spécifiques de l'apprentissage, comment ça se passe avec les parents ? Est-ce que les parents se tracassent de savoir si leur enfant s'en sort ? Est-ce que les parents viennent vous voir en vous disant quoi faire pour aider leur enfant ?
- J'ai des parents qui me tiendront la jambe, mais pas pour parler des troubles de leur enfant. Je pense qu'ils me font relativement confiance et ils voient que ce que je mets en place c'est pour le bien de leur enfant. Donc pour ça, cette année, j'ai de la chance, ils me laissent tranquille. Donc voilà, après certains parents viennent me dire « Ha, j'ai vu qu'il y avait ça, ça peut vous intéresser », mais ce n'est jamais dans l'obligation. Aucun parent n'est venu me dire « Il faudrait peut-être prendre une formation pour notre enfant » ou autre.
- Ils sont plutôt dans la coopération et dans la suggestion que dans l'exigence. De façon générale, vous avez de bonnes relations avec les parents.
- Oui, tout à fait !
- Et est-ce que, pour des élèves qui sont pris en charge par des professionnels de la santé, comme un logopède ou un neuropsychologue, est-ce que vous êtes en relation avec ces professionnels ?
- Neuropsychologue, non. Logopède, ça dépend. Il y en a certaines qui préfèrent faire leur popote et puis passer par les parents. Je ne vais pas dire qu'elles refusent le contact avec moi, mais quand j'engage le contact, elles ne sont pas vraiment coopérantes. Et il y en a d'autres qui viennent juste me parler, enfin, c'est une logopède que je connais bien, et elle vient plus me demander quand elle a besoin ou un avis, mais aussi non, elle sait ce qu'elle fait. Je n'ai pas vraiment de contact cette année, j'en avais plus l'année passée avec les neuropsychologues ou les logopèdes, les ergothérapeutes ou autres.
- Vous avez plutôt l'impression que ce sont les professionnels de la santé qui n'ont pas trop le temps et qui ne sont pas accessibles ? Ou bien que c'est un peu à chacun son rôle ?

- Je pense que, pas toutes, parce que ce n'est pas vrai, mais que pour certaines des logopèdes des enfants, c'est chacun sont taf. « Toi tu t'occupes d'enseigner et moi je m'occupe de rattraper les trucs qui ne vont pas ». C'est un peu dommage du coup, mais bon, voilà.
- Suite à l'adoption du décret portant sur l'accueil, le maintien et l'accompagnement dans l'enseignement ordinaire fondamental des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant donc des aménagements raisonnables, pouvez-vous me dire ce que vous connaissez de ce décret et des aménagements raisonnables ? Et comment percevez-vous la mise en place de ces aménagements raisonnables ?
- Moi, je dis toujours, les aménagements raisonnables, c'est comme si l'on retirait les lunettes à une personne qui ne voit pas. Donc, je pense que, voilà, le décret, je suis totalement pour et je fais tout ce que je peux. Je sais qu'il faut que les aménagements raisonnables soient signés par les parents, sinon les enseignantes si elles ne font rien ce n'est pas grave. Qu'ici, moi, « rien n'est signé, rien n'est fait », donc si un jour un parent veut me reprocher quelque chose, il sera un peu dans ses torts parce que rien ne sera signé. C'est à la demande des parents et je pense que les parents ne sont pas du tout au courant de ça. Certains si, mais c'est souvent les plus « ennuyants », ceux qui viennent râler pour un détail futile, ce n'est pas dans ma classe cette année, donc ça va... Sinon, non, j'ai été informée parce que j'ai fait mon travail de fin d'études sur les aménagements raisonnables pour un enfant sourd, mais je me suis informée par moi-même. On ne prend jamais le temps de lire les circulaires et les décrets, faute à nous, mais gain de temps.
- Donc, oui les aménagements raisonnables, comme vous le savez, sont bien raisonnables avant tout pour vous et pour l'école. Est-ce que certains parents, dans ceux qui sont au courant de ce qui peut se faire, seraient exigeants sur la mise en place de certaines choses, qui ne sont peut-être alors pas raisonnables dans le sens du décret ?
- Il y a toujours des parents qui pensent qu'avoir 1 enfant ou 14 enfants, c'est la même chose, mais ce n'est pas dans ma classe, c'est ma collègue qui à ça. Mais, voilà, elle fait tout ce qu'elle peut pour mettre des choses en place, mais les parents lui demandent l'impossible, ce que les parents lui demandent, ce n'est pas du tout raisonnable. Et donc, avec ce genre de parents, on aurait envie de leur dire « retourner dans l'enseignement spécialisé si vous voulez toutes ces choses », mais on ne peut pas faire la même chose quand on a 10 enfants ou 17 élèves, ce n'est pas du tout la même chose. Quand on va dans l'enseignement spécialisé, il y a quoi ? Maximum 10 enfants dans la classe qui ont « le même troubles », je dis bien avec des guillemets parce qu'il y a 25 000 sous-spécificités, qui ont le « même trouble », que là, nous, on se retrouve avec 17 élèves, mais 17 enfants qui ont des difficultés différentes, qui ont des troubles différents.

Donc, voilà, on fait ce qu'on peut, on n'est pas de mauvaise volonté, il y a des enseignants qui peut-être le sont, mais ce n'est pas notre cas. On fait ce qu'on peut, mais évidemment, je ne fais pas tout ce que je voudrais. Quand on n'a pas de cours et qu'il y a les aménagements raisonnables, plus tchic plus tachac, il y a un moment donner où il faut vivre aussi quoi.

- Oui, je comprends bien que ça prend du temps de mettre en place les aménagements adéquats pour chaque enfant. Même si je suppose que certaines choses sont plus faciles à mettre en place que d'autres.
- Oui, effectivement. Mais par exemple, on a un enfant, on voit qu'il a des difficultés à faire les exercices, on voit qu'il comprend, mais il y a des difficultés. Alors, on barre des exercices, mais ça sera plus propre de le faire directement à l'ordi. Mais on ne peut pas faire une feuille pour chaque enfant. On fait ce qu'on peut sur le moment, on ne peut pas toujours être parfait. Ce n'est pas toujours facile de tout gérer, mais voilà, on fait ce qu'on peut.
- Justement, en ce qui concerne les aménagements raisonnables que vous mettez en place, si je comprends bien, vous les mettez en place plus de votre plein gré que suivant les recommandations d'un professionnel de la santé ?
- Oui, j'ai lu beaucoup de chose et je voulais me lancer dans l'aménagement flexible. Donc, j'ai un peu réfléchi pendant ces vacances-ci, connaissant plus ou moins les « cas », ce n'est pas péjoratif ce que je dis, les enfants que j'allais avoir, j'ai mis des choses en places qui sont accessibles pour tous les enfants, mais on favorise celui qui a des troubles. Comme des chambres à air à mes bureaux. J'ai rendu accessibles les aménagements pour tous les enfants, donc il y en a qui n'en ont pas spécialement besoin, mais ça leur plait d'être sur un cousin qui bouge un peu, mais après ce n'est pas un aménagement dont ils ont forcément besoin.
- Mais, au final, toute la classe en profite. C'est peut-être plus facile aussi pour éviter la discrimination envers les enfants qui en bénéficient.
- Oui, les autres ne se sentent pas en mode « Ho ben lui, il a le droit d'avoir ça et pourquoi pas nous ? ». On ne va pas l'offrir à tous les enfants, enfin « offrir ». Après, j'ai un enfant dyspraxique et parfois pour lui j'écris. « Ho, mais Madame, pourquoi pour lui vous écrivez ? Nous aussi on a mal à la main ». Les enfants ne se rendent pas compte et donc c'est toujours dans la gestion et la répétition « Je vous l'ai déjà dit, lui c'est son point faible, vous c'est autre chose », il faut toujours trouver un exemple pour que l'enfant puisse se mettre à sa place. J'ai des enfants qui n'ont aucune difficulté alors ce n'est pas facile de lui dire « Mets-toi à sa place à lui ». Il y en a aussi qui sont butés, mais souvent je les remets à leur place, mais ce n'est pas facile tous les jours à gérer. Alors oui, je pourrai écrire à la place de tous les élèves, mais non, parce que lui ça va lui prendre 20 minutes et les autres, ça va leur prendre 5 minutes, et pendant

ces 15 minutes-là, on pourrait faire quelque chose d'autre. Après, je ne vais pas dire, les 3/4 de mes élèves comprennent et au fur et à mesure de l'année, ils savent bien, ils ne posent même plus la question. Au début de l'année, c'est chaud.

- Il faut le temps que chaque élève comprenne pourquoi untel à tel aménagement et pas lui. J'ai une dernière question, comment percevez-vous ce processus d'inclusion des élèves porteur de handicaps, ou des élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental ? Est-ce que, selon vous, ces enfants ont bien leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ou pensez-vous qu'il est préférable de les orienter ou réorienter vers l'enseignement spécialisé ?
- Moi, je pense qu'ils ont leur place dans l'enseignement normal. Après, je n'ai pas le même regard que tout le monde. J'ai une petite sœur qui est porteuse d'un handicap, elle est malentendante, donc rien de grave, mais, elle a fait toutes ses primaires avec moi, maintenant elle est à l'université. Elle ne demande même pas, elle n'a eu droit à aucune aide spécifique, sinon c'est de la paperasse et de la paperasse, mais elle n'est pas assez sourde que pour bénéficier de ce que tous les autres pourraient avoir. Donc je trouve que c'est toujours un peu ridicule. Je pense qu'il faut changer un peu la société et commencer un peu à se remettre en question que, oui, les enfants naissent avec des difficultés, les enfants naissent avec des problèmes, des handicaps, mais c'est la société de maintenant et avant ça existait aussi, c'est juste qu'on ne donnait pas de nom. Même mon conjoint, il me dit « Moi quand c'était ça, on m'a fait écrire, écrire, écrire, jusqu'à tant que ça aille mieux ma dyslexie », mais ça ne change quand même rien, maintenant il fera encore des fautes de dyslexiques. Je pense qu'on n'est pas du tout... On est seulement en train de changer petit à petit. On est aussi dans une société où les parents étaient « enfants rois », et maintenant c'est des parents rois et donc il faut que tout leur soit dû, maintenant, là, tout de suite. Alors que, je pense que nous, à Walcourt, on est dans une école où l'on est ouvert d'esprit, on se bouge pour les enfants, après je ne parle pas des autres, si ça tombe il y a des écoles où ils font beaucoup plus. Mais, on se bouge pour les enfants, nous faisons toujours de notre mieux et je pense que les parents devraient être reconnaissants de ça et pas toujours critiquer l'enseignante, parce que, à la longue, pour les enseignantes, comme je vous dis, un parent qui vient demander l'impensable, qui vient nous insulter et qui est désagréable avec nous, on a juste envie de lui dire « C'est bon, ton gamin avec problèmes, tu le rends et tu le remets dans le spécialisé parce que c'est épuisant ». Il y a un moment donné où c'est ras-le-bol.
- Oui, donc c'est toujours la question de savoir jusqu'où on peut aller en restant dans cette mesure du raisonnable ainsi que de la lourdeur du handicap ou du trouble de l'enfant.

- Après, oui ça dépend de l'enfant aussi. Un enfant qui n'a même pas le même « niveau » que les autres, quand je dis « niveau », on s'entend bien. Mais un enfant qui est en 3^e primaire et qui ne sait pas lire... Je vais dire, il va monter, monter, monter et en 6^e primaire, il ne s'aura quand même toujours pas lire ou middle. Et donc, je pense qu'à un moment donné, il faut pouvoir se dire que peut-être on le met 2 ans dans l'enseignement spécialisé, ou 1 an. Et puis, il a rattrapé son retard et il revient. Parce que, si l'on a un élève qui à son niveau-là [en montrant un niveau bas] et un autre qui à son niveau-là [en montrant un niveau plus haut], un niveau « normal », ce n'est pas raisonnable. Pour nous, ce n'est pas faisable et ce n'est pas raisonnable de la laisser là. On ne saura pas s'en occuper, on ne saura pas le faire évoluer, à moins qu'on ait une classe d'élite avec un seul élève à problème, mais ça... ça, ce n'est pas possible. C'est vraiment au cas par cas. On ne peut pas dire que tout le spécialisé revient dans le fondamental. Moi, personnellement, je ne saurai pas avoir dans ma classe 2 ou 3 élèves avec des troubles du comportement.
- D'accord, je comprends bien. Alors, moi, j'ai fait le tour des questions que je voulais vous poser, mais je ne sais pas si vous avez des choses à ajouter ? Aussi bien par rapport aux différentes questions abordées que dans la cadre de votre profession au quotidien...
- Je voulais dire pour terminer que, oui, il existe pleins de formations où l'on peut aller, où l'on peut s'inscrire. Je ne sais plus combien on a de demi-jour, l'administratif, ce n'est pas du tout mon truc. Mais je sais qu'on en a quand même quelques. Mais moi, en tant que jeune enseignante, j'ai tellement de choses à faire. Je sais déjà que mes collègues qui ont plus d'ancienneté, elles ont aussi du travail, mais quand on est jeune enseignante, je veux dire, parfois je travaille jusqu'à minuit, 1 h du matin. Il faut se lever le lendemain à 6 h 30, mais, c'est lourd parce qu'on dort que 5 h, il faut assurer avec les enfants, donc ce n'est vraiment pas facile. Et se dire en plus de ça « je vais aller me former », prendre du temps pour aller se former pour ça, moi je le vois comme une perte de temps où je pourrai travailler mes leçons. Sur mon weekend, je ne travaille qu'un tout le petit peu mon vendredi, mon samedi à moitié et le dimanche presque toute la journée pour essayer de faire presque deux jours de ma semaine quand on a une classe à deux niveaux. C'est même limite impensable, enfin moi, pour moi, je vais aller faire des formations en plus, qui vont prendre encore plus de temps, même si c'est pendant les heures scolaires. Mais ça veut dire, laisser mes élèves à mes collègues et comment elles vont s'en sortir et faire beaucoup de travail pour qu'ils en aient. Pour moi, actuellement, ce n'est pas gérable alors que je suis jeune et que je devrai, dans ma formation continue, aller voir ce genre de chose. Si je ne le fais pas maintenant quand est-ce que je le ferai ? Mais voilà, c'est trop de choses. On n'a pas le temps, il me faudrait 48 h dans une journée, mais ça, ce n'est

pas possible. Je pense que, à la Haute-Ecole, il faudrait qu'ils... après ça va changer avec le Pacte d'Excellence, je le sais, mais, il faut vraiment qu'ils se focalisent sur de la pratique à fond et pas des grandes théories. Vous verriez mes cours de psychologie que j'ai étudiés, étudiés, étudiés. Alors, oui, ça me forme quand je vois un enfant, je me dis « ha oui c'est peut-être ça parce que... », et c'est dans une partie de ma tête ce genre de choses, mais... ça serait tellement plus enrichissant d'aller sur le terrain, de voir les cas, de voir les enfants à troubles. On avait une école spécialisée juste en face, on y est allé une fois, alors qu'on aurait pu y aller pleins de fois et que notre enseignante nous dise de relever les difficultés qu'ils avaient et en fonction des difficultés, je ne sais pas, j'invente, se dire voilà, en fonction des grilles critères, trouver quel est le trouble qu'il pourrait avoir. Au lieu de ça, on nous a baigné les oreilles de théories, de théories, de théories. Après, je pense que ça a ses avantages aussi. Après, les ¾ des choses que j'ai apprises à l'école sont dans le fond de ma tête et, oui, je sais que je l'ai vu, mais type top quoi, je ne sais plus quoi. Pourtant je ne suis pas passée avec 10/20. Mais, voilà, je pense que la Haute-Ecole ne nous forme pas assez et donc, quand on arrive sur le terrain, c'est lourd parce qu'on a plein de choses, plein de choses, plein de choses. Et alors quand on a deux années, quand on a fini de travailler pour les 3^{ème}, on travaille pour les 4^{ème} donc... Je pense qu'on n'est pas prêt à ça et donc ça en démoralise certains, enfin certains... je suis dedans certains jours aussi. Ça démoralise parce qu'on n'a pas le temps de faire à fond tout ce qu'on voudrait dans les aménagements raisonnables pour certains enfants ou, allez, je voudrais faire des chuchoteurs pour certains de mes élèves qui sont dyslexiques, mais, je n'ai pas le temps de le faire. Et puis quand on est en vacances, on aime bien profiter aussi un peu de ses vacances, mais les ¾ de notre temps on travaille. Mais donc voilà, je pense vraiment que c'est un manque de temps et donc on n'est pas assez préparé. Je vous dis, les décrets, on ne les lit pas, ou presque pas, qu'on se le dise. Pourtant c'est des choses qui sont importantes pour nous, c'est pour nous défendre, on sait ce qu'on a le droit de faire et de ne pas faire, quels sont nos devoirs auprès des parents. Et l'on ne prend jamais le temps de les lire parce que... excusez-moi, mais, moi, quand j'ai 10 minutes, je n'ai pas envie de me taper la circulaire numéro je ne sais pas combien. Je pense qu'il manque vraiment de temps pour qu'on soit vraiment bien informé, ou des formations, quand elles sont obligées par le CECP, parce qu'on a 3 jours de formations obligés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et parfois c'est intéressant, mais sur les deux années que je suis ici, je crois que j'ai eu une journée intéressante sur les 6 donc ...

- D'accord. Donc, si je comprends bien, il faudrait peut-être revoir cette approche de terrain pendant les études et justement les thématiques des formations qui vous sont proposées en formations obligatoires pour mieux répondre à votre situation au quotidien.

- Oui, et puis plus efficace parce que, même chose, pendant une matinée, ils font un blabla théorique et puis il reste deux heures. Et pendant deux heures-là, ils commencent à faire un peu de pratique. Mais j'ai l'impression de retourner à l'école écouter le prof d'unif qui raconte sa vie.
- Vous éprouvez un grand manque de mise en pratique et de terrain en fait.
- Oui, totalement. Et puis, on nous dit à la fin de la formation « donc vous regarderez avec vos collègues », oui, super. Mais le but, enfin ça aurait été efficace si l'on avait pu y regarder aujourd'hui et pas se dire que pendant nos temps de midi on doit encore regarder à ça. Les enseignantes, enfin, nous personnellement, pendant nos temps de midi, on est toujours en train de parler de projets ect, quand ce n'est pas la fancy-fair, c'est ça, on a toujours pleins de choses. On manque vraiment de temps. Ce n'est pas efficace. Quand on va en formation, j'ai envie de prendre mes corrections que je n'ai pas faites depuis deux mois. Là au moins ça serait efficace, j'aurai corrigé pendant deux heures, mais non. Donc, c'est la même chose pour tout ce qui est formation sur les aménagements raisonnables et le Pacte d'Excellence qui va arriver chez nous, parce qu'on est la dernière vague, je pense qu'on peut s'accrocher. J'ai tout dit !
- Super, en tout cas nous avons bien fait le tour de toutes les questions. J'ai bien compris ce manque de temps, ce manque de terrain, ce manque de formations plus pratiques et plus ciblées sur vos besoins.
- Oui, je pense que c'est tout et que c'est une bonne conclusion !
- Je vous remercie pour votre temps et je vous souhaite une bonne journée !
- De rien, bonne chance et bonne journée !

Annexe 8 — Entretien réalisé avec une enseignante d’une classe de 5e et 6e primaire d’un établissement de la commune de Walcourt présentant un niveau socio-économique plus favorable (sur base du guide d’entretien - Annexe 2)

Entretien réalisé le 23/09/2020 au sein de l’établissement.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.

Je m’appelle Amadine Schreiber, j’ai 26 ans. À la base, j’ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable pour une Haute-Ecole Hénallux. J’ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES, à l’UCL. C’est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l’accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l’apprentissage dans l’enseignement ordinaire fondamental.

Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.

- OK. Donc, je suis Nancy Delanoy, je suis sortie de l’école normale en 88. J’ai fait deux années en Louisiane comme enseignante Français — langue étrangère. Puis, j’ai fait 15 ans dans le spécialisé à Marcinelle aux Bois Marcelle avec des caractériels. Et puis, depuis 2007, je crois, je suis ici en 5 et 6 à Walcourt. Donc, j’ai la classe de 5-6. Au niveau du spécialisé, on ne pouvait absolument pas aller en formation parce qu’on avait une psychopédagogue qui travaillait avec nous. Il n’y avait rien d’ouvert vers l’extérieur. Depuis que je suis dans le communal, j’essaie d’aller à au moins une formation par an. Je cible surtout des formations soit d’éveil, soit plus artistique ou plus relationnel. Je suis fort branchée sur tout ce qui est méditation, yoga et bien-être. J’essaie d’apporter ça aussi aux enfants.
- D’accord ! Comment vous sentez-vous au quotidien dans votre profession ainsi que dans la gestion de cette classe ?
- J’aime bien, ça se passe super bien avec les élèves en général. C’est beaucoup de travail, notamment en dehors de l’école, mais on a cette satisfaction de voir les enfants évoluer, content d’être à l’école. Je vis mon métier en essayant de rendre tout amusant. Et donc, souvent, les enfants se sentent bien dans ma classe. J’ai bien de faire des projets avec eux. Ici, ça fait deux ans que je suis entourée de toutes jeunes et ça, c’est chouette aussi parce que je pense que

j'arrive enfin à avoir l'école dont je rêvais au niveau de l'ambiance d'équipe, projet pédagogique, etc.

- Donc, c'est chouette !
- Oui, c'est très bien !
- En 2007, on a adopté une loi anti-discrimination qui tente de lutter contre la discrimination envers certains critères protégés comme le handicap ou l'origine sociale. Est-ce que vous, au cours de ces dernières années, vous avez pu remarquer une évolution au niveau de la scolarisation des élèves qui ont un handicap ?
- Disons que, venant du spécialisé, j'ai déjà un regard un peu spécial. Je trouve que, le fait de les mixer, ce n'est pas un service pour les enfants. Dans la mesure où, à l'heure actuelle, on ne peut plus imposer à des parents de mettre leur enfant dans le spécialisé. Je trouve que l'ordinaire ne peut pas toujours répondre aux besoins spécifiques de ces enfants-là. Ce qui fait que le niveau baisse, de façon générale dans l'enseignement. Peut-être pas forcément ici, parce qu'on a vraiment un bon niveau d'école et que c'est une population tout de même assez privilégiée. Dans ma classe de 24, j'en ai quand même 5 élèves qui sont plus en difficultés, troubles spécifiques de l'apprentissage, dyslexie, dyspraxie, dysphasie. C'est quand même énorme !
- Vous êtes alors moins favorable à l'hétérogénéité des groupes classes ?
- En fait, je trouve qu'à partir d'un certain niveau de difficulté, il faudrait encore pouvoir amener les enfants dans le spécialisé. Moi qui aie travaillé dans le spécialisé, on avait pour objectif de « guérir » quelque part ces enfants-là et de les remettre dans le circuit ordinaire. On répondait bien à ce dont ils avaient besoin. Que, maintenant, se retrouvent dans le spécialisé, des enfants qui sont vraiment de gros cas. C'est dommage.
- Au niveau de la politique de l'école, celle-ci est assez ouverte à l'accompagnement d'élève en situation de handicap et présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage. Quel est votre ressenti par rapport à ça ? Est-ce que vous vous sentez soutenue dans cet accompagnement par votre direction ou par vos collègues ?
- Alors, dans les petites classes, oui. Mais, par exemple, chez moi, je n'aurai jamais d'aide parce qu'on dit que mes élèves sont grands, qu'ils sont autonomes, etc. Et du coup, moi je n'ai jamais droit à l'aide. Alors que, finalement, arrivé au niveau de 5^e primaire, les difficultés peuvent être vraiment handicapantes. Il y a énormément de matière à voir et les enfants doivent accéder à l'abstrait, ce qui n'est pas toujours le cas. Moi, chez les grands, je ne me sens pas spécialement soutenue ou écoutée. C'est toujours du temps en plus que l'on doit consacrer pour des réunions, pour rencontrer les personnes qui suivent les enfants en dehors de l'école. C'est nous qui devons

nous adapter, mais on n'a pas forcément ni une formation supplémentaire ni un soutien chez les grands.

- OK d'accord. Donc, vous m'avez dit qu'au sein de votre classe, vous avez au moins 5 élèves qui présentent des difficultés, des troubles. Ce sont des élèves qui sont arrivés dans votre classe en étant diagnostiqués étant donné qu'ils sont plus grands ?
- Tous, sauf une.
- D'accord. Si je comprends bien, au niveau de votre gestion de la classe au quotidien, ce n'est pas toujours facile ?
- Disons que ça ralentit le reste du groupe et j'essaie de pallier. Par exemple, le petit dyspraxique, je fais tout ce que j'ai à faire au tableau pour que les autres puissent copier puis je vais copier pour lui. La maman souhaiterait qu'il arrive à avoir une tablette, mais elle a plusieurs enfants dans ce cas-là, donc ce n'est pas encore mis en place. Elle m'a demandé si j'étais d'accord de m'y mettre, mais je ne suis pas formée pour. Je ferai ce que je peux. Mais je trouve qu'on demande aux enseignants plein de compétences qu'on ne développe pas à l'école normale et qu'on doit faire par nous-mêmes. Je suis bonne en informatique, mais j'ai 53 ans, j'ai tout appris par moi-même.
- Justement, en ce qui concerne vos contacts avec les parents, comment est-ce que cela se passe ? Est-ce que les parents comprennent que vous pouvez mettre en place certaines choses, mais pas tout ? Est-ce qu'ils sont exigeants envers vous concernant l'accompagnement de leur enfant ?
- Ça dépend d'une personne à l'autre. J'essaie de bien montrer que je fais ce que je peux. Par contre, il y a certains parents qui attendent tout de l'école. Je les renvoie à leurs responsabilités à eux aussi. Parce que les parents se déchargent un peu, l'école doit pallier à tout ce que les parents ne savent pas faire. On a aussi une vie !
- Oui, tout à fait ! Pour des élèves qui sont pris en charge par des professionnels de la santé, comme un logopède ou un neuropsychologue, êtes-vous en relation avec ces professionnels ?
- Oui, oui ! En général, les enfants vont chez des personnes des environs. Il y a des spécialistes avec lesquelles on s'entend tellement bien qu'on communique par Messenger, on va manger un bout pour parler des enfants. Ça se passe comme ça.
- De manière générale, au niveau du suivi et du contact, ça se passe plutôt bien.
- Oui, de manière générale, on essaie de rencontrer les différents partenaires. Je dirai que le moins investi, c'est le PMS.
- Le PMS ne suit pas ?
- Non. Même quand on fait appel, ça prend des mois pour avoir une intervention. Finalement, les parents vont ailleurs.

- Les parents prennent des RV de leur côté alors ?
- Oui. C'est décourageant, on ne sait même plus à quoi sert le PMS, à part pour la visite médicale.
- OK, il n'y a aucun suivi à ce niveau-là. Le contact direct avec les professionnels de la santé est plus avantageux pour la prise en charge des élèves.
- Oui, tout à fait !
- En 2017, on a adopté un décret portant sur l'accueil, le maintien et l'accompagnement dans l'enseignement ordinaire fondamental des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant donc des aménagements raisonnables. Vous avez connaissance de ce décret ?
- Oui, sauf que les parents c'est « vous devez mettre des aménagements en place ». Mais, ils ne se renseignent pas sur quels aménagements. Quand on fouille, un petit peu le décret, c'est finalement assez limité.
- Donc, les aménagements raisonnables sont bien raisonnables avant tout pour vous et pour l'école, dans la mesure de ce qu'il est possible de mettre en place.
- Normalement, oui, c'est ça. Moi, finalement je le fais pour tous, systématiquement, j'essaie d'utiliser des polices d'écriture qui conviennent pour les dyslexiques, je vais faire copier d'un élève à l'autre. Comme j'ai 2 années, c'est bien parce que les 6^e peuvent aider les 5^e. Je fais pas mal de collaboration dans ce sens. J'ai une tolérance qui n'est pas la même d'un élève à l'autre parce que je sais qu'il y en a qui ont des difficultés. J'ai proposé de faire l'étude pour deux des enfants qui sont frères et sœurs et qui sont en difficultés, rester après l'école, mais comme l'étude est payante la maman hésite.
- Ha oui d'accord, vous avez proposé ça pour leur venir en aide.
- Oui, je l'ai proposé. J'ai donné aussi des outils informatiques à une autre maman pour qu'elle puisse aider, de son côté, sa fille, parce qu'elle a du temps et qu'elle voulait bien le faire. J'essaie aussi de ne pas tout faire.
- Vous mettez pas mal de choses en place de votre côté. Est-ce que certains parents arrivent parfois avec une liste d'aménagements rédigée par un spécialiste en vous demandant de tout faire ?
- Il y a déjà des parents qui m'ont carrément donné des textes qui expliquaient ce qu'est un TDAH en me disant « Voilà ce que vous devez faire ». Je veux bien, mais on a 18 élèves !
- Oui, je comprends tout à fait. Il y a des choses que vous pouvez faire pour tout le monde, comme la police d'écriture et d'autres qui sont plus compliquées à mettre en place.
- Oui, encore que, je suis occupée à refaire des choses que j'avais déjà de prêtes. Ce n'est pas ça, c'est mon métier, mais c'est toujours du boulot en plus.

- Tout à fait, je n'en doute pas. Et pendant cette période de confinement, je suppose que vous avez donné des devoirs à domicile pour les élèves ?
- On a tout de suite mis en place une plateforme de communication sur laquelle on envoyait du travail. Les enfants pouvaient poster leur travail, poser des questions, etc. Et puis, quand je me suis aperçue qu'il me manquait les travaux de 3 ou 4 de mes élèves, ça ne me convenait pas. Parce qu'eux n'avaient peut-être pas accès au pc, à internet, etc. Donc, je suis allée faire le tour des boîtes aux lettres, posté des choses en papier. Comme je fonctionne aussi avec un manuel, j'ai rendu le manuel en support. Les parents avaient, d'autre part, créé un groupe Facebook pour discuter des difficultés ou poser des questions. Ils m'ont demandé si je voulais bien en faire partie, j'ai dit oui.
- Pour les enfants qui ont des difficultés, vous avez remarqué quelque chose de particulier ?
- Le fait de distribuer à permis une remise en route. Parce que, de fait, les parents ne se signalaient pas. On leur demandait par le groupe ce qu'il se passait et ils disaient « Ne vous tracassez pas, ils travaillent. ». Mais, ils ne rendaient aucun travail. Ça ne me convenait pas.
- Est-ce que vous avez l'impression que ces élèves-là ont décroché ou perdu des connaissances ?
- Non, en fait, ils travaillaient vraiment. Il y a juste un élève qui était en décrochage parce que la maman n'était pas derrière elle tout le temps. La gamine a manipulé la maman. Ils sont préados dans ma classe quand même !
- Aux vues de votre parcours professionnel, j'ai une petite idée sur la réponse que vous allez me donner. Comment percevez-vous ce processus d'inclusion des élèves en situation de handicap, plus particulièrement les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental ? Quelle est leur place idéale ? Ont-ils leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ou bien l'enseignement spécialisé est-il encore parfois nécessaire ?
- Moi, je dirai que jusqu'à un certain niveau l'inclusion est possible et bonne. Mais après, quand l'enfant accumule trop de difficultés, je trouve qu'il a besoin d'autre chose. Il faudrait pouvoir avoir une assistance en classe, pouvoir retourner dans un groupe avec des enfants qui ont les mêmes difficultés à certains moments de la semaine. Je pense qu'à un moment, l'enfant se sent quand même un peu mis de côté, il se sent différent de toute façon. On ne lui rend pas service en le laissant dans le bain de tous les autres. Oui, ça tire vers le haut, mais il y a une limite. En secondaire, de toute façon, il ne va pas être pris en compte comme en primaire. À un moment, il faut absolument que des moyens lui soient donnés pour lui.
- D'accord, merci pour cet échange. J'ai posé toutes les questions que je voulais vous poser. Est-ce que vous avez des questions, des remarques ou autres ? J'ai entendu que vous reprochiez à

la formation initiale de ne pas vous préparer à la gestion du handicap, des troubles spécifiques de l'apprentissage, etc.

- Oui, en ayant enseigné en spécialisé, je trouve que tous les enseignants devraient enseigner en spécialisé quelques années. Ils auraient un autre regard sur l'enseignement et une tolérance qui va être beaucoup plus grande. Quand j'étais dans le spécialisé, c'était du caractériel et des troubles du comportement. Mon directeur disait « Écoutez, le but de votre journée, c'est que l'enfant soit content d'être à l'école et que la journée ce soit bien passé. Même s'il n'a rien appris ». Or, un enfant apprend toujours quelque chose. J'ai gardé cette ligne de conduite là. Pour moi, les enfants doivent d'abord être heureux à l'école. Après, il peut apprendre toute sorte de choses. Et alors, une formation peut-être d'accompagnatrice des troubles, avoir une logopède qui aide les équipes, qui peut donner deux-trois heures d'accompagnement dans les équipes de façon générale. Il y a parfois de bêtes petits trucs qu'elles ont qui peuvent aider. Il y a des enfants qui ne sont peut-être pas détectés et à qui ça ferait du bien. Voilà.
- D'accord merci beaucoup !
- Ha, je pensais aussi, ça serait bien que les parents puissent avoir une sorte de subvention une fois que leur enfant a été diagnostiqué. Parce que, oui, ils ont des remboursements sur les séances de logopédie, etc. Mais il y a aussi tout ce qu'il y a autour, le matériel, comme la tablette ou le PC par exemple.
- Oui, c'est vrai. Bonne remarque, merci !
- Merci à vous !

Annexe 9 — Entretien réalisé avec le directeur d'un établissement présentant un niveau socio-économique moins favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 1)

Entretien réalisé le 18/06/2020 dans l'établissement, en respectant les règles de distanciation sociale ainsi que le port du masque.

- Je me présente, je m'appelle Amandine, j'ai 26 ans. À la base, j'ai un bac en comptabilité et puis j'ai repris un Master en politique économique et sociale en horaire décalé. C'est dans le cadre de mon mémoire que nous nous rencontrons aujourd'hui. Je travaille sur l'accompagnement et la prise en charge des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage. Dans un premier temps, je vais vous demander de vous présenter, afin de connaître votre parcours de formation ainsi que votre parcours professionnel et de savoir comment vous vous sentez dans votre fonction de directeur.
- Ha, moi, mon parcours est un peu atypique. À la base, je suis gradué en régulation automation, rien à voir ! Ensuite, de par mon service militaire, de par ma situation familiale, mon épouse est enseignante et c'est elle qui m'a refilé le virus, et donc j'ai repris des études pour être instit. Et alors je suis arrivé très vite dans une école, celle-ci. Je travaillais comme enseignant et j'étais titulaire de 3e primaire, puis de 4e, puis de 6e. Et puis, les années passants, notre directeur de l'époque allait prendre sa retraite et finalement me propose le poste. Au début, c'étaient des intérimés et puis il est parti définitivement. Donc voilà comment finalement je me suis retrouvé directeur, mais à la base je suis bien instituteur primaire. Alors, ça date de 1998, donc ça fait maintenant 22 ans que je suis dans la fonction de directeur. Je suis directeur de deux écoles de la même maison, une école, qu'on va appeler la principale, ici, centre de la commune de Sambreville et une autre qui se trouve à 1 km 700 de celle-ci. Alors ici, nous avons à peu près 450 élèves dont une petite septantaine pour la petite implantation. Sur cette petite implantation, on a seulement 4 classes en tout, 3 classes maternelles plus les 3 première classe primaire, mais pour 4 titulaires, ce qui veut dire qu'il y a une classe verticale. Alors ici, au centre, nous avons quand même 150 élèves en maternelle et le reste en primaire.
- D'accord, donc il y a des classes maternelles sur les deux implantations en fait ?
- Oui, tout à fait, mais la plus grosse partie, c'est ici.
- Est-ce que, au cours de ces dernières années, vous avez constaté une évolution en matière de diversité des populations scolaires et leur prise en charge ?

- Il faut dire qu'ici, dans la commune de Sambreville, autrefois, il y a très longtemps, les écoles libres avaient la réputation d'accueillir, soi-disant, une population plus aisée, et les écoles communales une population un peu plus ouvrière. Je dirai que ça s'est maintenu un temps, mais que maintenant on accueille tout le monde. L'indice socio-économique de nos deux écoles est de 9/20.
- Oui tout à fait. Est-ce que vous vous êtes plutôt favorable ou défavorable à la mixité des groupes classes ?
- Moi, je suis avant tout le directeur d'une école où l'on accueille tout le monde, que ce soit des enfants d'ouvrier, de chômeur, de pharmacien ou de notaire, on accueille tout le monde. Et, on essaie en tout cas de ne pas faire de différence. Malheureusement, je dirai que le milieu socio-économique et la culture sociale se remarquent chez les enfants. Là, on ne sait rien faire. Il y a des enfants de milieu précaire chez qui ça se voit, et des enfants de pharmacien chez qui ça se voit. Maintenant, au niveau du travail, on travaille avec tous les élèves de la même manière. On remarque que les élèves arrivent de plus en plus avec des difficultés, avec des dysfonctionnements et là, on essaie de mettre en place des stratégies pour accompagner ces enfants.
- J'ai bien entendu, vous accueillez tout type d'élève, pas de réticences par rapport au dysfonctionnement, aux troubles de l'apprentissage ?
- Non, mais je vais vous avouer que, si l'on sait à l'avance qu'on accueille un élève qui a des troubles du comportement, on met les points sur les I avec les parents. Parfois, il y a des élèves qui sont exclus d'autres écoles qui arrivent chez nous, et dans ce cas, je demande un peu le profil pour savoir ce qu'il se passe. C'est bien de nous refiler la patate chaude, mais en sachant que j'ai déjà accueilli un élève qui avait été renvoyé d'une école namuroise. Les profs l'avaient appris parce qu'une enseignante a son mari qui travaille dans une école de Namur, ils ont émis des réticences. Je leur ai dit qu'on allait repartir d'une page blanche et jamais on n'a entendu parler de cet élève-là. Donc ils peuvent être « comme ça » dans une école et complètement différents dans une autre. Je pars du principe que, quand on accueille quelqu'un, on repart d'une page blanche, parfois le passé revient au galop et parfois on a des surprises. Ça peut laisser des traces au niveau des enseignants aussi.
- Est-ce que justement vous mettez des choses en place pour aider vos enseignants ou bien leurs permettre de se former dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Il faut savoir que quand on accueille un enfant qui a des troubles, j'aime bien que les parents nous le disent, quand ils le savent, et d'office, on met en place ce qu'on appelle les

concertations. Ce sont des réunions auxquelles tous les partenaires qui gravitent autour de l'enfant sont invités. À savoir les parents, bien sûr, les logopèdes s'il y en a, les psychologues, les psychomotriciennes relationnelles, les ASBL, les aides en milieux ouverts... Tous les partenaires sont invités autour de la table avec moi, avec le titulaire et avec le PMS. Ça nous permet de mettre cartes sur table, connaître le diagnostic et voir ce qu'on peut mettre en place. On va peut-être parler du PIA, on voit les aménagements raisonnables qui sont attendus et nous ce qu'on est prêt à mettre en place. Il y a un suivi et des évaluations régulièrement avec le titulaire.

- Je sais, à la suite de mon entretien avec votre enseignante, que vous avez tout de même pas mal d'élèves qui présentent des troubles spécifiques de l'apprentissage.
- On en a de plus en plus oui...
- Est-ce que vous savez, pour les élèves qui arrivent non décelés, si vos enseignants ont déjà été à la manœuvre pour alerter les parents ? Est-ce que vous pensez qu'ils sont en mesure de déceler ces troubles ?
- Bien souvent, quand on n'est pas au courant, c'est l'enseignant qui va le découvrir au fur et à mesure des apprentissages, on prévient le PMS. Le PMS convoque les parents avec moi, on discute avec les parents des difficultés qui ont été décelées. Nous on conseille, mais les décisions appartiennent toujours aux parents. On conseille souvent des logopèdes pour les problèmes de prononciation, etc. Les parents pensent souvent que l'école a des logopèdes à sa disposition, mais ce n'est pas vrai. Il y a des parents qui ne suivent pas les conseils. Suivant le milieu social auquel l'enfant appartient, on va le faire ou l'on ne va pas le faire parce qu'il y a un problème d'argent. Le milieu social intervient beaucoup. Il faut savoir que sur Sambreville, le taux de chômage est assez élevé. On a eu la fermeture de nombreuses entreprises, ça devient une cité dortoir. On sait que des parents ont des difficultés et ne suivent pas les conseils. Malheureusement, si je n'ai pas de diagnostic, c'est difficile de... Est-ce que Madame Botton vous a parlé du CRS ?
- Oui, tout à fait,
- D'accord, comme on est confronté à de plus en plus d'élèves en difficultés, dont certains sans diagnostic, on fait un carnet qu'on appelle CRS (Conseil de Remédiation et de Soutien) qui permet de dire ce qu'on a décelé comme difficultés et les aménagements qu'on met en place pour aider cet enfant, les réunions avec les parents ou les intervenants. On essaie de suivre le plus de conseils possible des spécialistes. Il y a quelque chose qui se passe à l'école pour les aider. Mais il faut que chacun y mette du sien...

- C'est justement à ça que je voulais en venir. Avec les parents, j'entends bien que le milieu social joue un rôle crucial dans l'accompagnement de ces enfants ainsi que dans la compréhension de ce qu'il se passe. Avec les professionnels de la santé, comme les logopèdes, les neuropsychologues... comment ça se passe au niveau des contacts et des échanges ?
- Vous dites les professionnels, moi je dis les spécialistes. Dans la mesure du possible, quand on a leurs coordonnées, on contacte les spécialistes. Il faut aussi savoir que, sur la commune de Sambreville, les spécialistes en milieu précaire, c'est toujours les mêmes, donc bien souvent ils nous contactent d'eux-mêmes. Ils savent qu'on est ouvert et donc ils reviennent vers nous pour qu'on se rencontre.
- De façon générale, vous avez donc de bons contacts avec les spécialistes et de nombreux échanges autour du cas de l'élève concerné.
- Oui, quand on est averti.
- D'accord. J'ai donc pu comprendre que vous êtes bien au courant de ce que sont les aménagements raisonnables et que vous mettez beaucoup de choses en place. Madame Botton m'a également fait part d'un classeur avec des fiches outils qui est à disposition de tous les enseignants,
- À ce propos, je dois apporter une nuance. On a fait tous ces outils qui sont à disposition de tous les enseignants, mais très peu les consulte...
- D'accord, il y a tout de même encore des réticences. Quel est votre ressenti à vous, en tant que directeur, face à ces aménagements raisonnables ?
- On voit toujours ce qui est possible pour nous autour de la table. Il y a un échange, une connivence. Bien souvent, ça se passe bien. On voit quand même la difficulté quand ça nécessite plus qu'un accompagnement par une logopède. Alors les aménagements sont parfois plus difficiles et ça a un coût...
- Au niveau de vos enseignants justement, vous m'en parlez il y a deux minutes, tous ne sont pas ouverts sur le sujet ?
- Il y en a de l'ancienne école, qui veulent faire comme ils ont l'habitude. Mais le CRS est obligatoire, c'est l'école qui l'a imposé. Tout élève en difficulté doit avoir un CRS, s'il ne l'a pas c'est l'enseignant qui est fautif. Maintenant, on remarque les enseignants qui écrivent beaucoup plus, et donc qui s'implique beaucoup plus que d'autres. Parfois, il y a des enseignants de l'ancienne école qui ne sont pas objectifs, ils disent que l'enfant est comme ceci ou comme cela, mais en fait il a des difficultés.
- D'accord, c'est dommage, mais vous en avez bien conscience. Je pense que le fait que vous ayez mis en place ce CRS en le rendant obligatoire vient tout de même en aide à ces enfants.

Pour terminer, selon vous, les élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage ont-ils bien leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ? Ou faut-il encore recourir à l'enseignement spécialisé de type 8 pour certains élèves ?

- Je suis un peu fâché sur ce système, car je ne voudrai pas que l'enseignement spécialisé disparaisse. Je peux comprendre qu'on avait tendance à réorienter facilement vers le type 8. Mais il y a quand même des élèves qui ont besoin de passer par du type 8. Ils ont des classes plus petites, un meilleur encadrement par des spécialistes que nous n'avons pas. On nous oblige à aménager les choses, mais les enseignants essaient de composer avec les moyens qu'on leur a donnés. Ils ont des classes de 20-25 élèves, ils font de leur mieux. On ne peut pas donner plus que ce qu'on a. L'enseignement spécialisé ne doit pas fermer ses portes. C'est comme l'intégration, on nous met quelqu'un à disposition 4 h par semaine pour aider l'enfant, mais ce n'est pas suffisant.
- Est-ce que vous pensez que la lourdeur du trouble peut jouer ?
- Oui, tout à fait. Les dysfonctionnements sont gérables si l'enfant n'a pas de gros retards de scolarité. Parfois, un passage par le spécialisé est nécessaire. Ce qu'il se passe aussi, c'est que parfois, les parents doivent s'investir pour aider leur enfant et ainsi lui permettre d'évoluer et suivre le niveau scolaire. Le milieu social joue beaucoup également là-dessus... Il y a certains parents qui sont démunis, qui ne sont pas capables d'aider. On peut faire quelque chose à l'école, mais ils doivent aussi être suivis à la maison. C'est dommage pour l'enfant. Certains sont en difficultés et quand on rencontre les parents, on se rend compte qu'eux aussi sont en difficultés. On comprend mieux qu'ils ne savent pas aider alors.
- Merci beaucoup, en ce qui me concerne, j'ai fait le tour des questions que je voulais vous poser. Je ne sais pas si vous avez des choses à ajouter ?
- Non. Je sais que l'école est vouée à devoir s'adapter de plus en plus à ce type de difficulté, mais j'espère que la formation initiale des enseignants va évoluer et qu'ils vont pouvoir trouver des solutions dans cela. Dans les jeunes enseignants, il y en a qui arrivent à s'en sortir avec ces troubles et ces aménagements, mais j'espère qu'ils vont tenir le coup sur la durée de leur carrière. J'ai connu des enseignants qui ont abandonné leur carrière. La charge devient peut-être parfois trop lourde, ou bien le métier n'est plus ce qu'il était, il évolue, on demande plus qu'avant.
- Vous avez donc des attentes concernant la formation initiale des enseignants,
- oui, j'aimerais qu'on les initie plus. Maintenant, ils doivent faire des stages, donc ils se rendent compte du terrain tout doucement. Mais je dis aussi qu'être enseignant, ce n'est pas donné à tout le monde. Il ne faut pas le faire pour les congés, il faut s'investir, il y a de plus en plus de

travail à faire pour aider les élèves, on a de plus en plus d'élèves en violence aussi et ça vient de la maison. Un des trois objectifs du plan de pilotage, c'est la lutte contre la violence. Malheureusement, on en arrive à mettre en place un règlement pour les expulser et je trouve ça dommage. Ce n'est pas top, c'est malheureux parce que ça vient d'un environnement défavorable à la maison. Mais je comprends la position des enseignants qui sont mal face à ça. La réalité de terrain évolue et change beaucoup. Mais voilà, on essaie d'accompagner au mieux !

- Je vous remercie pour cet entretien,

Annexe 10 — Entretien réalisé avec une enseignante d'une classe de 3^e primaire d'un établissement présentant un niveau socio- économique moins favorable (sur base du guide d'entretien - Annexe 2)

Entretien réalisé le 21/05/2020 en vidéoconférence via Teams.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions. Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 25 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable et gestionnaire des marchés publics pour une Haute-Ecole. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental.
Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.
- Bonjour ! Je m'appelle Aurélie Botton. Je suis enseignante depuis 9 ans, presque 10. J'ai fait mes années d'institut et puis j'ai fait la spécialisation en orthopédagogie parce que j'estimai qu'on n'était pas assez prêt justement pour ces enfants en difficultés. Ça me semblait donc nécessaire. Après j'ai commencé à enseigner directement dans l'enseignement ordinaire parce que moi, je ne me sentais pas capable d'aller dans l'enseignement spécialisé au niveau de la charge de ce que vivent les enfants, etc. Je ne pensais pas avoir les nerfs assez solides. Je suis un peu allé dans plusieurs écoles. Maintenant, je suis titulaire depuis 6 ans en 3^e primaire dans l'école de la commune de Sambreville. D'un point de vue pratique, j'ai fait beaucoup de formation. Je fais beaucoup de formation surtout sur le bien-être des enfants. J'ai fait des formations sur le mindmapping, sur la relaxation, sur la pleine conscience, sur la dyscalculie, etc. Et j'ai également mis en place le semi-flexible dans ma classe, pas au niveau de l'enseignement, mais au niveau du placement des élèves, des bureaux.
- D'accord, donc vous vous formez beaucoup à côté pour pouvoir aider aux mieux les enfants au sein de votre classe. Comment sentez-vous dans votre fonction d'enseignante ?
- En général, je trouve que j'ai vraiment du mal au niveau du fait que les enfants sont de moins en moins enclins à travailler. C'est la première fois que j'ai une classe difficile au niveau du comportement, donc ce n'était vraiment pas facile cette année. J'adore mon métier, mais c'est

vrai qu'on nous demande énormément de choses en plus que d'enseigner. Ça demande énormément de temps, c'est difficile parce qu'on ne nous donne pas du temps en plus. On n'a pas du temps imparti pour ça, ce n'est pas toujours évident.

- Oui, je comprends, c'est une question de temps disponible. En 2007, on a adopté une loi anti-discrimination qui vise à lutter contre certaines formes de discriminations envers certains critères protégés, tels que le handicap, l'origine sociale, etc. Est-ce que vous, au cours de ces dernières années, vous avez pu remarquer une évolution de la prise en charge et de la considération des élèves en situation de handicap ?
- Disons que, personnellement, je trouve ça super important. Mais parfois, on a du mal. Les parents ont toujours du mal à accepter que leur enfant ait des difficultés. En tant qu'enseignante, et je le vois aussi chez mes collègues, on essaie toujours d'aider l'enfant et d'adapter au maximum. Mais on nous en demande beaucoup aussi, d'un point de vue pratique, c'est parfois impossible. On parle beaucoup d'aménagements raisonnables, on essaie d'aller vers un mieux pour ces enfants-là. On essaie d'aller vers un mieux pour eux, mais il ne faut pas oublier qu'on a aussi le reste de la classe. On a aussi cette pression matière qui nous oblige parfois à avancer un peu plus vite que ce que l'on voudrait pour pouvoir prendre le temps avec certains enfants. Au niveau du PMS, chez nous, on a pas mal de soutien. Après, il est vrai qu'avec ma formation en orthopédagogie, j'ai quand même un bagage assez intéressant, je peux plus facilement déceler, voir qu'il y a une difficulté. Dans la société actuelle, je trouve qu'il y a toujours cette difficulté à accepter qu'un enfant ait une difficulté.
- De façon générale, vous êtes plutôt favorable ou défavorable à la mixité des groupes classes ?
- Oui, moi je suis pour, car je pense que c'est bénéfique pour tout le monde. Ça amène les enfants dits « ordinaires » à comprendre que tout le monde n'est pas le même et accepter cette différence. Maintenant, en tant que maman, j'ai un petit garçon de 4 ans et dans sa classe il y a un petit garçon avec un handicap très spécifique et assez rare, je trouve que c'est très riche, ça leur amène vraiment cette acceptation de la différence. Il est très bien intégré dans la classe. Je trouve que c'est super important d'un point de vue relationnel et les enfants sont amenés à voir la différence et à l'accepter. Maintenant, c'est vrai qu'il y a parfois des réticences envers les enfants. Il faut leur expliquer que cet enfant a des difficultés. C'est comme un enfant qui a besoin de lunettes, on lui donne des lunettes. Ici, on met des adaptations. J'essaie aussi de leur apprendre à être plus tolérants envers ça.
- D'accord, j'entends bien que cela demande beaucoup de travail. Selon vous, quelle est la scolarisation idéale pour les élèves en situation de handicap ?

- Je pense qu'il y a des troubles qui sont tout à fait gérables dans l'enseignement ordinaire, parce qu'on a un certain nombre d'élèves et qu'on a aussi nos limites. Mais parfois, j'estime que si le trouble est trop important, un petit passage par l'enseignement spécialisé, bien adapté en fonction du trouble, c'est important. Dans ma classe actuellement, j'ai un enfant qui a un énorme trouble de l'attention et un problème de colère, etc. C'est trop difficile à gérer, ça pose problème même pour les autres. À partir du moment où les troubles d'un élève posent problème de façon générale et font en pâtir les autres, il faut se diriger vers l'enseignement spécialisé. L'enseignement spécialisé est là pour les aider, pas pour les dénigrer. Au niveau des parents, c'est difficile à accepter, et je comprends. Parfois, c'est nécessaire pour son bien-être, il faut penser à ce qui serait le mieux pour l'enfant. On n'a pas toujours l'aide des spécialistes en classes pour nous aider à gérer. On n'a pas la structure adaptée pour certains cas.
- Le type de troubles est important à prendre en considération pour l'accompagnement de l'enfant. Au niveau de votre école, quelle est la politique de l'école en matière de diversité ?
- On est effectivement assez ouvert. Mais je pense qu'on met parfois trop vite une étiquette sur certaines enfants. Dans mon école, il y a beaucoup d'enseignants qui s'adaptent en fonction des difficultés des enfants. Notre directeur fait souvent des réunions avec les parents, l'enseignant et le PMS pour pouvoir venir en aide aux enfants qui en ont besoin et voir ce qu'on peut adapter. On a aussi créé un groupe qui s'appelle le CRS, Conseil de Remédiation et de Soutien, dont je fais partie. Si un enseignant se sent en difficulté face à un enfant, aussi bien pour des troubles du comportement que pour des difficultés scolaires, il peut se tourner vers nous et après on essaie de trouver des solutions à mettre en place. On a aussi créé un dossier CRS qui peut suivre l'enfant tout au long de l'année suivant le suivi du dossier par son enseignant, on n'a pas toujours le temps de le compléter. J'ai créé une farde pour l'école avec des fiches qui portent sur les différents troubles avec des choses que j'ai apprises dans mes formations, que j'ai trouvées sur internet, sur des sites spécifiques, avec des aides, des idées, des explications sur les troubles.
- D'accord, ça a l'air super intéressant cette farde ! De façon générale, l'école est donc bien ouverte et accessible pour les élèves en situation de handicap, ainsi que les élèves ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage.
- Oui, on a aussi quelques enfants qui ont des tablettes pour s'aider. Maintenant, c'est vrai que ça dépend un peu des enseignants. Si un enseignant est plus ouvert, alors on va diriger l'enfant vers la classe de cet enseignant. On n'est pas tous les mêmes face aux outils informatiques...
- De ce que je comprends, vous vous sentez aussi soutenue par votre directeur ?

- On met beaucoup de choses en place nous-mêmes. Le directeur est derrière, si l'on n'a besoin d'outils, il nous achète le matériel nécessaire. Mais il est moins sur le terrain donc il sait moins nous diriger, mais il nous aide. On s'aide aussi entre enseignants pour voir ce qu'on peut faire.
- Il y a une bonne cohésion d'équipe ?
- Oui, entre années oui. On est beaucoup donc on ne sait pas tous se voir, mais entre années oui, on essaie de s'organiser comme on peut.
- D'accord. Au niveau de votre classe, vous m'avez dit que vous avez mis en place une classe semi-flexible au niveau des bureaux, est-ce que vous avez beaucoup d'élèves en situation de handicap dans votre classe ?
- Concrètement, sur 21 élèves, j'en ai 7 qui ont des troubles, troubles de l'apprentissage et parfois troubles du comportement en plus. J'ai un très gros cas, qui a été enfin diagnostiqué cette année. J'ai deux autres élèves qui ont de grosses difficultés, mais qui ne sont pas diagnostiqués. Et les autres ont des troubles spécifiques de l'apprentissage, dyscalculie et troubles de l'attention.
- Est-ce que vous avez participé au diagnostic pour certains élèves ?
- Chaque année, j'alerte certains parents quand je remarque des difficultés. Cette année, j'en ai 4 qui sont déjà suivis et dont les parents sont super ouverts et qu'ils sont bien suivis. C'est un avantage et c'est super important quand les parents sont bien au courant et que les enfants sont bien suivis. J'en ai deux qui ont de grosses difficultés, ils étaient suivis, mais ils ne le sont plus. Ce sont des frères et sœurs, j'ai essayé de relancer, mais ils viennent d'une famille très précarisée. Quand j'explique des choses aux parents, ils ne comprennent pas toujours d'un point de vue vocabulaire ce que je veux leur dire, ils me demandent des explications, c'est très compliqué. Les enfants étaient déjà en échec dès le premier bulletin, j'avais tiré la sonnette d'alarme pour qu'on mette tout de suite des choses en place, mais ça n'avance pas. Pour l'élève qui a de très gros soucis et qui vient d'être diagnostiqué cette année, c'est moi qui ai lancé les projets. J'ai orienté les parents vers un centre de Le Roux qui regroupent des spécialistes des troubles de l'apprentissage. Donc, tout a pu se faire là-bas, les tests, le suivi autant psychologique que logopédique, etc.
- Pour cet enfant-là, vous avez orienté les parents vers ce centre alors ?
- Oui, parce que les parents me disaient que c'était difficile d'avoir des RV à l'hôpital. Je les ai orientés vers le centre en me disant que ça irait peut-être un peu plus vite, et ça a été le cas. Donc, on a enfin pu diagnostiquer les troubles qu'on a repérés depuis la première primaire. À un moment donné, les parents ont bien vu que ce n'était plus possible.
- Au niveau de vos relations avec les parents, si je comprends bien, ça dépend de comment les parents peuvent accepter ou non que leur enfant ait des difficultés ? Ainsi que des moyens dont

ils disposent pour les aider ? Car, si je comprends bien, pour les enfants issus d'un milieu social plus précarisé, ce n'est pas simple.

- Pour les parents des frères et sœurs, ils comprennent maintenant qu'il y a des difficultés, mais pour tout ce qui est administratif ainsi qu'au niveau pécuniaire, c'est compliqué. Il y a des situations où l'on a de bons suivis des parents et des spécialistes, mais c'est vrai que pour d'autres, c'est un peu plus compliqué. Ça dépend un peu des parents, de l'enfant, de l'acceptation.
- Et au niveau de vos contacts avec les professionnels de la santé justement, aussi bien logopèdes que neuropsychologues, ça se passe comment ?
- En général, on a deux logopèdes qui travaillent beaucoup avec notre école, on a tendance à orienter les parents vers ces deux logopèdes-là, car le contact est facile, on sait qu'on peut faire des réunions pour discuter des cas de certains élèves. Il y a certains spécialistes qui sont plus compliqués à avoir, c'est vrai. L'année passée, j'ai une logopède qui m'a envoyé tout un dossier par mail avec des adaptations, mais c'était trop tard, on aurait dû mettre ça en place plus tôt dans l'année. Ça dépend de chacun et ça dépend aussi de nos disponibilités. Nous non plus on n'est pas toujours disponibles pour leur sonner. Ce n'est pas toujours évident.
- Vous êtes donc principalement en contact avec des logopèdes alors. Vous n'avez pas de contact avec les neuropsychologues ?
- Si, pour l'enfant qui est en très grosses difficultés, j'ai des contacts avec la neuropsychologue. Elle m'avait donné un dossier à remplir sur les forces et les faiblesses de façon quotidienne. C'est très fastidieux, ça me prenait énormément de temps donc j'ai su le faire un peu, mais je n'aurai pas su le faire toute l'année. Mais ça a permis à la neuropsychologue de comprendre un peu son comportement, comment il était tout au long d'une journée.
- Et vous, dans votre travail quotidien, comment vivez-vous cette gestion de l'hétérogénéité ?
- Je pars du principe qu'une adaptation peut servir pour tout le monde. J'ai fait énormément d'adaptation matérielle. Donc par exemple, ils ont tous un petit bac avec le strict minimum de matériel pour éviter les distractions. J'en ai certains pour qui j'ai dû tout supprimer sauf le crayon et la gomme, mais j'essaie que l'utilisation du matériel soit la même pour tout le monde. Je pars du principe qu'une adaptation peut aussi aider un enfant qui n'a pas de trouble spécifique de l'apprentissage. Je fais beaucoup d'adaptation générale. Pour ce qui est des adaptations spécifiques, ça dépend un peu de l'enfant et de mes possibilités. Il y a des enfants qui à force sont autonomes dans leurs aides (surligner les éléments importants d'une consigne). J'ai toujours l'impression que je n'en fais pas assez.

- En globalisant les adaptations, vous pensez que ça permet également d'éviter les conflits et les moqueries entre les élèves ?
- Je prône absolument la bonne ambiance en classe, je ne supporte pas les moqueries et je travaille pour qu'il n'y en ait pas. À force, les enfants comprennent et vont aider ceux qui en ont besoin.
- D'un point de vue des formations, j'ai bien entendu que vous aviez fait beaucoup de formations en plus. Que pensez-vous de la formation initiale des enseignants ainsi que de la formation continue prévue au cours de l'année ? Avez-vous des attentes particulières à ce niveau ?
- Déjà, on se sent écouté au niveau des thématiques de formations d'une année à l'autre. Cela étant, on est plus de 40 enseignants, donc souvent le choix se fait au vote. On a eu des formations sur les troubles spécifiques de l'apprentissage, mais c'est toujours très théorique je trouve que ça manque de pratique. C'est pour ça aussi que je préfère faire des formations en dehors, parce que je trouve que là on y va, les gens sont motivés, surtout celles de l'été ! On choisit énormément sur le bien-être de l'enfant. Ici pour la formation de l'année prochaine, avec le plan de pilotage, on a choisi une formation qui sera plus axée sur le bien-être des élèves à l'école. On est contentes parce que la formation va porter sur les aménagements de la cour, la gestion des conflits sans violence. Ça me parle beaucoup, on a poussé dans ce sens-là et l'on a eu la réponse attendue. Maintenant, c'est vrai que je choisis les formations qui me parlent. Il y a une année où j'ai pu faire deux formations, donc je suis partie 4 jours. Et dans une de ces deux formations qui portait sur les troubles de l'apprentissage, je me suis rendu compte que je faisais déjà beaucoup de chose, alors que je l'avais choisie parce que je pensais que je n'en faisais pas assez pour mes élèves. C'était chouette, c'était un vrai partage. Je ne compte pas sur les formations internes pour ça, les formations internes sont plus générales et plus théoriques. Je préfère choisir des formations sur le côté parce que ça me parle ou parce que j'en ai besoin pour un cas en particulier. Je suis les formations de la FOCEF généralement.
- Au niveau des formations continues, vous êtes toujours à la recherche de formations qui vous seront utiles dans votre quotidien d'enseignante. En ce qui concerne votre formation initiale, est-ce que vous avez eu des cours en rapport avec les troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Il y en a eu oui, mais moi je suis partie en Erasmus et donc je n'ai pas eu tous les cours identiques. Je savais que je voulais faire la formation en orthopédagogie par la suite. Je sais qu'il y a eu des cours là-dessus, mais je pense qu'ils ne sont pas suffisants et en adéquations avec la réalité du terrain. Après, je pense que si, suite à la réforme, ils proposent tout ce que l'on voit en orthopédagogie ainsi que la remise en question de ce qu'on fait en tant qu'enseignant, ça sera vraiment bénéfique. On ne voit pas toujours ce qu'il se passe, on peut soupçonner, on n'est pas spécialiste. Mais il est clair que c'est un avantage certain pour moi

d'avoir suivi cette formation. On peut plus facilement déceler qu'il y a un problème. En fait, je ne pense pas qu'il y ait de plus en plus d'enfants porteurs de troubles, je pense simplement qu'on identifie mieux. Avant, on les considérait simplement comme de mauvais élèves. Parfois un enfant qui ne veut pas travailler, ce n'est pas un enfant fainéant, c'est un enfant qui ne veut pas travailler pour qu'on ne voie pas ses difficultés. On est plus attentifs et l'on essaie de les aider et de mettre des choses en place.

- Justement, concernant les aménagements raisonnables, quel est votre ressenti ? Comment est-ce que cela se passe pour leur mise en place ? Est-ce que les parents ou les professionnels de la santé vous disent quoi faire ?
- En fait, je trouve que dans « aménagements raisonnables », ce n'est pas assez clair, et en même temps ça ne doit pas l'être, car chaque enfant a des besoins différents. Parfois, on a des parents qui arrivent avec des fiches des logopèdes avec tout ce qu'il faut adapter. Mais moi, je les arrête tout de suite. Il ne faut pas tout faire, parce que tous les enfants n'ont pas besoin de tout. Un trouble chez l'un et chez l'autre ne présente pas les mêmes besoins. Ce que j'essaie toujours de faire, c'est d'observer l'enfant et de voir ce qui peut réellement l'aider dans cette fiche. Pouvoir me dire que ça ou ça c'est bien nécessaire. Alors, dans « aménagements raisonnables » qu'est-ce qui est vraiment « raisonnable » ? C'est subjectif. On peut se dire qu'une chose est raisonnable pour sa classe parce qu'on a que 16 élèves et qu'on peut le faire, mais si j'ai 25 élèves, c'est beaucoup moins raisonnable. Je lis les fiches ou les dossiers que les parents ou les spécialistes me remettent et je surligne ce que je fais déjà. Parfois, ce sont des bêtises, comme les balles de tennis aux chaises. Chez nous, on essaie de le faire dans toute l'école pour limiter le bruit. Mais, je sais que dans certains cas, il y a des choses qui ne fonctionnent pas. Les adaptations ne doivent pas non plus nuire aux autres. Je fais ce que je peux, sans délaisser les autres. On n'écrit pas tout dans le dossier non plus, car il y a des petites choses qu'on fait sans même plus y penser, on a l'habitude de le faire pour l'un ou l'autre. Les aménagements raisonnables c'est, on peut faire telle, telle et telle chose, mais il y a des choses qui fonctionneront, des choses qui ne fonctionneront pas et des choses qui ne sont pas possibles d'un point de vue pratique. On essaie de s'adapter comme on peut avec les réalités du terrain.
- Est-ce qu'au niveau de ces aménagements raisonnables vous avez des parents qui sont plus poussant que d'autres et qui veulent que tous les aménagements repris dans la liste de la logopède soient mis en place ? Ou est-ce que vous avez l'impression qu'ils vous font relativement confiance et qu'ils savent que vous mettez déjà des choses en place et que vous faites pour un mieux ?

- Ça dépend des parents... Cette année, c'est la première année que j'ai des parents qui trouvent qu'on ne fait rien pour leur enfant. Pour celui qui a de gros troubles, on tire la sonnette d'alarme depuis la première primaire, on le décèle seulement maintenant et les parents nous disent qu'on n'en fait pas assez. Non, écoutez... À un moment donné, il faut aussi mettre des limites. J'essaie de toujours créer un climat de confiance avec les parents, je leur dis que je suis disponible, qu'on peut se rencontrer le matin, pendant le temps de midi, après l'école suivant les disponibilités de chacun. Si quelque chose ne va pas, s'ils sont tracassés, s'ils ont besoin d'un coup de main, ou des exercices supplémentaires... Je suis là. Il faut créer un climat de confiance. Après oui, il y a des parents qui viennent voir les enseignants presque tous les jours, on essaie de s'adapter en fonction des difficultés de l'enfant, des parents... Mais on met aussi nos limites, si à un moment donner le directeur doit intervenir parce que ce n'est plus possible, il le fait, il rencontre les parents.
- Pour les deux enfants issus d'une famille plus précarisée pour qui il n'y a pas eu de diagnostic et pas de suivi, vous mettre également des choses en place comme vous le pouvez pour leur venir en aide ?
- Oui, bien sûr ! Surtout qu'ils ont de grosses lacunes en vocabulaire, donc je m'assure toujours qu'ils ont bien tout compris, je les appelle près de moi pour refaire des exercices, je fais des remédiations à la récréation, les autres sont toujours prêts à venir les aider, ils sont très gentils. Mais c'est vrai qu'on voit vraiment qu'il y a un manque de suivi à la maison et un manque d'aide. Mais les parents ne savent pas et ils me l'ont clairement dit. Le papa m'a dit qu'il n'avait pas fini l'école et qu'il ne savait donc pas les aider. Les parents sont séparés en plus, donc c'est encore plus difficile. La maman me demande de lui expliquer ce que veut dire « volontaire » quand j'écris « volontaire » dans le bulletin. Je vois bien qu'il y a de grosses difficultés derrières.
- Vous constatez que le niveau social joue dans l'accompagnement de ces enfants ?
- Oui, vraiment. Mais il y a aussi des parents pour qui, d'un point de vue du niveau social, c'est compliqué, mais qui vont essayer de trouver des solutions et se démener pour que leur enfant puisse avoir un suivi. Ça dépend vraiment de la situation.
- Je comprends bien. Pour terminer, est-ce que, selon vous, les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ont bien leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ? Ou pensez-vous que pour l'une ou l'autre raison, il est préférable de les orienter vers l'enseignement spécialisé ?
- Ça dépend vraiment du trouble. Si certains enfants ont un QI trop faible, ils ont besoin de plus de temps et l'enseignement ordinaire va aller trop vite pour eux. On a quand même un

programme à respecter et une classe à encadrer. C'est dommage, parce que parfois on se dit que si l'on n'a pas vu telle ou telle matière du programme, ce n'est peut-être pas si grave s'ils ont compris tout le reste. On est parfois face à deux problèmes, pouvoir mettre tout en place et aider l'enfant, et en même temps se dire qu'il faut avancer dans la matière. C'est un avantage pour eux de les maintenir dans l'enseignement ordinaire le plus longtemps possible, mais quand ce n'est plus possible, il faut pouvoir les réorienter pour leur bien-être et ne pas les dégouter de l'école. Il ne faut pas les dégouter plus que ça. Mais les parents ne peuvent pas toujours entendre, et je comprends que leur enfant soit orienté vers l'enseignement spécialisé. On ne connaît pas assez. Les parents parlent encore souvent de l'enseignement spécial parce que l'enfant est spéciale. Mais ce n'est pas une prison, ce n'est pas un garage pour tous les enfants en difficultés où on les met sans rien faire. Il y a des écoles spécialisées qui ont un très bon suivi. Il y a plus d'adaptations pour ces enfants. Notre psychologue accompagne toujours les parents dans le cas où l'on doit le réorienter. On leur explique aussi que c'est pour le bien-être de leur enfant.

- Je vous remercie pour vos réponses. Pour ma part, j'ai fait le tour des questions que je souhaitais vous poser. Je ne sais pas si vous avez des choses à ajouter, des précisions, des éléments qui vous semblent importants ?
- Non, pour moi je pense que j'ai tout dit. Juste que, je me dis qu'on parle souvent des enfants qui ont des difficultés, mais pas des enfants haut-potentiels alors qu'aux aussi ne vivent pas toujours bien leur scolarité. Ils sont souvent dégoutés de l'école. Dans ma classe, j'en ai un et j'en soupçonne un autre. Et, je pense qu'il y a aussi de choses à mettre en place pour eux, ils s'ennuient souvent et ils réfléchissent complètement autrement. Ils ont une réflexion très différente, ils sont toujours un cran en avant. Ils ont souvent des soucis et un décalage d'un point de vue humain.
- Oui, c'est vrai, c'est une bonne remarque. Si je ne me trompe pas, les HP entrent tout de même dans le champ des élèves à besoins spécifiques et donc il doit y avoir des aménagements raisonnables possibles pour eux.
- J'espère que j'ai bien répondu à tout, et que ça va vous aider !
- Oui, il n'y a pas de soucis, merci beaucoup !
- Pas de soucis, bonne journée,
- Bonne journée !

Annexe 11 — Entretien réalisé avec une enseignante d’une classe de 4^e primaire d’un établissement de la commune Sambreville présentant un niveau socio-économique moins favorable (sur base du guide d’entretien - Annexe 2)

Entretien réalisé le 01/10/2020 au sein de l’établissement.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.

Je m’appelle Amadine Schreiber, j’ai 26 ans. À la base, j’ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable pour une Haute-Ecole Hénallux. J’ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES, à l’UCL. C’est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l’accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l’apprentissage dans l’enseignement ordinaire fondamental.

Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.

- OK. Moi, c’est Stéphanie, je suis enseignante depuis 9 ans. J’ai été 7 ans titulaire en 5^e primaire et là, ça fait 2 ans que je suis en 4^e primaire. C’est un choix personnel, j’en avais un peu marre d’être tout le temps dans la même année. J’ai fait mes études à l’école normale, à la Haute-Ecole à Malonne. Ensuite, je trouvais qu’il me manquait quelque chose, j’ai fait, en horaire décalé, sciences de l’éducation à Louvain-la-Neuve, pendant 3 ans. Je suis diplômée en sciences de l’éducation en plus. J’ai fait une formation en Coaching aussi, parce que je voulais être coach scolaire en plus, après journée. Ça m’a aussi aidé dans mon métier de prof. Je fais pas mal de formations FOCEF, etc. pendant l’été. J’aime bien me former, je trouve que ce n’est jamais assez.
- D’accord ! Comment vous sentez-vous au quotidien dans votre fonction d’enseignante aujourd’hui ?
- Honnêtement, surtout en après Covid, un peu dépassée parce que je trouve que c’est très compliqué de gérer les différences entre les enfants. Je trouve que ça s’est très fort marqué dans les « 6 mois d’absence ». Il y a des enfants qui ont beaucoup travaillé et des enfants qui n’ont pas du tout travaillé pendant ces 6 mois. Je trouve que c’est très compliqué. En plus, j’ai une très grande classe, j’ai 26 élèves. J’ai beaucoup d’élèves qui ont des difficultés d’apprentissage donc c’est assez compliqué, je trouve, à gérer.

- D'accord. Et donc, justement, comment ça s'est passé pendant le confinement ? Vous avez envoyé du travail aux élèves ?
- Oui, donc avec mon ancienne classe, la classe de l'année passée, on a envoyé de deux manières : on a envoyé par email le travail et les parents nous renvoyaient les retours. Mais, honnêtement, on a la moitié qui n'ont pas du tout répondu. On ne sait pas du tout ce que les enfants ont fait. On avait proposé une deuxième alternative sur Wazzou. C'est une plateforme sous forme de jeux. Là de nouveau, les enfants pouvaient travailler sous forme de jeu et moi j'avais accès à ça. C'est Van In qui fait ça. On sait avoir accès et voir un peu ce qu'il se passe. Mais de nouveau, ce sont les parents avec qui l'on avait des interactions dont les enfants jouaient sur la plateforme.
- D'accord, donc pour certains, vous savez qu'ils ont travaillé et pour d'autres, il n'y a pas eu de retour.
- Non. Il y en a, on ne sait pas ce qu'il s'est passé pendant 6 mois.
- En 2007, on a adopté une loi anti-discrimination qui tente de lutter contre la discrimination envers certains critères protégés comme le handicap ou l'origine sociale. Est-ce que, au cours de ces dernières années, vous avez pu remarquer une évolution au niveau de la scolarisation des élèves qui ont un handicap ?
- Alors, handicap à proprement parler, je n'ai jamais eu. Par contre, j'ai souvent des enfants avec des troubles de l'apprentissage. On a souvent des dyslexiques, des dyspraxiques, des hyperactifs beaucoup aussi, des hauts potentiels. Je ne pense pas qu'il y en a plus qu'avant, mais je pense qu'on diagnostique plus qu'avant. On met plus vite le mot ou « l'étiquette » qu'avant. On les identifie beaucoup plus maintenant. Et je trouve qu'on met quand même pas mal de choses en place et de plus en plus pour essayer justement de différencier, faire des remédiations. Par exemple, avec le Covid, on a reçu des heures en plus d'aide. Une enseignante vient nous aider en plus dans les classes pour justement un peu remédier à ce problème, aux lacunes, qui ont pu se marquer avec le confinement.
- Est-ce que vous êtes plus l'hétérogénéité ou l'homogénéité des groupes classes ?
- Alors, je suis pour la mixité maintenant, je trouve que c'est très compliqué malgré tout. Oui, je suis pour la mixité, je trouve que c'est beaucoup plus riche pour les enfants, le dépassement, etc. Néanmoins, quand on a de grands nombres, comme j'ai cette année-ci, je trouve que c'est très compliqué de gérer.
- D'accord, je comprends. Pour vous, quelle est la gestion idéale de cette hétérogénéité pour les enfants qui ont un handicap ou des troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Moi j'aime bien ce que j'appelle du tutorat entre pairs. Donc, c'est vraiment mettre, je n'aime pas dire ça, un enfant « qui a plus de facilité » avec un enfant qui a justement des difficultés et

qu'il y ait une collaboration entre eux. Pour ça, de nouveau, il faut vraiment bien associer les enfants pour que celui qui est « bon élève » soit là pour expliquer et pas pour dévaloriser l'autre enfant. C'est un vrai travail collaboratif. Je trouve que ça peut vraiment être super porteur. Parfois, on a beau réexpliquer, pour nous ça paraît « tellement simple » qu'on n'a pas les bons mots pour expliquer. Qu'eux, entre langages d'enfant, parfois ils se comprennent. Mais, je serais pour qu'on limite le nombre d'élève par classe, pas le nombre d'élèves en difficultés, pour justement avoir plus de facilité à gérer. Je trouve que 26, c'est énorme, c'est très compliqué. Je trouve que l'idéal, ce serait 20, je trouve que ce serait bien.

- C'est vrai que 26, c'est une grosse classe. Au niveau de la politique de l'école, celle-ci est assez ouverte à l'accompagnement d'élève en situation de handicap et présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage. Quel est votre ressenti par rapport à ça ? Est-ce que vous vous sentez soutenue dans cet accompagnement par votre direction ou par vos collègues ?
- Mon directeur est vraiment favorable, il accueille. Je sais qu'on a déjà eu, en maternelle, des autistes, des trisomiques... qui après doivent partir parce que ça reste compliqué pour eux. On a déjà eux, même si ce n'est pas un handicap, des diabétiques, j'ai eu une élève qui avait la mucoviscidose, on a une petite qui est malvoyante. Il est pour l'accueil, il est très ouvert.
- Lorsque j'ai fait l'entretien avec lui, il m'a expliqué que vous accueillez souvent des élèves qui ont été exclus d'autres écoles en repartant d'une page blanche.
- Oui, c'est ça. On accueille aussi les primoarrivants. On accueille parfois des enfants qui ne parlent pas français. Il essaie d'accueillir le plus possible.
- Il veut laisser sa chance à tout le monde. Est-ce que vous vous sentez soutenue en tant qu'enseignante dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap, et plus particulièrement des élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Avec ma collègue directe, on s'entraide vraiment beaucoup, on essaie de s'aider dès qu'on peut pendant les heures de fourche, etc. Le directeur, je pense qu'il est quand même malgré tout un peu dépassé par tout ça. Et puis, on a beaucoup d'élèves dans l'école.
- Qu'est ce que vous pensez de cette entraide ?
- Je trouve que c'est vraiment important parce que ce n'est pas toujours facile. Avec la collègue, ça arrive, même le soir parce qu'on est tracassées de la situation d'un élève, qu'on discute entre nous, qu'on s'entraide, qu'on fasse des remédiations. L'enseignante qui vient aider, on s'arrange pour qu'elle prenne nos deux classes en même temps, pour augmenter les heures d'aide auxquelles les enfants ont accès.
- D'accord. Et donc, cette personne elle vient d'une autre structure ou c'est une enseignante de chez vous ?

- C'est une enseignante de chez nous, mais qui n'a pas encore de classe et donc elle fait les heures d'aide.
- Ha oui, d'accord. Et vous, concrètement dans votre classe, vous n'avez pas d'élève porteur d'un handicap physique à proprement parler, mais des élèves qui ont des troubles, vous en avez beaucoup ?
- Cette année-ci, j'en ai vraiment beaucoup. Je vais aller chercher ma farde avec mon tableau. J'ai justement fait un résumé de mon profil de classe. J'en ai deux qui sont dyslexiques, c'est « ce qu'on a le plus ». J'en ai une qui est dyspraxique. J'en ai trois qui ont des troubles de l'attention.
- D'accord, ces élèves, ils sont arrivés dans votre classe en étant diagnostiqués ?
- Oui, ils sont arrivés qu'ils étaient déjà diagnostiqués et qu'il y avait un suivi logopédique...
- D'accord, est-ce qu'il vous arrive de vous rendre compte qu'un enfant a un souci en 4^e ? Ou généralement, s'en rend-on compte avant ?
- Généralement, c'est avant. C'est très rare, mais c'est arrivé une ou deux fois que j'épingle un petit souci. Généralement, ce que j'épingle plutôt ce sont des hauts potentiels. Généralement, ce sont des enfants qui passent un peu à la trappe parce que ce sont de bons élèves. Mais ils ont aussi des besoins spécifiques en étant haut-potentiel. L'année passée, mais c'est un peu à cause des parents, j'ai un enfant qui arrive dans ma classe et en voyant son écriture, je suis persuadée qu'il est dysgraphique et même peut-être dysorthographique. Je regarde un peu ses écrits, j'en parle avec les deux logopèdes de l'école qui me disent que j'ai raison. Quand j'ai convoqué les parents pour leur faire part de ce que je constatais, eux m'ont dit « non, non, c'est un problème de maturité ». Dans ce cas-là, on ne sait rien faire, parce que les parents s'opposent, on est bloqué. Hors que, je suis convaincue qu'il y a quand même un souci.
- Est-ce que vous avez été formée justement au repérage de ces troubles spécifiques de l'apprentissage ?
- Pas énormément à l'école normale. C'est pour ça que, après deux ans d'enseignement, je trouvais qu'il me manquait quelque chose. C'est pour ça que j'ai voulu faire l'unif en sciences de l'éducation. Et là, de nouveau, c'est parce que j'ai choisi l'option AMS — Approfondissement en Milieu Scolaire, parmi les 3 options. C'est vraiment dans cette option qu'on apprend à aider l'enfant, à faire des tests. Je trouve que j'ai plus appris dans mes formations sur le côté qu'à l'école normale. Je trouve que ça m'ouvre quand même.
- Dans votre gestion de classe de tous les jours, vous vous sentez comment par rapport à la gestion des enfants qui ont ces troubles ?

- Heureusement que j'ai mes formations. Heureusement que j'ai ce bagage à côté et toutes ces petites astuces qui m'aident à mieux gérer. Sinon je pense que je serai vraiment dépassée.
- Justement, vous en parliez il y a deux minutes avec des parents qui n'ont pas voulu entendre que leur enfant pouvait avoir un souci dans son apprentissage, comment est-ce que cela se passe de façon générale ? Est-ce que les parents comprennent que vous pouvez mettre en place certaines choses, mais pas tout ? Est-ce qu'ils sont exigeants envers vous concernant l'accompagnement de leur enfant ? Est-ce qu'il y a des parents qui suivent mieux leurs enfants que d'autres dans la gestion des troubles ?
- Je dirai qu'il y a trois sortes de parents.

Il y a les parents qui suivent super bien, qui sont relativement reconnaissants.

Puis, il y a les parents qui se leurrent, pour qui leur enfant n'a pas de problème. On aura tendance à vite dire que c'est de la faute de l'enseignant, que si l'enfant a des difficultés, c'est parce que l'enseignant ne fait pas ce qu'il faut. Justement, cette année avec le Covid, on a décidé que, quand un enfant bénéficie d'une remédiation, on colle une étiquette dans le journal de classe : « Votre enfant a bénéficié d'une remédiation en... », pour que les parents se rendent compte à un moment donné qu'on intervient. On a eu beaucoup d'absentéisme avec le Covid aussi, il y a des parents pour qui ça n'apparaît pas comme normal de nous prévenir que l'enfant est malade, de nous dire combien de temps et de demander les feuilles. On a créé une adresse mail avec ma collègue pour que les parents puissent nous prévenir que l'enfant est malade et pouvoir envoyer le travail par scan si l'on nous le demande.

Le troisième, ce sont les parents qui sont sympas, mais, qui le reconnaissent ou non, sont limités. Ils ne savent pas aider leurs enfants et ils reportent tout sur l'enseignante.

- Est-ce que vous constatez une différence dans l'accompagnement des enfants suivant le milieu social auquel ils appartiennent ?
- Oui, quand même. Je pense qu'un suivi logopédique, c'est quand même couteux. Je pense qu'à un moment donné, ça coince. On voit quand même la différence. Les enfants qui ont des troubles de l'apprentissage dans une bonne famille, c'est plus « facilement » résorbé. Quand c'est dans des milieux plus défavorisés, c'est plus compliqué.
- D'accord. Et avec les professionnels justement, comment ça se passe ? Vous avez des contacts avec les logopèdes, les neuropsychologues ? Ou bien les parents font l'intermédiaire ?
- Pour ça, de nouveau, on a deux cas de figure. J'ai une élève qui est grande dyspraxique, on a une réunion lundi avec l'équipe pour voir justement tout ce qu'on peut mettre en place pour aider cet enfant. Je trouve ça super, on aura même des aides en classe pour cette enfant-là. Ça fait déjà un mois qu'on est rentré, j'ai dû un peu insister, je suis un peu frustrée de me dire que

ça fait déjà un mois qu'on est rentré. On a également des logopèdes de l'école qui suivent des élèves. J'en ai une qui suit deux élèves de ma classe et ça, c'est le top du top parce que chaque fois j'ai un retour. Ça se fait pendant les heures de cours, mais chaque fois j'ai un retour et je sais ce qui a été vu. C'est le plus efficace. Et puis, cette année-ci, je pense que j'en ai 4 ou 5 qui sont suivis par des logopèdes, hors que j'ai demandé aux parents pour avoir les contacts, parfois les logopèdes ont des tuyaux qu'on n'a pas, je n'ai pas de nouvelle. Je trouve ça triste parce que je pense que ça serait beaucoup plus porteur qu'on soit tous dans la même direction pour l'enfant ; les parents, la logopède, tout le monde. Je me suis fait la réflexion, je sais qu'ils sont suivis par logopède, mais je n'en sais pas plus. Je trouve ça dommage.

- Manque de suivi de la part des professionnels alors vous pensez ?
- Oui peut-être, ou bien ce sont les parents qui ne font pas le lien. De nouveau, un cas n'est pas l'autre. L'élève qui est dyspraxique, on a la possibilité d'avoir une aide 4 h par semaine en classe. Mais ma collègue de l'année passée n'était pas d'accord, elle ne voulait pas. Mais donc, la gamine bénéficiait de ces 4 h là après l'école. Je suis contre, je trouve qu'après l'école ce n'est pas l'idéal de leur infliger 4 h. Je me dis que c'est bien. Cette dame vient 4 h par semaine, donc 4 fois semaine. Je peux lui demander de s'assurer qu'une partie de matière est acquise ou réexpliquer.
- Est-ce que vous pensez que pour cette année-ci, ça va être fonctionnel ?
- On va voir ça en réunion lundi, on va exprimer nos souhaits et l'on pourra, normalement, mettre ça en route.
- Cette réunion c'est avec le centre PMS ?
- On a une psychologue du PMS qui est tout le temps à l'école, comme on est une grande école, qui sera là, notre directeur, les titulaires, la maman sera là et toute l'équipe éducative qui l'accompagne.
- OK d'accord ! Justement par rapport à la mise en place d'aide, en 2017, on a adopté un décret portant sur l'accueil, le maintien et l'accompagnement dans l'enseignement ordinaire fondamental des élèves présentant des besoins spécifiques et nécessitant donc des aménagements raisonnables. Vous avez connaissance de ce décret et de ce que sont les aménagements raisonnables ? Est-ce que vous mettez des aménagements raisonnables en place en classe et sur quelle base ?
- En fait, j'ai pris le pas de me dire que si c'était bon pour un élève, ça peut être bon pour tous. Je les propose à tous les enfants. Systématiquement, je ne propose pas de feuille recto verso, j'ai des bandelettes de lecture pour les enfants qui ont des problèmes d'attention et de concentration, je les propose à tous les enfants, peu importe qu'ils aient des difficultés ou pas.

Pour tout ce qui est trouble de l'attention, on propose souvent des casques antibruit, j'en ai presque 20, je pense, de nouveau, je les propose à tous. Pour la concentration, j'ai des cousins ergonomiques, s'ils veulent, ils prennent. J'ai des bancs tout seul aussi, je les propose et je fais des tournantes. Mettre les consignes en fluos, je le fais et je leur conseille de le faire aussi. Après il y a des consignes plus ciblées, comme pour mon élève dyspraxique, je dois découper pour elle donc je le fais la veille à la maison.

- D'accord, vous faites déjà pas mal de choses. Est-ce que vous avez parfois des parents qui arrivent avec des listes de recommandations de la logopède en vous demandant de tout mettre en place ?
- Je n'en ai pas encore reçu cette année, mais les autres années, on reçoit des rapports des neuropsyches, ect avec toutes des directives de choses à faire comme l'écriture, etc. Mais comme, généralement, ce sont les mêmes choses qui sont conseillées, je ne suis pas dérangée, je le fais déjà en grande partie. Il y a juste une année, ce n'était pas facile, il y a un élève pour qui il fallait faire toutes ses feuilles en A3. J'avoue que j'avais pris de l'avance dans mes photocopies, il fallait que j'y pense.
- Est-ce qu'il vous est déjà arrivé de ne pas pouvoir mettre quelque chose en place pour une question structurelle, de volume de classe ou autre ? Et comment est-ce que cela a été perçu ?
- Je pense que je n'ai jamais eu le souci qu'on me dise : « ça ne va pas, vous ne faites pas ça ». Il n'y a rien qui me saute aux yeux. L'inconvénient justement d'avoir fait sciences de l'éducation et des formations sur le côté, c'est qu'on me met quand même pas mal d'enfants avec des difficultés parce qu'on sait que je vais m'en occuper. Ma collègue de 4^e qui a une classe de 26, elle a 6 élèves en difficultés. Moi, sur ma classe de 26, j'en ai 13, la moitié. Ce n'est pas super équitable.
- Pas de souci particulier sur la mise en place des aménagements raisonnables alors ?
- Non, et le fait de globaliser ça rend la chose plus facile. Mon élève qui est dyspraxique, pendant une lecture l'année passée, elle avait mis une ligne en fluo jaune et l'autre en fluo rose pour l'aider à se concentrer. J'ai montré aux autres élèves de la classe en leur disant que ceux qui avaient du mal à se concentrer pour lire pouvaient faire comme elle pour mieux s'y retrouver.
- D'accord, partage d'astuce. Pour terminer, comment est-ce que vous percevez le processus d'inclusion prôné par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence ? Et selon vous, les élèves porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage ont-ils bien leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ou le recours à l'enseignement spécialisé est-il encore nécessaire ?
- Je reste dans ma continuité, je suis pour l'inclusion, mais, de nouveau, je pense qu'on doit être mieux formé. J'ai pas mal de formations sur le côté qui m'aident. On n'est pas assez formé.

Peut-être imaginer qu'un logopède puisse nous aider quelques heures par semaine, nous aider aux diagnostics. Que, les logopèdes de l'école, elles sont là parce que les parents payent les séances des enfants. Je ne peux pas leur demander de venir voir un enfant et le prendre en séance. Je trouve que ce serait bien d'avoir cette collaboration avec la logopède au sein de l'école. Je reviens là-dessus, mais le fait d'avoir moins d'enfants dans les classes, ça permettrait de pouvoir mieux s'en occuper. Parce qu'ici, c'est chaud.

- Je ne sais pas si vous avez le cas, mais pour les enfants qui ont des troubles plus lourds et de gros retards scolaires, qu'en pensez-vous ? C'est gérable et rattrapable ?
- Ça, non, je pense que c'est plus compliqué. On a eu une trisomique en maternelle, elle n'a pas pu rester parce qu'elle n'aurait pas pu progresser malgré tout, ça commençait à poser problème. On a eu le cas avec un autiste également, il a dû partir parce qu'il faisait des crises et c'était devenu dangereux pour lui-même et pour les autres. Je suis pour le maintien en enseignement ordinaire, mais dans la mesure du possible. Il y a des choses qu'on ne sait pas gérer. J'ai fait un stage en enseignement spécialisé, j'avais 8 élèves. Pour de plus grosses pathologies, c'est plus facile de gérer quand on en a 8 que 26. Je pense que l'enseignement spécialisé a tout à fait sa raison d'être pour de gros cas ou les « débilés profonds », je n'aime pas ce mot-là. Le scolaire n'est peut-être pas la priorité pour ces enfants, on cherche plus à développer de la sociabilité, de l'autonomie. Pour ce qui est aveugle, sourd, muet, on n'est pas du tout formé, le langage des signes... Il y a toute une part où, et heureusement qu'ils sont là, il y a l'enseignement spécialisé. Mais on gère quand même de plus en plus du type 8 et les caractériels aussi quand même.
- C'est vrai que votre directeur m'en avait parlé.
- Oui, on en a quand même beaucoup. Ils sont excessifs. Il faut être super attentif. On en a un, il tuerait, je pense, tellement il voit rouge. L'année passée, il s'est battu avec un autre enfant, ils étaient 3 pour le séparer de l'autre enfant, un homme et deux femmes, et même tenu il tapait encore dans le vide. C'est vraiment difficile. Mais, je trouve que pour de l'équivalent type 8, on est capable. Le spécialisé aussi d'ailleurs. Je me rappelle qu'en spécialisé il y avait toute une équipe pluridisciplinaire que les parents ne devaient pas payer, pas comme le suivi logopédique. Il y a quand même des choses qu'on n'a pas chez nous.
- L'encadrement est différent, mais vous vous sentez capable de gérer les cas les moins lourds.
- Oui tout à fait,
- Merci, j'ai fait le tour des questions que je souhaitais vous poser. Est-ce que vous avez des questions ou des choses à ajouter ?
- Non, je pense que j'ai tout dit, merci !
- Merci !

Annexe 12 — Entretien réalisé avec le directeur d'un établissement de l'enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d'entretien - Annexe 3)

Entretien réalisé le 29/10/2020 par Teams.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.
Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 26 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable pour une Haute-Ecole Hénallux. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES, à l'UCL. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental. Avant de réaliser les entretiens avec votre établissement, j'ai donc réalisé des entretiens dans deux établissements de l'enseignement ordinaire fondamental, mais il me semblait important d'avoir le point de vue ainsi que le retour de terrain des différents acteurs de l'enseignement spécialisé autour de cette question de la prise en charge des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, équivalent type 8 chez vous. Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.
- Je m'appelle Daniel Ravaux, j'ai 46 ans. Au départ, je suis régent en Mathématique-Physique. Je suis sortie en 96 de l'école normale avec ce diplôme. Pendant les deux premières années, j'ai travaillé sur Bruxelles principalement dans des écoles professionnelles, générales et techniques, de la 1^{re} jusqu'à la 6^e. En professionnel, on pouvait monter jusqu'en 6^e et en technique jusqu'en 4^e. J'ai fait pas mal de choses là-bas, dans des écoles favorisées notamment, à Uccle, et dans des écoles moins favorisées, Jules-Bordet et Madeleine Jacquemotte, tristement célèbres à l'époque, car c'était vraiment très compliqué. Pendant deux ans, j'ai été principalement prof de math là-bas et sciences générales. Durant ces deux années-là, j'ai fait une formation qu'on appelle « Cours normaux pour l'enseignement spécialisé », c'est une formation pour enseigner dans l'enseignement spécialisé. Orthopédagogie comme on appelle ça maintenant en fait. Ça donne un affreux diplôme qui s'appelle toujours « Certificat d'aptitude à enseigner aux enfants anormaux », ça n'a pas changé, ça fait peur. C'est durant cette formation que j'ai rencontré l'ancien directeur de l'école, qui donnait cours, qui m'a demandé si ça m'intéressait de venir travailler dans l'enseignement primaire spécialisé. Moi, j'avais déjà demandé à mon inspection

de l'époque, en mathématique notamment, pour pouvoir travailler dans le spécialisé. Disons que Charleroi a été plus prompt et plus rapide. À vrai dire, j'ai même refusé un mi-temps à Bruxelles. Avec la formation, je connaissais déjà le directeur, mais aussi pas mal de collègues qui faisaient aussi la formation. Je suis arrivé comme ça. Au départ, j'ai eu des petits, des enfants de 7 ans, apprentissage de la lecture et compagnie. Et puis, j'ai eu des grands en cotitulariat, on travaillait pour les préparer au secondaire, je donnais Math et le cotitulaire donnait Français. Moi qui avais justement une vision du secondaire, ça permettait de donner les compétences à avoir pour aller dans le secondaire, que ce soit en première accueil, à l'époque, ou en première générale. Après, mon ancien directeur m'a demandé si j'étais intéressé par les formations de direction, j'ai dit oui. Donc, j'ai suivi les formations et j'ai passé le concours à la Ville de Charleroi. Je n'ai pas eu de chance, car l'année suivante, tout avait changé, donc j'ai dû repasser des examens.

- Holala, vous le vouliez vraiment ce poste !
- Oui, tout à fait, mais j'ai quand même été dispensé sur certaines choses. J'ai réussi, et j'ai été nommé relativement vite. Voilà un peu mon parcours, c'est assez spécial.
- Oui, c'est un parcours un peu atypique, mais c'est intéressant de connaître le parcours de chacun, de savoir par quoi vous êtes passé.
- Ça a toujours été l'enseignement, mais assez disparate. C'est ma 14^e année en tant que direction, j'ai commencé relativement tôt comme directeur. Je m'aperçois maintenant que j'ai été plus souvent directeur qu'enseignant, j'ai plus d'ancienneté en tant que directeur que d'enseignant.
- Comment vous sentez-vous justement dans votre fonction ? Et ce malgré la situation sanitaire actuelle...
- Il faut dire qu'en 14 ans, beaucoup de choses ont changé. La fonction a vraiment évolué. On est plus des managers maintenant, ça, c'est clair. Surtout avec le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. On est fort polyvalent, on est directeur, mais on est aussi instituteur, plombier, chauffagiste, assistant social, psychologue. C'est un métier très riche, avec un seul diplôme. Maintenant, on ne marche pas là où l'on ne doit pas marcher non plus. Quand je dis qu'on est psychologue, on désamorce certaines choses et après on passe le relai. Clairement, on n'est pas des apprentis sorciers, ce n'est pas le but du tout. Mais c'est vrai que, à un moment donné, quand on a des entretiens avec les parents, avec les enfants, on a vraiment le rôle de l'assistant social ou parfois du grand-père, ou grand-frère. C'est très particulier. La fonction est composée de trois grands axes : la fonction pédagogique, tout le monde la connaît, mais malheureusement, c'est celle pour laquelle on a le moins de temps ; la relation, qui prend énormément de temps ; et l'administratif qui prend vraiment énormément de temps. J'ai la chance d'avoir une aide à la

direction en temps plein, qui fait qu'au niveau administratif je m'en sors nettement mieux. J'ai pu reprendre mon bâton de pèlerin d'un point de vue pédagogique. Maintenant, c'est le relationnel qui prend le plus de temps que ce soit avec les parents, les enfants ou les collègues. Nous, on a 300 élèves et en équipe proche on est 75. Chacun vient aussi avec ses besoins et ses difficultés. On est le capitaine du bateau, on essaie de donner la direction de l'école, de bien écouter ce qu'il y a autour de nous, de bien optimiser les choses aussi. Il y a une grande partie du travail qui est du travail d'analyse. Notamment au niveau du fonctionnement de l'école, il y a eu tout un cheminement qui a commencé bien avant moi. Quand j'ai repris, j'ai continué, j'ai appuyé certaines choses, il y en a peut-être d'autres qu'on a abandonnés. On fait toujours tout avec l'avis de l'équipe, on rallie toujours la majorité, après l'unanimité c'est compliqué.

- Justement, comment est-ce que cela s'organise au niveau des classes ?
- La structure de l'école est un peu particulière. Au fur et à mesure des années, on s'est aperçu qu'on avait beaucoup de problèmes avec l'orientation, qui n'est pas une mission de l'école, mais une mission du PMS. Loin de là de dire qu'ils font mal leur travail, mais leur travail n'est pas facile. Ils voient des enfants quelques heures, parfois une heure ou deux, et ils doivent décider d'une orientation. Il y a des types d'enseignement plus acceptable que d'autres, notamment le type 8. Pour un peu dévier ce problème d'orientation type 1, type 8, on travaille sous forme de besoin. Il n'y a pas de classe type 1 ou type 8, ce sont des classes de besoins, c'est la pédagogie adaptée. On a 24 classes pour 300 élèves suivant les niveaux de maturité. Cette année, les classes sont composées comme ceci en fonction de nos élèves :

- 5 classes de dysphasie avec trouble du langage ;
- 1 classe de dyspraxie ;
- 3 classes PEPS, ce sont des classes vraiment type 8 dans lesquelles il y a des enfants pour lesquelles on pense qu'ils ont les compétences pour retourner dans l'enseignement ordinaire. Ce sont des enfants qui avaient besoin d'outils pour pallier leur trouble. On essaie de leur donner les compétences pour retourner dans l'ordinaire. Certains passent le P4 pour rentrer en secondaire différencié et d'autres le CEB pour rentrer en secondaire général ;
- 3 classes Tremplin, c'est plus de l'enseignement type 1 mais pas seulement. Ce sont des enfants qui ont un retard scolaire plus important, à partir de 9-10 ans. Ils ont besoin de plus de concret, qui ont une lenteur de travail. Il y a des enfants qui ne sont pas type 1, qui font une année dans cette classe puis peuvent changer de projet, de classe, suivant leur évolution ;

- 1 classe Tr@mplin, ce sont des enfants qui ont été orientés en type 1 ou type 8 et qui ont des traits autistiques ;
- 8 classes mixtes, dans ces classes on regarde dans quelles classes de besoins on peut les orienter en fonction de leurs besoins ou s'il est nécessaire de mettre en place un autre projet de classe pour répondre à leurs besoins ;
- 1 classe d'autonomie, ce sont des enfants entre 11 et 13 ans, pour lesquels on a essayé beaucoup de choses, mais qui n'ont pas réellement les compétences pour y arriver, le niveau pédagogique est très bas généralement. Ils sont généralement issus de réorientation de type 2 - forme 2, type 4, parfois du type 1 forme 3. Il arrive qu'on y retrouve des enfants qui ont des phobies scolaires, on les met dans cette classe-là, car les apprentissages se font sous forme de jeu, de cours de cuisine, d'organisation de fête, etc. Ils apprennent sans s'en rendre compte. Donc, on y retrouve aussi des enfants qui ont des phobies scolaires ou de gros problèmes d'absentéismes, pour lesquels ce n'est qu'un passage avant de les diriger vers une autre classe ;
- 2 classes de transition qui se situe 1 avant et 1 pendant les classes PEPS. Dans celle avant, fin de maturité 1, début de maturité 2, on retrouve les enfants qui sont au tout début des apprentissages. Ça nous permet de voir s'il démarre bien ou pas sur les apprentissages. S'ils démarrent bien, ils vont en classe PEPS l'année suivante, s'ils ne démarrent pas ils vont en classes mixtes, ce n'est pas grave, ou alors ils restent encore une année dans la transition. Et celle pendant, elle est destinée aux enfants qui sont rentrés en classe PEPS, mais qui n'ont plus tout à fait leur place en classe PEPS, mais pas non plus en mixte, ou les nouveaux pour lesquels on pense qu'ils ont peut-être les compétences pour aller en PEPS. Ça nous permet de ne pas les décrocher complètement des classes PEPS, mais de garder un œil sur eux pour voir comment ils évoluent.

On fonctionne comme ça, car au lieu que tous les enseignants doivent se former, on voit quel enseignant veut se former pour quel projet et c'est parti. Après, quand un enseignant en a marre, il peut aussi changer de projet s'il a les formations nécessaires.

Pour faire les classes, on a des critères pour chaque projet de classe. Comme le type d'enseignement, les âges, les compétences, l'appétence, le suivi des parents. Pour les classes PEPS, on demande un suivi des parents. Si un enfant a besoin d'un suivi psychologique, il faut que ce suivi soit fait à l'extérieur. Nous, on ne le fait pas, c'est une condition pour faire partie d'une classe PEPS par exemple. D'expérience, on sait que s'il n'a pas le suivi en dehors, ça ne

fonctionnera pas. Les critères sont basés sur les expériences évidemment. Grâce aux critères, les titulaires peuvent dire si un enfant peut être candidat pour une autre classe. Les deux titulaires voient ensemble si l'enfant peut voir son projet évoluer vers une autre classe. Si tous les critères sont cochés, il n'y a pas de souci. On a des fichiers dans lesquels on reprend les parcours de classes des enfants pour voir comment ça évolue. Il y a des enfants de classes mixtes qui retournent aussi dans l'enseignement ordinaire, mais qui n'avaient pas les critères pour aller en PEPS. Le fait de travailler par besoins, c'était un fonctionnement un peu inconscient à la base et puis c'est devenu une évidence de travailler comme ça. Je pense que tout le monde, aussi bien les enfants que les enseignants se retrouvent là-dedans. Les classes ont des objectifs aussi. Pour les classes PEPS, c'est clairement la réussite du P4, ou l'intégration de l'ordinaire, ou la réussite du CEB. C'est annoncé dès le départ. Je pense qu'il faut être clair et ambitieux, ne pas avoir peur, ce n'est pas parce que c'est l'enseignement spécialisé qu'il faut se dire...

- C'est bien justement, je trouve, d'essayer de se donner les moyens.
- Notamment, dans le plan de pilotage, on va travailler sur la continuité des apprentissages, sur des outils permettant de mieux évaluer le retour dans l'enseignement ordinaire pour avoir des critères beaucoup plus objectifs. Mais tout ça évolue évidemment, la grosse partie sera toujours valable. Pourquoi ne pas faire des classes de dyslexiques par exemple, pourquoi pas, mais ça doit être une évidence pour nous et une opportunité pour le public que l'on a. En travaillant en besoin, on travaille avec le public que l'on a. En faisant tous ces projets, on regroupe pas mal de besoins par rapport à notre public.
- Est-ce que vous savez me dire s'il y a plus d'élèves orientés en type 8 ou en type 1 ?
- Au début, quand j'ai commencé, c'était 50/50. Maintenant, on a 2/3 d'élèves orientés en type 8 et 1/3 orientés en type 1. J'ai mes hypothèses sur les raisons pour lesquelles il y a plus d'orientation type 8 que type 1 mais... Je pense que c'est le type le plus acceptable pour les parents, premièrement. Et qu'on essaie de donner leur chance aux enfants. Comme on fait du type 1 et 8, ça ne nous pose pas trop de problèmes. Mais pour les établissements qui ne font que du type 8, c'est plus embêtant. Parfois, les centres PMS préféreront orienté vers du type 8 que du type 3 par exemple. C'est plus acceptable pour les parents, même s'ils ont un deuil à faire. Et question d'économie aussi... L'enseignement type 8 est voué, pas à disparaître, mais à être réduit aux enfants diagnostiqués ayant des troubles modérés à sévères. On verra ce que le Pacte pour un Enseignement d'Excellence donnera, puisque l'enseignement ordinaire devrait être en mesure de suivre les élèves qui ont des troubles légers. Alors, il est clair qu'on a une structure particulière qui aide, mais si nous, on arrive à faire passer des CEB à certains enfants et à les remettre dans l'ordinaire, même si parfois il y a encore avec un retard, mais quand même, on

pourrait imaginer que ça peut le faire dans l'ordinaire. Mais ça ne fonctionnera que si l'on répond à certaines conditions dans l'ordinaire : que les équipes soient mobilisées et soient réceptives au message ; si l'on ne met pas plus de profs, ça ne marchera pas, on dit qu'il faut être efficient, mais il faut mettre des outils, de l'argent sur la table, des hommes, des femmes ; sinon ça ne fonctionnera pas. Si l'on veut effacer le type 8, il a beaucoup de choses à faire. Les enseignants ne peuvent pas être spécialisés dans tout, dans l'efficience, on sera limité. On ne peut pas être formé et informé dans tout. Et encore, les choses évoluent d'année en année. Les enseignants qui travaillent en dysphasie chez nous ont vu leur manière de travailler évoluer. Ce qui marchait il y a des années ne fonctionne plus maintenant. Je pense que c'est important de se rendre compte que ça évolue et qu'on ne peut pas tout savoir sur tout. Nous, on travaille avec des personnes qui diagnostiquent les troubles et qui nous donnent des pistes, si l'on n'a pas ça, nous non plus on ne sait pas. Je ne dis pas que l'enseignement ordinaire doit fonctionner comme l'enseignement spécialisé, mais il faut mettre des choses sur la table si l'on veut que ça fonctionne. Il faut mettre à leur disposition des enseignants, des logopèdes, des psychomotriciens, des ergothérapeutes... on va droit dans le mur. Alors, normalement, ça doit être le rôle des Pôles d'intégration, mais on a déjà un an de retard, pour ne pas dire deux. La circulaire n'est toujours pas sortie, donc on ne sait pas comment ça va fonctionner. On va visiblement passer à l'information des enseignants dans l'ordinaire. Mais il va falloir des gens formés pour constituer les Pôles. Je pense que ça doit être des personnes qui sont au top d'un point de vue des formations et qui doivent le rester.

- Au niveau du Pôle intégration, si je comprends bien, ce ne sont plus vos enseignants qui vont accompagner un enfant en classe, mais les personnes du Pôle qui vont avertir les enseignants dans l'ordinaire de ce qu'il faut faire pour l'enfant.
- En fait, chaque Pôle va être adossé à un établissement de l'enseignement spécialisé. Donc la direction de l'enseignement spécialisé sera la direction du Pôle en même temps, mais il y aura un coordinateur de Pôle qui sera comme une sous-direction. En tout cas, je t'explique ce qu'on entrevoit puisque le décret n'a pas encore été rédigé. Au départ, il y aurait toujours un accompagnement des élèves de prévu. On va engager des personnes pour le Pôle d'intégration, je suppose de différentes fonctions. Je ne sais pas sous quels critères on va les engager. Ces personnes-là vont continuer les intégrations existantes, je suppose. Le but, c'est d'agir sur les équipes pédagogiques. Ce qui n'est pas un mauvais point en soi, de travailler sur les enseignants plutôt que sur les enfants de façon individuelle. Le processus est intéressant. Mais après, on en vient au problème de l'hétérogénéité des groupes classes.

- D'accord, ça me permet de situer un peu ce vers quoi l'on se dirige. En ce qui concerne l'équipe pluridisciplinaire, comment est-elle composée ?
- Je vais te donner la composition complète de toute l'équipe. On a :
 - 24 titulaires puisqu'on a 24 classes ;
 - 7 MEI, Maîtres d'Enseignement Individualisé, ce sont des enseignants, mais qui vont en intégration, qui développent des projets, comme la bibliothèque, et qui font des suivis individuels. Ça fonctionne sous forme de candidature, ils se présentent pour la fonction et doivent présenter un projet qui peut toucher le plus d'enfants possible ;
 - 1 puéricultrice pour les classes de maturité 1 ;
 - 9 logopèdes dont 1 spécialisée en gestion mentale, des psychomotriciennes relationnelles, des spécialisées en dysgraphie... ;
 - 3 kinés, dont 1 spécialisé en dyspraxie ;
 - 1 ergothérapeute ;
 - 1 assistante sociale ;
 - 1 coordinateur pédagogique ;
 - 1 assistante à la direction ;
 - 4 profs de gym, car ils ont 4 h de gym par semaine ;
 - 1 professeur de religion islamique, protestante, catholique ;
 - 1 professeur de CPC, citoyenneté ;
 - 1 professeur de morale ;
 - 1 assistante-institutrice primaire qui est dans la classe d'autonomie ;
 - 1 directeur ;
 - 16 personnes du service ATL qui font les garderies ;
 - 4 personnes pour l'entretien ;

Après, on travaille aussi avec le centre PMS, mais ils sont plutôt débordés.

- D'accord, c'est une belle équipe effectivement ! Je me demandais également, au niveau du suivi des élèves, ils sont suivis en interne par votre équipe pluridisciplinaire majoritairement et il n'y a que ceux pour qui il doit y avoir un suivi psychologique, par exemple, que cela se fait en externe ?
- Oui, tout à fait. Ou pour des choses plus particulières, comme tout ce qui est rééducation comme rééducation labiale, car il faut que les parents soient investis. Nous, on ne fait pas ça ici. Ce qu'on ne fait pas ici, ils le font chez des logopèdes extérieures. Tout ce qui est suivi psychologique, neuropsychologue, etc., on ne fait pas ça ici, donc c'est en extérieur.

- D'accord. Par rapport aux parents justement, est-ce que vous avez beaucoup de contact avec les parents ? Comment ça se passe de façon générale ?
- On a un public fort hétérogène. Pour qu'un enfant rentre dans une classe de dyspraxie, dysphasie ou autisme, ce sont des parents qui ont dû investir de l'argent dans les diagnostics malheureusement, et donc ce sont des parents qui suivent. C'est malheureux à dire, mais s'ils mettent l'argent, c'est qu'ils le font pour leur enfant. Après, il ne faut pas dire non plus, il y a des parents qui n'ont pas les moyens, mais qui suivent bien leur enfant. Ils sont parfois plus désorientés et il faut pouvoir les aider pour trouver des astuces de centre qui coûtent moins cher. Et puis, on a des parents qui n'en ont rien à faire, à partir du moment où le papier est rempli pour avoir les allocations majorées, c'est le principal. On a déjà vécu des choses dramatiques ici, on est tout content de leur dire que l'enfant va pouvoir retourner dans l'enseignement ordinaire et qu'on nous dit qu'il n'en est pas question parce que dans la famille, ils ont tous été dans l'enseignement spécialisé et qu'on n'imagine pas de perdre les allocations.
- C'est malheureux !
- Oui, c'est vraiment malheureux. Après, je ne peux pas généraliser, c'est vraiment hétérogène. Je ne dis pas non plus que tous ceux qui ont les moyens font suivre leur enfant. S'il y a eu un investissement financier, on sait bien qu'on peut fonctionner avec ces parents-là. On n'est pas non plus une école de quartier. On a des enfants qui viennent de plus loin. Ce n'est pas pour autant qu'on voit ceux qui habitent à deux rues. Le fait que les enfants arrivent avec le car scolaire fait qu'on voit moins les parents le matin et le soir. Ce qui peut être handicapant pour certaines choses. On a développé pas mal de choses par internet.
- D'accord avec des plateformes ?
- Oui, et Teams notamment.
- OK d'accord, au niveau des intégrations, on en a déjà parlé avec le Pôle, mais vous avez beaucoup d'élèves en intégration ?
- Cette année, on en a 17. Nous, on demandait des dérogations en type 8 pour pouvoir faire des intégrations avant que le décret ne soit adopté. On fait ça depuis plus de 15 ans. Au départ, c'était compliqué parce qu'on faisait des intégrations moitié du temps en spécialisé, moitié du temps en ordinaire. Mais après quelques mois, les enfants doivent choisir leur place, sinon ils sont entre deux chaises et ce n'est pas confortable pour eux. C'est la dernière année qu'on suit les élèves en classe avec la mise en place de Pôle, on est assez attristé de ça... On s'est beaucoup investi là-dedans.
- Oui, je comprends. Pour vous, les intégrations donnent de bons résultats ?

- Oui, certains échecs donnent même des victoires. Je m'explique. C'est-à-dire que parfois on rentre dans des projets d'intégration où les parents ne veulent pas entendre parler d'enseignement spécialisé. Parfois, il y a des enfants pour lesquels on se dit qu'ils seraient bien mieux chez nous, pour tout l'accompagnement qu'on peut proposer avec l'équipe pluridisciplinaire. Ce qui fait que certains enfants sont arrivés chez nous grâce à ça et parce qu'ils en avaient vraiment besoin. Les parents ont pu se rendre compte avec l'intégration qu'on n'était pas la 5^e roue du carrosse, qu'on a des idées, des objectifs, des choses à proposer, qu'on est sérieux, qu'on est spécialisé dans certaines choses. C'est pour ça que je dis que certains échecs sont des victoires, car ça a permis à l'enfant de se développer, d'évoluer bien mieux. Parfois, on a même des parents qui nous disent que s'ils avaient su, ils l'auraient mis bien plus tôt. Ça permet aussi aux parents de faire le deuil. On a réussi, avec l'enseignement ordinaire, à frayer le passage pour que l'enfant puisse se sentir mieux en classe, que ça soit plus adapté pour lui. Mais encore une fois, pour les enfants qui en avaient besoin. Pour ceux pour qui l'intégration marche en ordinaire, qui réussissent le CEB, c'est aussi une réussite pour nous. Peut-être qu'ils y seraient arrivés sans nous, ou pas, on ne sait pas. Donc oui, les intégrations, c'est bien !
- D'accord. On arrive à ma dernière question qui porte sur le processus d'inclusion prôné par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. On y a déjà répondu en partie au cours de l'entretien, mais je vais la poser. Est-ce que pour vous, les enfants qui sont porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage, l'équivalent type 8, ont leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental, ou est-ce que l'enseignement spécialisé de type 8 reste nécessaire et dans quels cas ?
- Oui, on a répondu. Je ne vais pas scier la branche sur laquelle je suis assise tout de même. Moi, je suis persuadé, de tout temps, qu'il y a des enfants qui fréquentent l'enseignement spécialisé alors que ce n'est pas réellement nécessaire, ou pour un an. Je pense vraiment que le type 8 doit encore exister. On se retrouve avec des enfants qui ont un bon conscient intellectuel, mais qui ont des difficultés de production, comme pour un enfant dysphasique qu'on a vraiment du mal à comprendre ou dyspraxique qui a du mal à faire ses lacets ou à mettre son manteau. Je les vois vraiment mal dans l'enseignement ordinaire. Ou alors, il va falloir faire changer les mentalités des enfants, des parents... par rapport à ça. L'inclusion pédagogique, on y croit, c'est possible. Mais pas avec tous les enfants. Il y a des choses qui doivent changer : l'équipe pluridisciplinaire, les outils, les moyens. Nous, on a la chance d'avoir beaucoup d'outils et de moyens, car on a une association qui nous aide beaucoup. Pour la classe de dyspraxique, il y a 15 ordinateurs portables, ce n'est pas la Fédération qui a payé les ordinateurs. Ce n'est pas subsidié. C'est l'association de l'école qui a permis d'investir dans du matériel sportif,

pédagogique, etc. Sans ça, ça serait compliqué. À un moment donné, je pense que le Pacte est un beau petit sac plein de bonnes intentions, c'est bien. Mais à un moment donné, il faudra mettre un porte-monnaie dans le petit sac. Il faut repenser au budget. Mais, je pense qu'il y a quand même besoin d'un refinancement, notamment au niveau des bâtiments. Peut-être revoir aussi la manière dont on organise le temps de travail des enseignants, pour qu'ils n'aient pas forcément à travailler de chez eux. Leur permettre d'avoir un bureau dans leur école pour pouvoir travailler. Enfin, voilà, je pense qu'il y a beaucoup de choses à revoir. Revaloriser l'image de l'enseignant, c'est important aussi. Avec la situation actuelle, c'était prévu avant, mais l'évolution a été un peu précipitée, on a mis en place des adresses mails professionnelles pour tous les enseignants, ce qui peut avoir plus d'impact sur les parents. Je ne pense pas que l'enseignement de type 8 va disparaître, mais je pense qu'il nous restera les enfants pour lesquels les troubles diagnostiqués sont modérés à sévères.

- Merci beaucoup pour toutes ces explications, j'ai posé toutes les questions que je souhaitais vous poser. Est-ce que vous avez des questions ou un point important qu'on n'aurait pas abordé ?
- Non, je pense qu'on a parlé de tout globalement, mais si tu as des questions n'hésite pas à me recontacter par mail si tu as des questions. Je réponds relativement vite.
- Super, merci beaucoup, bonne fin de journée !
- N'hésite pas, pleins de bonnes choses, bonne continuation. Bonne fin de journée, à bientôt, au revoir !
- Merci beaucoup ! À bientôt, au revoir !

Annexe 13 — Entretien réalisé avec une MEI (Maître d'Enseignement Individualisé) d'un établissement de l'enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d'entretien - Annexe 4)

Entretien réalisé le 30/10/2020 par Teams.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.
Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 26 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable pour une Haute-Ecole Hénallux. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES, à l'UCL. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental. Avant de réaliser les entretiens avec votre établissement, j'ai donc réalisé des entretiens dans deux établissements de l'enseignement ordinaire fondamental, mais il me semblait important d'avoir le point de vue ainsi que le retour de terrain des différents acteurs de l'enseignement spécialisé autour de cette question de la prise en charge des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, équivalent type 8 chez vous. Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.
- Je m'appelle Françoise Monet. J'ai fait mes secondaires classiques, puis j'ai fait les études pour être instit primaire. Je suis sortie en 97. Là, j'ai fait un petit intérim dans l'ordinaire, mais ça n'allait pas trop dans ma vie, donc j'ai arrêté. Puis, je suis tombée dans le spécialisé en décembre de cette année-là. Je me suis dit que c'était vraiment ce que je voulais faire, j'ai adoré, je me suis sentie vraiment utile. Après janvier, j'ai refait deux, trois intérim comme ça dans le spécialisé et puis je suis tombée dans l'école de Charleroi. Très tôt dans ma carrière, je me suis retrouvée-là. Au début, j'avais une classe d'enfants qui arrivaient au cours de l'année, la classe se créait au fur et à mesure. À la rentrée de septembre, j'ai commencé dans les classes de langage pour enfants dysphasiques. Donc, de 1998 à 2016, j'ai travaillé dans les classes de langage où j'avais les enfants de maturité 1 souvent, les enfants les plus jeunes et avec les symptômes les plus graves. Les dernières années ont été un peu dures. Du coup, en 2016, j'ai eu envie de souffler un peu. Je suis devenue MEI. On est Maître d'Enseignement Individualisé, on a 3 fonctions : les intégrations, de la rééducation individuelle pour les enfants en difficulté dans des matières bien spécifiques au sein des classes qui me sont attribuées, c'est la fonction

principale en fait, et l'on doit aussi proposer un projet qui doit toucher le plus d'élèves. Moi, mon projet, c'est de préparer les enfants sortants au secondaire pour les préparer, leurs permettre de découvrir les métiers.

- Comment vous sentez-vous dans votre fonction ?
- J'aime vraiment bien. Je me rends compte que d'avoir une classe, c'est vraiment difficile. Ça pompe une énergie de dingue, je vois mes collègues tout le temps, je me dis « Holala ». J'ai une classe de petit où je ne fais pas encore de rééducation individuelle, je vais une heure en classe faire des ateliers de groupe. Je me dis que je ne saurai plus. Je travaille plus avec les grands aussi maintenant, vers le secondaire. Je me rends compte aussi que j'adore créer des choses, essayer de trouver des solutions pour les enfants. Ça me convient vraiment bien, je cherche toujours ce que je peux faire pour aider un enfant pour qu'il s'en sorte, notamment en intégration. Je pense que je suis peut-être plus utile en intégration que d'être dans un groupe classe ou je soutiens l'institutrice. Trouver des solutions, des trucs, j'adore ça. En mathématique, on va pouvoir manipuler, passer par des jeux...
- D'accord. Dans les enfants que vous accompagnez, vous accompagnez aussi bien des élèves orientés en type 1 qu'en type 8.
- Dans les heures MEI, j'ai une classe de dysphasie et une classe de type 1, mais ce sont des enfants qui relèvent plus du type 2, car ce sont des enfants qui sont vraiment très en difficulté dans les apprentissages. Dans cette classe, il y en a un que je suis en individuel parce qu'on pense qu'il a les compétences pour évoluer, mais il a beaucoup de retard. Et sinon, je fais des activités de groupe pour leur apprendre à être solidaires, apprendre les prénoms, apprendre à s'entendre, des choses comme ça. C'est plus du relationnel, j'ai beaucoup travaillé ça aussi. Parfois, je me demande si j'ai bien choisi ma formation de départ. Je me dis que j'aurai peut-être dû faire psycho, assistante sociale ou logopède. Parce que logopède, c'est ça justement, chercher des solutions, chercher le petit truc. Mais ma fonction me permet de faire ça donc c'est bien.
- Est-ce que vous avez des contacts avec les parents dans le cadre de votre fonction ?
- C'est rare, vraiment rare. On rencontre les parents des enfants en intégration, ça, oui, s'ils se déplacent et s'ils sont libres. Mais les parents de l'école, ils ne savent pas toujours qu'on existe. Dans le cadre de mon projet vers le secondaire, j'en ai déjà vu quelques-uns, parce que ce sont des parents qui discutent avec l'enseignant qui leur explique le projet d'orientation. Du coup, les instits les renvoient vers moi quand ils veulent en savoir plus. Pour les suivis en individuel, les parents ne savent même pas qu'on prend leur enfant puisque quand on a su résoudre le petit truc que l'enfant n'avait pas compris, on ne le prend plus.

- D'accord. Est-ce que ce serait un souhait d'avoir plus de contacts avec les parents ?
- Dans certains cas, oui. Je trouve que c'est la base du travail, c'est les parents, si l'on n'a pas les parents avec, pour certaines choses, ça ne sert à rien. Pour que ça porte ses fruits, il faut vraiment travailler avec les parents. Surtout en intégration, si les parents ne sont pas demandeurs et ne soutiennent pas ce qu'on fait, ça ne sert à rien.
- OK, je comprends. Ce sont des enfants qui ont besoins d'être stimulés et suivis. Au niveau de la prise en charge des enfants par les équipes pluridisciplinaires, est-ce que vous travaillez en concertation avec eux ?
- Oui, c'est obligé. C'est la base de notre travail, la collaboration, voir ce que chacun peut apporter pour aider l'enfant, les compétences de chacun sont mises en avant pour aider l'enfant. On cherche toujours ce qu'on peut faire pour aider l'enfant. Cette collaboration, c'est vraiment la base, on prend l'enfant dans sa globalité pour voir quoi faire. C'est pour ça aussi que je dis que le suivi des parents est important.
- D'accord. Au niveau des prises en charge individuelles, comment ça se passe ? Est-ce que c'est sur base d'une demande de l'institutrice ?
- Toujours de l'enseignante, oui.
- En 2017, on a adopté un décret qui porte sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire fondamental des enfants qui ont des besoins spécifiques par la mise en place d'aménagements raisonnables. J'aimerais avoir votre avis sur la mise en place de ces aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
- Je suis partagée dans le sens où, c'est absolument nécessaire, c'est sur et certain, mais, je crois qu'il y a encore, malheureusement, beaucoup d'enseignants qui ne se rendent pas encore compte que dans chaque classe, il y a des enfants en difficulté. Alors, on va dire qu'ils sont difficiles ou qu'ils n'écoutent pas. C'est surtout parce que j'ai vu beaucoup de parents pleurer devant moi pendant 20 ans en classe de langage... Il faut rassurer les parents, leur dire que c'est pas grave, que ça va faire du bien à leur enfant de venir dans le spécialisé. Et quand on leurs dit que ça ne va pas les guérir, mais que ça va lui permettre d'avoir des outils pour évoluer dans sa vie et dans ses apprentissages, mais que dysphasique, ils le resteront toute leur vie ; il y en a qui s'effondraient parce qu'on les médecins ne leur avaient pas expliqué clairement. J'entends des choses dans l'ordinaire parfois qui me rendent dingue. Des enseignants qui n'ont pas de compassion, qui laissent les enfants-là, je les vois quand je vais en intégration, je suis parfois sidérée de ce que j'entends des enseignants ou de leur façon de faire. J'ai beaucoup de mal avec ça. Mais à côté de ça, il y en a des très chouettes, des enseignants qui posent beaucoup de questions, qui mettent des choses en place pour l'enfant ou qui se posent des questions sur

d'autres enfants de la classe. Ça dépend vraiment de l'état d'esprit de l'enseignant, c'est vraiment triste. Les enseignants sont très mal formés. C'est parce que moi, je suis dedans, j'ai fait des formations par rapport à ça et que je suis formée maintenant.

- Lors des entretiens que j'ai menés dans l'ordinaire, ils s'en plaignaient effectivement. J'en ai rencontré qui sont sensibles à la problématique et qui ont fait des formations sur le côté pour pouvoir mettre des choses en place pour les élèves.
- Je garde espoir. Je vois souvent sur les réseaux sociaux, des enseignants qui cherchent vraiment à apprendre, il y a des enseignants qui cherchent encore à se former, qui s'intéressent, qui ont vraiment envie d'aider les enfants. Même les hauts potentiels, les gens ne se rendent pas compte qu'il y en a un dans chaque classe quasi. J'ai vécu cette expérience avec mon fils, qui était catégorisé difficile. Ça peut caser un enfant. Il suffit d'un seul enseignant pour que l'enfant soit cassé. Il faut arrêter de se dire que tous les enfants qu'on a devant soi sont tous les mêmes. C'est à ça que vont servir les Pôles intégration. Au lieu d'aller aider un enfant, on va former les enseignants...
- C'est effectivement ce que Monsieur Ravaux m'a expliqué hier. Justement, concernant l'intégration, vous suivez beaucoup d'enfants ?
- J'en suis 4 cette année.
- Est-ce que pour vous l'intégration porte ses fruits ? Quel est un peu votre retour sur vos différentes expériences en intégration ?
- J'en ai un que je suis depuis 5 ans, j'ai commencé en première primaire avec lui. Au départ, je le trouvais fort démuné. En plus, il y a aussi un bilinguisme, les parents sont roumains, c'était assez compliqué. Je me suis demandé si l'on allait y arriver. Donc, on a dit avec Monsieur Ravaux qu'on allait essayer de faire les deux premières années primaires en 3 ans. Il a fait deux fois sa première et puis c'est parti. Dans la deuxième première année, on a commencé à voir que ça faisait effet, qu'il y avait des déclics qui se faisaient. En deuxième année, il a eu un instit super chouette qui l'a bien fait progresser. Maintenant, il est en 4^e et je le suis toujours.
- C'est bien ça !
- Oui, il est même parfois premier de classe sur certaines choses. Il beug encore sur certains trucs parce que sa dysphasie le bloque. Mais comme il est très visuel, quand je trouve le truc, ça me fait toujours réfléchir, j'aime bien, et après, c'est bon il est parti. Quand c'est compris, c'est compris.
- Vous avez bon espoir pour lui ?
- Oui, lui ça va aller, pourtant au début, j'avais vraiment peur. J'ai un petit nouveau cette année, mais il a vraiment perdu confiance en lui. Je suis sûre qu'en travaillant sur sa confiance, on peut

arriver à quelque chose. C'est sûr qu'il a des troubles. Il m'a même dit que son enseignante de l'ancienne école n'avait pas été gentille avec lui. C'est dingue. Donc il a décidé qu'on l'appelait « Madame Caca », il est en 3^e. Quand ça ne va pas, je lui dis : « Allez, c'est bon, il n'y a plus Madame Caca, maintenant c'est Madame Soleil ». Même si c'est une petite jeune et qu'elle a des choses à adapter, elle est bien. Il a déjà plus envie, c'est déjà une victoire. Sans sa confiance, on n'avancera pas.

J'ai un petit dans une autre école où les enseignantes ont du mal à comprendre que toute la classe est en retard et qu'elles n'arriveront pas au programme de façon générale.

On a une mauvaise position quand on va en intégration. C'est délicat. On ne va pas pour les inspecter ou les diriger. On va pour un enfant qui est en difficulté. Mais en même temps, on est embêté parce que, parfois, on va à l'encontre de ce qu'elles font.

- Ce sera peut être un avantage du Pôle intégration alors en intervenant directement sur les enseignants ?
- Oui, s'ils le prennent comme ça, oui. Il faut y aller vraiment avec des gants. Ici, elles sont demandeuses d'aide, donc on a gagné quelque chose. Il y a aussi les situations familiales des enfants... Le petit, je voyais bien qu'il n'était pas dedans, que ça n'allait pas. Et puis finalement, il m'a expliqué que papa frappait sur maman. Il y en a beaucoup qui vivent des situations de merde... Souvent dans les spécialisés. Ils ne sont pas toujours dans des familles où l'on parle, où l'on est à l'écoute.
- Oui, c'est malheureux... Donc vous pensez que, dans tous les cas, l'implication de l'enseignant dans le processus d'intégration de l'enfant est importante aussi étant donné que vous n'êtes pas là tout le temps avec lui ?
- Oui, vraiment, c'est super important.
- D'accord. J'arrive à ma dernière question qui porte sur le processus d'inclusion prôné par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Pour vous, est-ce que les enfants qui ont des troubles spécifiques de l'apprentissage, donc l'équivalent type 8, ont leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental, ou est-ce que l'enseignement spécialisé de type 8 reste nécessaire ? Si oui, dans quel(s) cas ?
- Disons qu'il faudrait que les enseignants soient dans de meilleures conditions pour le faire. Ça dépend de plusieurs facteurs :
 - Les classes sont trop grandes ;
 - La motivation de l'enseignant est super importante ;
 - La bonne volonté de l'enseignant ;

- L'ouverture d'esprit, la compassion, l'empathie. Toutes ces qualités humaines qui doivent aller avec les enfants en difficultés. C'est la base pour moi ;
- L'encadrement de l'enseignant, pour pouvoir aider. Il faudrait à la limite être deux en classe tout le temps. Ce serait l'idéal, mais à l'heure actuelle, avec la pénurie, je ne pense pas qu'on va y arriver ;
- Les conditions pour travailler. Je comprends que les enseignants se démotivent ;
- Les formations continues des enseignants, un maximum pour les aider, sur la différenciation, c'est important ;
- La formation initiale des étudiants qui font leurs études maintenant. On est mal formé. J'ai vu des enseignantes nouvellement sorties de l'école normale qui faisaient de choses... Limite humilier les enfants en classe et elles sortaient de l'école normale. Demandez aux enfants de dire leurs points tout haut et les enfants pleuraient. On ne fait pas des choses comme ça ! Qu'est-ce qu'on leur a appris... ;

Pour moi, il y a un gros souci au niveau du corps enseignant.

- Je pense que, le fait que vous alliez en intégration, ça vous permet vraiment d'avoir un regard de l'intérieur sur l'enseignement, sur la manière dont ça se passe et sur les choses à faire.
- Je pense qu'on peut mieux juger qu'un inspecteur pour qui l'enseignante aura fait son truc tip top pour son passage. Ça, c'est sur et certain. Nous, on vient toutes les semaines. Parfois, on sort en individuel avec l'enfant, mais sinon on reste en classe. On est témoin de tout ce qu'il se passe dans la classe. Et je suis sûre que si l'enseignant sait que le directeur ou la directrice passe, il ne va pas être comme d'habitude. Ça aussi c'est un facteur, les directions n'ont plus le temps de venir dans les classes. Ils n'ont plus le temps de faire leur fonction pédagogique. Chez nous, on voit rarement le directeur dans les classes, il n'a pas le temps. Mais je comprends qu'il n'ait pas le temps ou qu'il ne sache pas quoi me dire. Le système est mal fait. Il faut tout refaire. Je pense aussi qu'on nous met la pression. Avant, dans l'enseignement spécialisé, on ne nous mettait pas la pression des programmes, etc. Maintenant, avec le Plan de Pilotage, on nous dit qu'on n'a pas assez de CEB. Ils sont quand même dans l'enseignement spécialisé. Mais on nous dit qu'on doit avoir plus de CEB. On nous met une pression comme ça sur les apprentissages, mais le bien-être de l'enfant, où est-ce qu'il est ? Et c'est la même chose dans l'enseignement ordinaire, c'est même pire. Qui a pris le temps en septembre de demander aux enfants comment ça s'est passé ce confinement ? Faire des petits papiers, à mettre dans des petites boîtes... Il faut prendre le temps d'accueillir les enfants, ils ont leur histoire, leur vécu. Ça me révolte. Les

gens ne se posent pas la question de savoir pourquoi un enfant n'écoute pas, ou pourquoi il bouge beaucoup. Mais peut-être qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans sa vie.

- Donc, si je comprends bien, en plus de toute la refonte de la formation initiale des enseignants, il doit aussi y avoir une envie et une prise de conscience concernant la présence et l'accompagnement des élèves qui sont en difficultés, qui ont des troubles de l'apprentissage.
- Oui. Et ces enseignants qui disent que leur cours est fait pour 20 ans... Ils sortent de l'école, ils ne comprennent pas. Tu ne peux pas faire ça, tu vas avoir un public différent devant tout chaque année avec des enfants qui vont avoir des difficultés. Ça m'énerve !
- Je comprends... Est-ce qu'il vous arrive de vous retrouver face à des enfants pour qui vous pensez qu'il n'est pas possible de s'en sortir dans l'enseignement ordinaire ?
- Oui, ça arrive. Il y a des enfants en intégration qu'on fait revenir à l'école.
- Et pour vous, c'est dû à quoi ?
- Quand intellectuellement, tu ne peux pas, tu ne peux pas. À un moment donné, il faut arrêter de forcer et aller à son rythme. Pour moi, je pense que les troubles instrumentaux, on peut vraiment les aider dans l'ordinaire. Les types 8, ils ont un QI normal, dans la moyenne normalement. C'est ce que je travaille avec ceux du projet secondaire. Je leur explique le parcours d'un enfant, on va dire, « ordinaire », et le pourquoi ils sont ici, le type d'enseignement qu'ils vont pouvoir suivre l'année prochaine. Parfois, ils ne savent pas. La limite intellectuelle, vraiment ça freine. Les troubles, pour moi, on peut pallier en ordinaire.
- D'accord, donc de façon générale oui, sauf quand l'enfant est limité intellectuellement ou que le trouble est trop lourd.
- Pour moi, oui, je dirai ça. À force d'observer, il y a plein d'enfants que j'ai eues en classe pour lesquelles je me suis dit qu'une enseignante ne pouvait pas s'en sortir dans l'ordinaire, dans un groupe de 25, non. Quand j'étais chez les petits, en classe de langage je me le disais. Je comprends les enseignants d'ailleurs. Ça, c'est les cas vraiment lourds. Il y a un degré pour chaque enfant. Donc, pour moi, c'est possible sauf :
 - Quand l'enfant est limité intellectuellement ;
 - Quand c'est multi-dys, que toute la compréhension est difficile ;

D'ailleurs, c'est ce qui va arriver chez nous, à terme. On aura plus que les enfants pour lesquelles le trouble est sévère ou qui sont limités intellectuellement.

- Je ne pense pas que le type 8 disparaîtra. Mais oui, effectivement, je pense que vous aurez, à terme, les cas les plus sévères.

- Il y a aussi le fait que nous, on a encore accès au dossier complet des enfants. Moi, je demande les dossiers, je les lis. Ça m'aide à savoir quoi mettre en place. Dans l'ordinaire, elles n'ont pas accès au dossier et les centres PMS ne peuvent pas donner l'information. Les centres PMS sont débordés de toute façon. Et l'on a donné tous les pouvoirs aux parents, si les parents ne font pas le nécessaire ou ne disent pas oui pour que leur enfant soit orienté en spécialisé, on ne sait rien faire.
- C'est complexe, il y a tellement de facteurs qui jouent.
- C'est triste...
- Je comprends que vous, qui voyez tout de l'intérieur, ça doit parfois être révoltant pour vous.
- Oui, et en même temps, je comprends les enseignants et je les plains.
- J'ai posé toutes les questions que je souhaitais poser. Je ne sais pas si vous avez des questions ou s'il y a des choses importantes qu'on n'a pas abordées ?
- Non, je pense que j'ai dit tout ce que j'avais à dire. Mais je ne perds pas espoir. Ce n'est pas le point de vue d'une instit qui sait tout et qui est la meilleure, pas du tout. Mais c'est l'idée que quand on fait quelque chose en classe, il faut réfléchir. Il y a des enfants, s'ils n'ont pas envie de faire, ils se laissent porter et ils n'évoluent pas. Il faut que tout ce que les enseignants font soit porteur. J'ai parfois l'impression d'être face à des classes entonnoirs. Surtout à cette période, les retards vont s'accumuler. Il y en a qui font s'en sortir parce qu'ils ont les moyens et le milieu familial qui joue. Mais pour tous les autres, qui vivent des situations difficiles, houlala...
- Oui, tout à fait, je pense que pour les enfants qui ont besoin de cadre et de suivi, la situation sanitaire ne va pas aider... En tout cas, merci beaucoup !
- De rien, si tu as d'autres questions n'hésite pas. Bonne chance !
- Merci beaucoup, bon après-midi !
- Merci, bonne continuation, au revoir !
- Au revoir !

Annexe 14 — Entretien réalisé avec une MEI (Maître d'Enseignement Individualisé) d'un établissement de l'enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d'entretien - Annexe 4)

Entretien réalisé le 30/10/2020 par Teams.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.
Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 26 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable pour une Haute-Ecole Hénallux. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES, à l'UCL. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental. Avant de réaliser les entretiens avec votre établissement, j'ai donc réalisé des entretiens dans deux établissements de l'enseignement ordinaire fondamental, mais il me semblait important d'avoir le point de vue ainsi que le retour de terrain des différents acteurs de l'enseignement spécialisé autour de cette question de la prise en charge des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, équivalent type 8 chez vous. Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.
- Je m'appelle Justine Scaut, j'ai 36 ans. J'ai fait mes études d'institut à Morlanwelz, je suis sortie en 2005. J'ai travaillé l'année 2005-2006 dans l'enseignement ordinaire en remplacement. Et puis, très vite, en novembre 2006, je suis arrivée ici, à Charleroi. Donc, ça fait 14 ans. Au début, je ne voulais pas. Quand on m'appelait pour me dire que c'était dans l'enseignement spécialisé, j'avais une appréhension à mon avis. Pendant mes études, j'avais fait un stage d'à peine une semaine dans l'enseignement spécialisé. Je me rappelle que mon maître de stage me disait que je n'avais rien vu de l'enseignement spécialisé sur une semaine. Personnellement, je n'avais pas vu de différence entre ce stage-là et mes autres stages. Par contre, quand je suis revenue à l'école et que j'ai vu mes copains de classe et que je les ai entendus parler de leur stage dans l'enseignement spécialisé, ça avait été horrible. Il n'y avait que des retours négatifs et je suis restée sur cet avis-là. Du coup, quand on m'a appelée pour venir travailler dans l'enseignement spécialisé, je ne voulais pas. C'est ma maman qui me disait, à l'époque, « Accepte, tu verras bien ». Je suis finalement arrivée, j'avais 21 ans. J'avais l'impression de ne pas avoir assez d'expérience et de ne pas avoir pu faire mon expérience dans l'ordinaire pour dire de pouvoir

commencer à travailler dans le spécialisé. Ça me semblait vraiment quelque chose de totalement différent, un peu insurmontable, je ne pensais pas avoir les épaules pour. Ça a été un peu compliqué les premières semaines parce que j'ai fait un remplacement de titulaire et les enfants m'ont un peu testé. Du style debout sur une table avec une paire de ciseaux à jouer au pirate. Et puis, j'ai eu la chance de rencontrer ici à l'école un de mes collègues, qui est maintenant le coordinateur pédagogique de l'école, qui a vu un jour que ça n'allait pas. Il m'a pris à part pour parler, je lui ai dit que j'allais demander pour partir. Il m'a dit d'attendre, que c'était comme ça, que les enfants testent au début, mais que j'allais y arriver. Je me suis fait un peu violence, j'ai pris sur moi. Maintenant, je dis, l'enseignement spécialisé c'est un peu comme les Ch'tis, tu pleures deux fois, quand tu arrives et quand tu repars. Quand je suis arrivée, j'ai pleuré pas mal de fois. Si demain, on me dit que je change d'école, je pleure encore une fois parce que ce n'est pas possible. Je ne regrette pas du tout d'être là, je me plais beaucoup ici. J'ai appris, comme tout le monde je pense, car je reste persuadée que quand on est diplômé, on est à peine à 20 % de ses capacités et l'on apprend. Avec le recul, quand je vois ce qu'on apprenait à l'école, je pense que mes fardes, je peux les mettre à la poubelle. Je me rappelle des préparations de leçon qu'on nous obligeait à pondre. Tu arrivais en stage avec une préparation que tu avais mis 3 heures à écrire en détail, tu avais un enfant qui ne répondait pas ce que tu avais imaginé, tu étais perdu, tu ne savais pas quoi faire, car « il n'aurait pas dû » répondre ça. Ça, on ne te l'apprend pas à l'école. Les maîtres de stage le disaient d'ailleurs. Il faut pouvoir rebondir, il faut pouvoir être dans l'impro. Donc, je pars du principe qu'on apprend, tous les jours et j'apprends encore. Mais, je fais partie de ces enseignants encore motivés !

- Mais c'est bien ! Alors, vous avez donné cours plusieurs années dans des classes et maintenant vous êtes MEI ?
- Oui, depuis septembre 2015, je suis MEI. Quand j'ai commencé en 2006, j'ai fait pas mal de remplacements. Je suis passée des tout petits aux grands. J'ai proposé ma candidature comme MEI en 2015 parce que j'étais arrivée à un stade où j'avais envie d'autre chose. Je n'avais pas envie de reprendre une classe, j'avais envie de faire autre chose, d'être moins statique. Il y avait justement un poste en MEI, j'ai déposé ma candidature. Normalement, on essaie que ça tourne dans les postes MEI, mais j'ai chaque fois proposé un projet intéressant donc ça fait 5 ans maintenant. Mon projet, c'est la bibliothèque, c'est moi qui m'occupe de la bibliothèque. C'est quelque chose qui prend du temps pour la mise en place, ça serait un peu frustrant de passer le relai. Mes collègues me disent que je suis « Madame bibliothèque ». Si je devais passer le relai, je le ferais, mais voilà.

- D'accord. Au niveau de votre fonction, vous avez donc le projet bibliothèque. Vous faites aussi les intégrations et les rééducations individuelles ?
- Oui, tout à fait !
- Est-ce que, de manière générale, vous travaillez plus avec des élèves de type 1 ou de type 8 ?
- Plus avec des types 8. On s'est réparti les classes à la rentrée entre les MEI. Je travaille principalement avec les classes DALI, qui sont les classes de langage. Je m'occupe principalement de ces classes-là. Dans mes périodes, j'ai programmé des périodes où je suis en travail collaboratif avec mes collègues des classes de langage. On utilise cette période pour parler des enfants pris en charge en individuel. On essaie aussi de planifier les enfants que je prends en charge la semaine suivante dans chaque classe. Ça me permet de préparer, de chercher une activité, un petit jeu. Après, on est parfois dans l'improvisation, car quand on arrive en classe pour prendre l'enfant en charge, il n'est pas là. À ce moment-là, on est quand même disponible pour la classe. Soit, à la demande de l'enseignante, on reste en classe pour faire une activité de groupe, venir en aide, encadrer le groupe. Soit, l'institut demande à ce qu'un autre enfant soit pris en charge, car elle a remarqué quelque chose. J'ai la chance de travailler dans la bibliothèque, comme c'est mon projet, donc j'ai pas mal de choses sous la main pour travailler.
- D'accord. Donc, les prises en charge se font toujours à la demande de l'institut. Vous travaillez aussi en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ?
- Oui, on échange, mais on n'a pas forcément le temps de travailler ensemble. J'ai mis en place le travail collaboratif avec les enseignants, mais je ne l'ai pas fait avec les paramédicaux. Ce n'est pas planifié, mais ça m'est déjà arrivé de discuter de façon ponctuelle avec eux pour un enfant. Nous, les MEI, on n'a pas un projet à l'année avec un enfant, contrairement aux logos ou aux kinés qui ont des objectifs à atteindre avec les enfants sur l'année. Nous, on essaie de ne pas trop planifier pour justement pouvoir venir en aide à tous les enfants au cours de l'année suivant ce que l'institut remarque en classe. Je planifie une semaine à l'avance pour savoir où je vais, mais je ne sais pas dire de quel enfant je m'occupe au mois de mars. Il y a des enfants pour lesquels il y a un déclic qui se fait rapidement, alors on ne le prend plus en rééducation individuelle. Et inversement, l'institut peut remarquer une régression chez un enfant. On a mis en place des fardes jaunes. C'est la trace des demandes des enseignants et de nos prises en charge à nous. Dans cette farde, l'enseignant complète une fiche quand il remarque une difficulté chez un enfant. On lui demande d'expliquer la difficulté constatée et la demande. La farde reste dans la classe sauf quand on va chercher un enfant pour une séance individuelle, on la reprend pour compléter ce qu'on fait avec l'enfant et voir s'il y a de nouvelles choses. En conseil de fin

d'année, on sait avoir un aperçu des demandes qui ont été faites pour un enfant, pour quelle(s) matière(s), s'il y a eu une réponse du MEI rapidement ou pas, si l'on a su mettre des choses en place, si c'était des séances régulières ou ponctuelles. Ça nous permet vraiment d'avoir des réponses à certaines questions en conseil de classe.

- Donc, il y a une farde par classe ?
- Oui, une farde par classe. Sur la première feuille, tu as le nom des enfants et puis il y a un intercalaire pour chaque enfant qui reprend les demandes de l'enseignant et notre suivi MEI. Ça me permet, lors des conseils de classe, de pouvoir répondre à certaines questions. Par exemple, s'il y a un enfant pour lequel une enseignante a fait des demandes, mais que l'enfant était absent au moment où je suis disponible pour l'aider, on peut dire que s'il n'y a pas eu de réponse, c'est parce qu'il y a un problème d'absentéisme, par exemple. Ça permet de voir que parfois, le problème est ailleurs.
- D'accord, OK ! Est-ce que vous avez des contacts avec les parents ?
- Les parents de l'école, quasiment jamais. Sauf quand on assiste aux réunions de parents. On demande aux parents de prendre RV avec nous, mais je n'ai jamais de demande, ils ne sont pas demandeurs. Ils savent qu'il y a des interventions dans la classe, mais il ne demande pas à nous rencontrer.
- Est-ce que ce serait un souhait de votre côté d'avoir plus de contacts avec les parents ?
- Honnêtement, pas forcément. Parce que je sais quel genre de parents on a ici. Ça ne veut pas dire que je fermerai des portes à des demandes. Mais, c'est plutôt quand une enseignante a besoin de nous lors d'une rencontre avec les parents qu'on va les aider. La titulaire a parfois besoin de s'entourer de l'équipe pour rencontrer les parents. Par contre, en intégration, oui. Moi, je mets en place un cahier de communication qui reste dans le cartable de l'enfant. C'est le lien entre les parents et moi. L'instit peut avoir accès à ce cahier ou écrire ce qu'elle veut. Il n'y a pas de cachoterie. C'est un cahier qui tourne entre les différents acteurs du projet. L'intégration, comme on le dit à chaque fois, elle n'est possible que si les différents acteurs sont motivés pour mettre le projet sur pieds. Les parents, les premiers. C'est quelque chose que Monsieur Ravaux dit bien en début de projet. S'il y a un intervenant qui n'est pas motivé ou confiant dans le projet, ça ne peut pas fonctionner.
- OK. Vous suivez combien d'enfants en intégration ?
- Cette année, 4.
- Est-ce que pour vous l'intégration porte ses fruits ?
- Cette année, je vois :

- Un enfant en 3^e pour qui c'est un peu compliqué. Il est dans la deuxième implantation d'une école dans laquelle il a trois classes. C'est-à-dire qu'il y a une classe de première, une classe de 2-3 et une classe de 4-5-6. Donc, c'est une organisation qui est totalement différente des autres écoles. À ça, depuis deux ans ils sont acteurs d'un projet zéro devoir, zéro bulletin, zéro évaluation. Moi, je ne suis pas tellement pour mais bon, voilà. Je le suis deux heures par semaine et ma collègue logo, deux heures par semaine aussi. On est toutes les deux d'accord pour dire que, si on le prend et qu'on le met dans une autre classe de 3^e, il ne s'en sort pas. S'il s'en sort jusqu'à maintenant, c'est parce qu'il est dans un système où ils ne sont pas évalués et parce que le niveau est super bas. Il n'a pas du tout un niveau de 3^e. C'est un peu compliqué, on est contraint de suivre le projet éducatif de l'école. On est juste des intervenants qui viennent soutenir l'enfant dans son projet, mais on ne peut pas aller contre leur organisation. On essaie de s'adapter. Pour lui, l'intégration, c'est tout bénéf. L'institut est dans la collaboration, elle essaie de prendre note des difficultés qu'elle remarque et l'on essaie d'y remédier. Mais, c'est une classe composite, c'est assez compliqué ;
- Un petit en 1^{re} que je vais voir deux heures par semaine et une collègue logo, deux heures par semaine aussi. Mais lui, il fait son petit bonhomme de chemin. L'institut dit que ça roule ;
- Un enfant en 5^e qui est suivi depuis deux ans. L'an passé, elle était suivie 4 h semaine par ma collègue. Cette année, elle est suivie par deux personnes différentes, dont moi. Elle, je reste principalement en classe avec elle, car ça roule bien. En début d'année, l'institut m'avait même dit qu'elle était même meilleure sur certains points que d'autres élèves de la classe. La première fois que j'ai rencontré cette institut, elle était très froide. Elle m'a très vite dit après qu'elle avait eu l'impression de se faire inspecter. J'ai très vite remis les choses à leur place, je ne suis pas là pour ça. Je leur dis toujours que si ça pose problème que je sois en classe, je sors. Maintenant, ça se passe bien, elle est motivée, elle est attentive, mais de temps en temps, il faut donner un petit coup de pouce pour qu'elle n'oublie pas ses outils et ses automatismes. Simplement mettre le doigt pour relancer la dynamique ;
- Et un enfant en 3^e qui est un enfant qui vient de chez nous et qui a intégré l'ordinaire. Ça a l'air de rouler pas mal pour lui. Il se sent bien. Quand il est arrivé chez nous, il avait de gros soucis de comportement. Il était dans la

frustration, il avait du mal à gérer ses émotions. Il a fallu travailler énormément avec lui. Maintenant, il est sous médicaments, ce qui joue aussi. Il y a un bon suivi à la maison. Lui, il était demandeur. Grâce à la médication, on a pu mettre en place ce projet et ça a l'air de rouler. J'en ai justement parlé avec lui ce matin, les seuls soucis dont il me parlait, c'est plutôt lors des récréations. Il est à un âge où tous les garçons veulent un peu être les leaders de la classe. Mais au niveau des apprentissages, ça a l'air de rouler. On est deux à aller le voir aussi. Notre rôle, dans l'intégration, c'est d'essayer de leur apporter des outils. Je suis bien consciente que ce n'est pas deux heures sur la semaine qui vont royalement changer la vie d'un enfant. Idéalement, c'est vrai qu'on aimerait être au fond de la classe toute la semaine pour intervenir au moment où il y a un souci. Je vais le voir le vendredi matin, il y a des choses qui se sont passées de la semaine, ça aurait été mieux que je puisse intervenir tout de suite. C'est déjà arrivé que l'institut me dise « Non, ça va. », elle ne va pas forcément penser à ce qui s'est passé de la semaine.

Ça dépend aussi des enseignants, il y en a qui ne sont pas du tout investis. Il y a des enseignants qui n'aiment pas qu'on rentre dans leur classe, dans leur petit truc. J'ai un collègue MEI à qui une institutrice a proposé de venir le vendredi de 13 h à 15 h, parce que ça la dérangeait. Elle n'essayait pas de comprendre les biens faits de l'intégration pour l'enfant. Donc, elle demandait de venir le vendredi après-midi, mais ce n'est pas possible, tu ne peux pas rentabiliser. Ça dépend vraiment des enseignantes sur lesquelles on tombe. Il y a des enseignantes qui sont hyper ouvertes, qui sont dans la collaboration, qui vont prendre ça comme une aide. On se sent valorisé. Il y a des enseignantes qui me contactent même pendant le WE parce qu'elles ont pensé à quelque chose. Ça, c'est super gai. Mais, il y en a avec qui c'est compliqué. Pourtant, on insiste vraiment lors de la mise en place du projet sur le fait que les parents doivent être partenaires, l'enseignement spécialisé doit être partenaire, l'enseignement ordinaire, l'institut, la direction... S'il y a un grain de sable, c'est pour l'enfant que ça va être négatif.

- Alors, justement, de par votre présence en classe lors des intégrations ; on a adopté en 2017 un décret qui porte sur l'accueil, le maintien et l'accompagnement dans l'enseignement ordinaire fondamental des élèves qui ont des besoins spécifiques par la mise en place d'aménagements raisonnables ; qu'est-ce que vous en pensez ?
- De ce que je vois, il y a très peu d'enseignantes qui sont au courant de tout ça, qui sont préparées à tout ça, à qui l'on offre des aides. Donc, personnellement, je suis pour les projets d'intégration

et tout ça. Mais voilà, encore une fois, l'obstacle que je peux rencontrer ce sont des enseignants mal formés ou des enseignants très peu au courant de ce qui peut être fait et du pourquoi.

- D'accord. J'en arrive à ma dernière question qui porte sur le processus d'inclusion prôné par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence ; est-ce que pour vous les enfants qui sont porteurs de troubles spécifiques de l'apprentissage, l'équivalent type 8 chez vous, ont leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ou, est-ce que le recours à l'enseignement spécialisé de type 8 est toujours nécessaire ? Si oui, dans quel(s) cas ?
- Pour les tous petits, quand il y a vraiment un problème de langage, tu te dis que dans l'ordinaire, ça ne pourrait pas fonctionner. Pour les plus grands, qui ont pu bénéficier de remédiations, qui peuvent s'exprimer correctement, ce sont des enfants avec qui l'on fait des choses qui pourraient être appliquées dans l'ordinaire et qui pourraient suivre dans l'ordinaire. Mais avec énormément de soutien, c'est là où le bât blesse. Quand tu n'as pas le personnel, ou les périodes, pour encadrer un enfant ou un groupe d'enfants, alors c'est l'envoyer à l'abattoir. La formation des enseignants est importante. Quand je vois des classes de 25-30 élèves, tu te dis que mettre un enfant avec des troubles là-dedans, sans les encadrements nécessaires, ce n'est pas possible. À ce moment-là, j'aime autant qu'on les mette ici, avec tout l'encadrement que l'on a à proposer. D'autant plus dans les classes de langage. Ce sont des enfants qui ont énormément d'aides de toutes sortes, chose qu'on ne pourrait pas faire dans l'ordinaire.
- Oui, à ce moment-là, il faut que les enfants puissent être pris en charge à l'extérieur.
- Oui, mais ce n'est pas toujours possible. Quand j'entends ceux qui veulent voir la fin du spécialisé, il faut qu'ils viennent voir comment ça se passe, tout ce qui est mis en place. Si ça, ça vient à s'éteindre demain, il faudrait bien gérer pour contrebalancer cette perte. Il y a beaucoup de parents qui sont soulagés quand les enfants sont inscrits chez nous. Ils savent qu'il va y avoir une prise en charge logopédique et en plus des aides de toutes sortes, ils sont soulagés. Ce sont des parents qui ont parfois fait appel à des logopèdes extérieurs. Ils savent qu'ici l'enfant va être pris en charge et super encadré.
- Est-ce que vous pensez que la lourdeur du trouble joue également sur le type de scolarité de l'enfant ?
- Oui, le déficit intellectuel et la sévérité du trouble jouent. Dans l'enseignement spécialisé, on peut plus facilement pallier à ce genre de choses en faisant des activités plus courtes, en ayant des aides-intermédiaires... Chez nous, on peut se permettre de stopper une activité parce qu'on se rend compte que ça ne va pas. Dans l'enseignement ordinaire, on a beau dire ce qu'on veut, c'est tac-tac-tac et celui qui ne suis pas, tant pis. Ça, c'est un fait. Ceux qui disent le contraire, ce sont des hypocrites. Rien que dans l'actualité, avec la fermeture des écoles, il y a des

enseignants qui se plaignent parce qu'ils doivent voir leur matière. Avec les systèmes d'enseignement en Belgique, les enseignants sont plus préoccupés par leur programme. Et ce n'est pas contre eux, c'est ce qu'on leur demande. Ils n'ont pas le temps de s'attarder sur les difficultés d'un groupe mineur d'enfants dans la classe. Ce sont des enfants qui vont être complètement en décrochage et qu'on ne va pas forcément aider comme nous on le fait ici. Nous, on prend le temps, bien sûr qu'on se fixe des objectifs, mais on a moins cette pression. On prend plus le temps d'échanger. Quand il y a un souci, on s'arrête, on analyse, on donne la parole à toutes les personnes qui sont en contact avec l'enfant pour trouver une solution. On n'attend pas que le bateau coule. Chose qui se passe dans l'ordinaire, ça, c'est clair.

- Merci, j'ai posé toutes les questions que je souhaitai vous poser. Est-ce que vous avez des questions ou un point important à aborder dont on n'aurait pas parlé ?
- Non, je pense que c'est bien. Je vais devoir te laisser parce que, je vois l'heure, ça va sonner. Mais si tu as encore des questions ou besoins d'éclaircissements, n'hésite pas à m'envoyer un mail. Je vais te transmettre un exemple de la farde jaune.
- Super, merci beaucoup ! Bon après-midi !
- De rien, n'hésite pas, à bientôt !

Annexe 15 — Entretien réalisé avec une logopède de l'équipe médicale de l'enseignement spécialisé de la commune de Charleroi (sur base du guide d'entretien - Annexe 5)

Entretien réalisé le 24/10/2020 par Teams.

- Bonjour, dans un premier temps, je vais me présenter et vous expliquer le but de cet entretien. Ensuite, je vous demanderai de vous présenter puis je vous poserai quelques questions.
Je m'appelle Amadine Schreiber, j'ai 26 ans. À la base, j'ai un Bac en comptabilité donc je suis comptable pour une Haute-Ecole Hénallux. J'ai repris, en horaire décalé, un Master en politique économique et sociale à la FOPES, à l'UCL. C'est donc dans le cadre de ce master que je réalise mon mémoire. Mon mémoire porte sur la gestion et l'accompagnement de la diversité, du handicap et plus particulièrement des troubles spécifiques de l'apprentissage dans l'enseignement ordinaire fondamental. Avant de réaliser les entretiens avec votre établissement, j'ai donc réalisé des entretiens dans deux établissements de l'enseignement ordinaire fondamental, mais il me semblait important d'avoir le point de vue ainsi que le retour de terrain des différents acteurs de l'enseignement spécialisé autour de cette question de la prise en charge des élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, équivalent type 8 chez vous. Pouvez-vous vous présenter de façon générale ? Quel est votre parcours professionnel, les formations que vous avez suivies.
- Moi je m'appelle Stéphanie Ronveaux, je suis logopède, j'ai fait mes études de logopédie en Belgique, à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles, j'ai un niveau licence. J'ai une licence en sciences de la communication et du langage, mais que j'ai suivie en France. J'ai travaillé pendant des années dans un tout autre domaine, j'ai repris mes études vers 26 ans pour devenir logopède. Je suis tout de suite entrée à l'école en tant que logopède et ça me plaît beaucoup ! J'adore ce métier ! Quoi que l'enseignement, ce n'est pas un domaine très facile, mais je me plais bien.
- Super ! Vous êtes plusieurs logopèdes au sein de l'école ?
- Alors, on est 9 logopèdes, mais pas toutes à temps plein, il y en a 6 à temps plein, on est deux à 4/5 et une à mi-temps. Dans l'équipe paramédicale, il y a 3 kinés qui font de la psychomotricité fonctionnelle. Un des kinés est spécialisé en dyspraxie et il s'occupe de mettre en place les ordinateurs pour les enfants qui en ont besoin.
- D'accord. Concrètement, comment se passe votre journée ? Est-ce que vous suivez les enfants de façon individuelle ou bien en classe ?

- La journée, en gros, on a quelques séances individuelles, mais c'est très rare. En général, c'est au moins des petits groupes. Cette année, c'est un peu particulier avec le virus. En général, je prends deux enfants, cette année de la même classe pour les bulles, mais si non ce sont des enfants pour lesquels j'ai les mêmes objectifs dans le plan thérapeutique, s'ils ont à peu près les mêmes difficultés. On fait des ateliers aussi, avec un peu plus d'enfants ou alors des collectifs en classe. C'est un peu à la carte et en fonction de nos observations. Quand les nouveaux élèves arrivent au début d'année, on en a à peu près 80 tous les ans, on les tests tous en logopédie, on récupère les bilans qu'ils ont faits. Puis, quand ils sont répartis dans les classes, on regarde quels sont les types de difficultés qui ressortent dans les classes. Par exemple, des ateliers en méta phonologie, c'est la conscience des sons, des syllabes, qui sont des prérequis au langage écrit. On peut aussi proposer des ateliers plus généraux en langage oral, un atelier contes ou des choses comme ça. J'ai un collègue qui fait aussi des ateliers musique pour l'acquisition du rythme. L'an dernier, j'ai fait surtout des ateliers sur l'intérêt du langage écrit. On a fait, jusqu'au mois de mars, un atelier correspondance. On correspondait avec une classe du Sénégal.
- Ha, c'est super ça !
- Oui ! C'est un peu à la carte en ce qui concerne les ateliers des logopèdes. En général, des petits groupes. On a 300 élèves et l'on est que 9 logopèdes, donc on essaie qu'un maximum soit suivi en logopédie en petit groupe.
- D'accord. Je ne pensais pas que vous aviez autant d'élèves dans votre école, je ne me rendais pas compte.
- Si, environs 300 élèves, oui.
- Au niveau des groupes classes, ce sont des groupes de combien d'élèves ?
- En moyenne, 11-12 élèves. Mais il y a des classes où il y a 8 enfants, comme pour les enfants autistes. Et dans les maturités plus hautes, il y a des classes où ils sont 14. On va dire entre 8 et 14.
- Oui, donc vous travaillez bien avec des plus petits groupes que dans l'enseignement fondamental.
- Oui, oui, tout à fait.
- Concrètement, au sein de vos classes, comment est-ce que cela se passe ? Est-ce que ce sont des classes mixtes ?
- On a des classes mixtes qui mélangent du type 1 et du type 8. Puis on a des classes PESP, uniquement type 1. Puis on a des classes où ce ne sont que des types 1 ou des types 8. On a aussi des classes pour les enfants autistes ou à traits autistiques. Dans l'enseignement spécialisé, on ne parle pas d'année, mais de maturité d'apprentissage.

- Vous travaillez aussi bien avec les élèves de type 1 que de type 8 ?
- Oui, tout à fait.
- Est-ce que vous avez plus d'enfants d'un type que de l'autre ?
- Au sein de l'école, je pense que c'est plus ou moins moitié-moitié. Moi, personnellement, je travaille plus avec les élèves de type 8, car je travaille principalement avec les élèves dysphasiques.
- Au niveau des relations avec les parents, est-ce que vous avez des contacts avec les parents ? Comment est-ce que cela se passe de manière générale ?
- Alors, en règle général, les logopèdes ne voient les parents qu'aux réunions de parents. On les voit quelques fois en réunion exceptionnelles parce qu'ils le demandent ou des choses comme ça. C'est un des points négatifs du fonctionnement. La majorité des élèves arrivent en car, ils sont pris devant chez eux, ce qui fait qu'on ne voit vraiment pas beaucoup les parents. Pour les élèves qui sont en intégration, on nous demande d'intervenir dans l'enseignement fondamental, pour ça on met en place un cahier de communication. Dans ce cahier, on note beaucoup de choses, mais les parents ne font que signer, quand on a de la chance. Mais ils n'interagissent pas. Sauf, pendant le confinement ! J'ai suivi au maximum les enfants en vidéoconférence, et comme bien souvent les parents étaient là pour écouter et voir ce qu'on fait, j'ai pu interagir avec les parents. Pour ça, c'était très intéressant. Mais, sinon, les échanges avec les parents ce n'est pas formidable.
- Ce serait un souhait pour vous de pouvoir plus interagir avec les parents ? Est-ce que vous pensez que ça aurait un impact sur le suivi des enfants en dehors de l'école, à la maison ?
- Oui, ça a un impact en ce qui concerne la prise en charge précoce des enfants. On en a qui arrive alors qu'ils n'ont pas encore 6 ans. Ce qui est bien, car plus ils sont pris tôt, mieux c'est, et plus on a de chance d'avoir des résultats. On doit aussi faire de la guidance parentale, mais c'est compliqué à mettre en place. Avec les enfants dysphasiques, qui ont beaucoup de mal à l'exprimer et à comprendre, on devrait pouvoir expliquer aux parents comment fonctionner, ce qu'on fait. Mais c'est dommage, on a du mal à le faire, c'est difficile à mettre en place.
- C'est réellement un regret de ne pas avoir des échanges avec les parents.
- Oui, vraiment. On s'est interrogé sur comment mettre des choses en place, mais pour tous le monde. C'est compliqué. Pour les enfants en type 1, retard mental léger à modéré, pour une grande partie, s'ils sont comme ça, c'est parce qu'il y a un grand manque de stimulation à la maison. Tous les parents n'ont pas les moyens pour venir nous voir, les transports, etc. On a essayé de mettre des choses en place, de faire des groupes, mais tout le monde ne peut pas participer et c'est difficile à organiser.

- Je pensais justement que les parents dont les enfants étaient dans le spécialisé accordaient une autre importance au suivi de leur enfant.
- Pour certains oui, il y a des enfants qui sont très bien suivis, les parents ont tout fait pour essayer de remédier à ça. Bon, les parents ont un petit deuil à faire quand même. Mais, il y a des parents qui sont très impliqués, il y a des parents qui viennent poser des questions. Il y en a qui viennent nous voir, parce qu'ils trouvent que ça n'évolue pas assez vite. Alors, on leur réexplique. Il y a des parents qui suivent bien, il y en a qui font totalement confiance, mais qui regardent quand même ce qu'on fait, ce qu'il se passe, et puis il y en a qui s'en foutent. Tout dépend des gens. Dans le plan de pilotage, on essaie d'agir sur l'absentéisme, on veut essayer de faire en sorte, entre autres, que les parents soient plus impliqués dans la vie de l'école, dans la scolarité de leur enfant. On en voit les parents que quand ils viennent nous voir aux réunions de parents, ou quand on s'impose en classe pour les voir. C'est différent des cabinets extérieurs qui ont plus de contact.
- D'accord, justement au niveau du suivi, tout se fait à l'école ou, est-ce qu'il y a aussi des enfants qui sont suivis en dehors ?
- En logopédie, c'est très rare étant donné que, à partir du moment où ils sont dans l'enseignement spécialisé, ils sont censés être suivis en logopédie, donc à l'extérieur, ça ne sera plus remboursé par la mutuelle. Certains parents le font quand même. On n'est pas spécialement pour non plus, car certains enfants ont des prises en charge phénoménale, on préfère qu'il aille au sport que d'avoir 4 h de logopédie par semaine.
- Un peu de loisirs ne fait pas de tort !
- Exactement !
- Comme vous le savez sûrement, en 2017 on a adopté un décret qui porte sur l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'enseignement ordinaire des élèves présentant des besoins spécifiques par la mise en place d'aménagements raisonnables. Je voudrais avoir votre avis par rapport à ça ? Qu'est-ce que vous pensez des aménagements raisonnables rendus obligatoires dans l'enseignement ordinaire fondamental ?
- J'en pense que, dans l'idéal, les élèves avec des troubles de l'apprentissage n'ont pas spécialement grand-chose à faire dans l'enseignement spécialisé, dans l'idéal. Maintenant, dans l'idéal aussi, parce que c'est bien beau les aménagements, pour moi, ils devraient pouvoir suivre l'enseignement ordinaire, par définition, ce sont juste des troubles de l'apprentissage qui normalement doivent être pris en charge soit en dehors de l'école, soit dans l'école. Mais il faut effectivement qu'on mette des choses en place dans l'enseignement ordinaire pour pouvoir prendre en charge ces enfants. On le voit en intégration, on va dans l'enseignement ordinaire

pour accompagner un élève, parce que la demande a été faite pour cet élève-là, mais personnellement je me dis que sur tous les élèves, en tout cas en logopédie, je pourrais en suivre 3 ou 4 de la classe. Alors, quand dans une classe de 27 élèves, il y a 5 dyslexiques, 1 dysgraphique, 2 hyperactifs, je me mets à la place de l'enseignant, c'est un peu compliqué. L'enseignant qui a son programme à tenir. Pour moi, ce qui est aménagement n'est pas concret, je ne vois pas ce qui est mis en place pour aider les enseignants à faire ça.

- Avant de vous rencontrer, j'ai mené des entretiens dans des écoles de l'enseignement ordinaire fondamental. Dans les enseignantes que j'ai rencontrées, elles avaient majoritairement suivi des formations autour de l'orthopédagogie, etc. Globalement, elles mettent pas mal de choses en place de leur plein gré, puis en fonction de ce qui est demandé par le neuropsychologue ou la logopède qui accompagne l'enfant, quand c'est possible. Car elles ont souligné le fait qu'il y a des choses qu'elles peuvent mettre en place pour tout le monde, sans trop de soucis, mais il y a des choses qui ne sont pas possibles à mettre en place suite au nombre d'élèves présents dans la classe ou qui doivent bénéficier d'aménagement.
- Je trouve que c'est bien que les enseignants se forment pour tout ça en dehors, car ils ne voient aucune de ces choses-là dans leurs études. Or, personnellement, je me doute qu'on va rencontrer dans sa vie des enfants avec des troubles des apprentissages, et autres. C'est bien qu'elles essaient de mettre des choses en place globalement. Mais, de là à faire de l'accompagnement individuel pour chaque leçon, pour chaque enfant... Je pense que ce serait possible que les enfants puissent rester dans l'enseignement ordinaire, mais il faut des interventions, vraiment. Pas comme ils le proposent comme pour l'intégration à partir de l'année prochaine, avec la mise en place du Pôle intégration, nous n'irons plus en classe accompagner l'enfant, mais ceux du Pôle intégration iront dire à l'enseignant ce qu'il doit faire pour tel ou tel enfant.
- Plus d'accompagnement la journée pour l'enfant alors ?
- Ce n'est pas toute la journée, c'est par période. Donc par exemple, 4 périodes par semaine et puis c'est un peu à la carte en fonction des élèves. Souvent, je fais une partie en classe par rapport aux objectifs et puis une partie en individuel pour faire travailler l'enfant au niveau de la logopédie. Dans l'idéal, ça serait bien que les enfants avec des troubles des apprentissages puissent continuer dans l'ordinaire, parce que par définition, ils devraient y être. Mais, il ne faut pas non plus tout mettre sur le dos de l'enseignant, il ne peut pas individualiser. Nous, on peut le faire, dans notre école, parce qu'on a des classes de 12 élèves. On regroupe les élèves en fonction de leur niveau pédagogique, peu importe l'âge, on les met ensemble. On peut travailler ensemble puisque c'est le même niveau. Que dans l'ordinaire, quand on suit un enfant en 4^e mais qu'il a à peine un niveau de début de 3^e, c'est compliqué. Pour les dysphasiques, c'est

une très grosse prise en charge pour le langage oral, donc eux, je pense que c'est nécessaire de passer par l'enseignement spécialisé, c'est vraiment une grosse prise en charge.

- Le fonctionnement n'est pas du tout pareil au sein de votre structure en ce qui concerne la prise en charge. Est-ce que pour vous l'intégration, c'est porteur ? Est-ce qu'il y a des enfants qui arrivent réellement à réintégrer l'enseignement ordinaire ?
- Oui, mais tout dépend des cas. J'en ai déjà eu qui ont fini en secondaire général, j'en ai eu d'autre que j'ai suivi puis qu'on a fait venir à l'école parce que c'était trop compliqué et pour pouvoir le prendre en charge correctement. Je dirais, oui, c'est bien. Mais parfois, on a l'impression que c'est un peu injuste parce qu'une demande a été faite pour cet élève-là, soit par les parents, soit par le PMS, parce que les gens savent que ça existe. Mais, à côté de ça, il y en a d'autres qui ont autant, si pas plus de difficultés et qui auraient besoin.
- D'accord. Pour terminer, par rapport à l'inclusion, si je comprends bien, pour vous, les élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, l'équivalent type 8, ont leur place dans l'enseignement ordinaire fondamental ; en apportant la nuance que, quand il y a un trop gros retard, c'est peut-être mieux pour eux de passer par l'enseignement spécialisé ?
- Oui, si, dès le départ, les enfants sont suivis et pris en charge à l'école correctement, l'écart se creuserait moins au fil des années. Je pense que, effectivement, il y en a qui sont « atteints » d'une manière qui fait qu'ils auront beaucoup de mal à suivre dans l'ordinaire, ça sera compliqué. Par contre, quand c'est plus difficile, c'est que, généralement, ils ont d'autres pathologies que « juste » des troubles de l'apprentissage. Si l'écart se creuse, c'est parce que, peut-être, la mise en place d'une prise en charge individuelle, qui ne doit pas venir que de l'institutrice, n'était pas assez développée, assez adaptées, etc. Il y a des troubles pour lesquels c'est quand même particulier. Les autistes sont souvent repris dans le type 1, mais c'est plus compliqué de les accompagner dans l'enseignement ordinaire, il faudrait un accompagnement presque quotidien.
- Au cours des entretiens que j'ai menés, les enseignantes semblaient dire qu'elles se sentaient en mesure d'accompagner les élèves présentant des troubles spécifiques de l'apprentissage, tant que l'enfant n'avait pas de trop gros retard scolaire et que donc, quand l'enfant avait trop de retard, elles jugeaient que c'était mieux pour l'enfant d'aller dans l'enseignement spécialisé.
- Alors, c'est tout à leur honneur, mais j'ai un petit bémol par rapport à ça. C'est que, en général, quand un enfant arrive chez nous parce qu'il a accumulé un trop gros retard, il a un retard de deux ans. On est des élèves qui arrivent et qui sont sortants, ils vont faire 1 an dans le spécialisé. Dans ce cas-là, ce n'est pas que c'est inutile, car l'enfant arrive dans un cadre plus serein

avec moins de pression, mais pour nous c'est compliqué de mettre des objectifs concrets et atteignables pour lui. Sur un an, en gros, on ne peut rien faire.

- C'est trop juste pour vous pouvoir avancer avec l'enfant et essayer de rattraper un niveau.
- Oui, c'est tout à fait ça. Dans l'ordinaire, ils vont essayer de tenir les enfants, de voir que faire, comment ça avance, ils tiennent, ils tiennent. Enfin, il y a des profs qui vont laisser l'enfant au fond de la classe parce qu'ils ne savent rien en faire. Mais le problème, c'est que, après, les enfants qui arrivent à 10-11 ans, pour nous c'est difficile de les projeter d'un point de vue pédagogique, de pouvoir les diriger ensuite vers du secondaire spécialisé qui va quand même leur donner un bon métier. Nous, on préférerait les avoir plus tôt, petits, et après les réintégrer dans l'ordinaire par la suite. Il faudrait des intervenants dans l'ordinaire. S'il y avait des intervenants réguliers, spécialisés, qui peuvent prendre en charge ces enfants-là en ordinaire, ça serait parfait. Ce n'est pas le métier des instits. Oui, il faut qu'elles adaptent, et c'est très bien, mais elles ne peuvent pas en plus tout gérer.
- Certaines enseignantes ont effectivement souligné le fait qu'il faudrait que les enfants puissent être directement suivis et accompagnés au sein de l'école. Elles m'ont fait remarquer que certains élèves ne sont pas suivis parce que les parents ne font pas le nécessaire ou ne sont pas en mesure de le faire. Peut-être que c'est principalement des enfants qui sont dans ce cas-là qui arrivent tard chez vous.
- Effectivement. Il y en a quelques-uns qui sont dans ce cas-là. Aux réunions de parents, ce n'est pas qu'on veut être méchants, mais il faut être réaliste, on ne se prive pas de demander aux parents pourquoi ils ont attendus. En sachant que ça fait plusieurs années que le PMS tire la sonnette d'alarme. Mais on a tenu, on n'a pas voulu, et puis arrivé en dernière année, on se rend compte que l'enfant est loin d'être capable de passer le CEB. On a une élève qui est maintenue cette année dans notre école alors qu'elle va avoir 13 ans, la maman n'a jamais voulu l'orienter vers le spécialisé. Même quand ils arrivent plus jeunes, il faut souvent 1 an pour que les parents fassent le deuil de ça. On essaie de dédramatiser le fait que l'enfant soit dans le spécialisé, on essaie de leur expliquer qu'au moins il sera bien. Comme pour les enfants qui ont été laissés au fond d'une classe, il faut souvent une année pédagogique pour redonner confiance à ces enfants-là. C'est pareil pour les parents, il faut souvent une année pour qu'ils perçoivent à la fin de l'année que leur enfant est content d'aller à l'école. C'est notre rôle aussi, même si ce n'est pas facile, de pouvoir expliquer à certains parents que leur enfant ne suivra plus jamais l'enseignement ordinaire et que certains vont même devoir aller dans des structures spécialisées, très fermées, comme pour les autistes. C'est dur pour les parents. Souvent quand ils ne font pas suivre leur enfant, c'est dû à des soucis socio-économiques, socioculturels,

socioprofessionnels, et aussi parce que les parents fonctionnaient comme ça dans leur enfance. Après, il y a des parents qui sont dans le déni.

- Merci, j'ai posé toutes les questions que je souhaitais vous poser. Je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose ? Il y a peut-être des points importants que je n'ai pas abordés ?
- Non, je pense qu'on a parlé de tout globalement. J'espère que j'ai été assez précise dans mes réponses. Après, la manière dont nous on fonctionne ne sera peut-être pas exactement la même dans un autre établissement spécialisé en ce qui concerne l'équipe paramédicale. Mais globalement, sur les accompagnements en petit groupe, ce sera la même chose.
- D'accord. Merci beaucoup en tout cas !
- Si vous avez encore besoin de moi, je reste disponible, il n'y a pas de souci.
- Merci, bonne journée !
- Bonne journée, au revoir !